

ASSOCIATION DES INGENIEURS DES PONTS, CHAUSSÉES ET MINES

BULLETIN
DU

P.C.M.

SIÈGE SOCIAL
ÉCOLE NATIONALE DES PONTS ET CHAUSSÉES
18850

Service Publicité : J. ARNAUD, 34, rue de Liège, Paris 8^e. — Tél. : Europe 51-15

SOMMAIRE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 12 MAI 1946 :

Procès-verbal de l'Assemblée	2
Rapport moral du Président.....	4
Rapport financier du Trésorier...	11
Paiement des Cotisations.....	14

PROCES-VERBAUX DES RÉUNIONS DU COMITÉ :

Séance du 11 mai 1946.....	15
Séance du 12 mai 1946.....	17

COMMUNIQUE DE LA VILLE DE BOURGES..... 18

CORRESPONDANCE :

Ingénieurs à moins de trois ans de la retraite	18
Nominations d'Ingénieurs en Chef du Cadre Latéral	18

LA RETRAITE DES INGÉNIEURS DU CADRE LATÉRAL

19

NOTES TECHNIQUES :

Reconstruction du pont de la R. N. 20 sur la Loire à Orléans	20
Déblaiement du pont de Liverdun sur la Moselle.	22

ACTIVITÉ DES GROUPES :

Groupe de Lyon	24
----------------------	----

LISTE DES MEMBRES DES CORPS DES PONTS ET CHAUSSÉES ET DES MINES.

26

BIBLIOGRAPHIE :

La reconstruction française	47
-----------------------------------	----

MARIAGES	48
----------------	----

NECROLOGIE	48
------------------	----



Assemblée Générale ordinaire du 12 Mai 1946

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE

Les Membres du P. C. M. se sont réunis en Assemblée Générale Ordinaire, le dimanche 12 mai 1946, à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, à Paris, sous la Présidence de M. STAHL, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Président sortant de l'Association assisté des Membres du Comité de ladite Association.

La séance est ouverte à 9 heures 25.

1°) RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT.

Le Président donne lecture de son rapport moral sur le fonctionnement de l'Association depuis la dernière Assemblée Générale. Le texte de ce rapport est annexé au présent procès-verbal.

M. STAHL invite les Membres présents à formuler leurs observations sur le rapport moral qui vient d'être lu.

Tout en donnant son approbation au rôle joué par le P. C. M. M. TREDE pense qu'il faut aller de l'avant et ne pas reculer devant une position plus constructive.

M. CURET demande si les derniers Ingénieurs des Ponts et Chaussées recrutés dans des conditions exceptionnelles seront inscrits à part sur la liste d'ancienneté. Le Président répond par la négative et donne à ce sujet les explications nécessaires, tout en rappelant les principes de l'intervention du P. C. M.

M. TOURASSE demande la modification du décret du 7 juillet 1945 en ce qui concerne la prime de rendement, dont le mode de calcul lui paraît de nature à défavoriser les Ingénieurs affectés aux Services Spéciaux de Navigation. M. STAHL explique le mécanisme des propositions faites sur ce point par le P. C. M. et qui paraissent devoir dissiper les craintes de M. TOURASSE.

M. TREDE estime que l'échelle proposée pour les Ingénieurs ordinaires des Ponts et Chaussées est insuffisante par rapport aux traitements des Ingénieurs des Villes. M. STAHL observe que la fixation toute récente de ces derniers traitements est postérieure aux propositions du P.C.M. mais qu'il en sera tenu compte dans l'avenir.

M. MORET présente un premier vœu en faveur des Ingénieurs des Ponts et Chaussées se trouvant à trois ans de leur retraite et tendant à porter automatiquement l'indemnité de fonctions des intéressés de 40.000 à 60.000 francs. M. STAHL fait observer que la règle suivie actuellement accorde à ces Ingénieurs l'indemnité maximum et propose à l'Assemblée d'adopter le vœu dont il s'agit, ce qui est fait.

M. MORET présente un second vœu en faveur des Ingénieurs des Ponts et Chaussées comptant plus de quatre années dans la 1^o classe, dont la situation paraît pouvoir être améliorée soit par la création d'une classe exceptionnelle analogue à celle des Ingénieurs des T.P.E., soit par l'attribution de l'indemnité de fonctions maximum, soit par l'attribution d'une indemnité spéciale. L'Assemblée renvoie ce vœu à l'examen du Comité du P.C.M.

M. MORET présente un troisième vœu tendant à un aménagement de la prime de rendement pour les Ingénieurs affectés aux Services de Navigation spécialisés. Après échange de vues, l'Assemblée renvoie ce troisième vœu à l'examen du Comité du P.C.M.

La constitution d'un syndicat d'Ingénieurs des Ponts et Chaussées donne lieu à une discussion générale assez animée et à laquelle prennent part de nombreux membres de l'Assemblée. Les principales tendances suivantes sont exprimées.

Les tenants du Syndicat exposent que leur action n'est nullement contradictoire avec l'existence du P. C. M., auquel ils comptent bien continuer non seulement à adhérer, mais encore à collaborer. Mais ils ont estimé que les Ingénieurs ont également à imprimer leur marque dans d'autres milieux et notamment à l'intérieur même de la C. G. T. Les statuts de celle-ci ne leur permettant pas de le faire à titre individuel, ils ont été amenés à créer un Syndicat.

D'autres membres pensent, au contraire, que ce qui importe le plus c'est de grouper au sein d'une même Association le plus grand nombre possible d'Ingénieurs se sentant bien solidaires. Ils ne croient pas qu'une des formes syndicales puisse réunir un nombre suffisant d'adhérents

pour être habilitée à exprimer la volonté ou les désirs d'un groupe suffisant. Ils prennent acte de la déclaration des membres du Syndicat de continuer à collaborer au P.C.M. ; mais, à leur sens, cela entraîne évidemment la conséquence que ces membres conformeront leur action à celle qui sera, en définitive, adoptée par le P.C.M. Ils auraient été heureux d'avoir une assurance sur ce point et non pas seulement la marque de bonnes intentions.

Certains membres de l'Assemblée représentant cette tendance insistent sur les modalités mêmes de constitution du Syndicat, estimant que les promoteurs de celui-ci auraient dû, dès avant sa constitution, rechercher avec le P.C.M. un *modus vivendi*.

D'autres insistent sur le fond de la question, faisant observer que, contrairement aux intentions des fondateurs du Syndicat, une scission est déjà faite, sinon à l'intérieur même du P.C.M., du moins vis-à-vis des tiers. Ils critiquent donc — et quelquefois vivement — l'initiative prise.

Les tenants du Syndicat et notamment MM. MICHEL et DETOEUF ayant proposé à l'Assemblée d'adopter la motion suivante :

« Le P.C.M. prend acte de la constitution d'un Syndicat National des Ingénieurs des Ponts et Chaussées affilié à la Fédération des Travaux Publics et des Transports de la C.G.T. ;

« Il considère qu'il n'y a pas incompatibilité entre l'affiliation au P.C.M. et l'affiliation au Syndicat ainsi constitué ;

« Il ne manquera pas de suivre avec intérêt l'action entreprise par ceux de ses membres qui ont donné leur adhésion au Syndicat ;

« Il réserve pour l'avenir la question de sa transformation collective et décide de poursuivre à ce sujet les études en cours »

et la discussion n'aboutissant qu'à mettre en évidence les divergences de vues signalées plus haut, M. MACAREZ propose, pour clore le débat, de s'en tenir à l'approbation pure et simple de la partie du compte moral du Comité qui traite de cette question.

Cette dernière proposition, mise aux voix, est adoptée à l'unanimité moins trois voix.

2° RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER.

M. MICHEL, Trésorier du P.C.M., donne lecture de son rapport financier sur l'Exercice 1944-45. Ce rapport, dont le texte est annexé au présent procès-verbal, est approuvé à l'unanimité par l'Assemblée, sur avis favorable de la Commission de Vérification des comptes.

Après échange de vues sur les moyens à em-

ployer pour faire rentrer les cotisations et sur le mode d'envoi des convocations aux Assemblées Générales, M. ARQUIE demande la réduction des dépenses du Bulletin du P.C.M. M. MORET intervient en soulignant l'importance pour le P.C.M., d'avoir un Bulletin digne de nos Corps ; l'Assemblée approuve le maintien de la publication dont il s'agit en sa forme actuelle.

3° RENOUELEMENT DU TIERS SORTANT DU COMITÉ.

Compte-tenu des indications figurant au rapport moral en ce qui concerne la représentation du groupe des Mines, il est donné connaissance à l'Assemblée des résultats des élections pour le renouvellement du tiers sortant du Comité.

Pour les deux postes de Délégués Généraux, ont obtenu :

MM.

CONCHE, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées en retraite à Paris	264 voix
DOLLET, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Meaux.....	127 voix
BASTE, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à la Rochelle	85 voix
DUPOUX, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Orléans.	63 voix
POITRAT, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Strasbourg	1 voix (1)

sur 279 votants, avec deux bulletins nuls.

Par ailleurs, le Groupe de Paris a annoncé qu'il avait élu comme délégués de Groupe :

MM.

COR, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Paris,
COURBON, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Paris,
DURAND-DUBIEF, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Paris.

Enfin le Groupe de Toulouse a fait connaître qu'il n'avait pas encore pu désigner son Délégué de Groupe.

En conséquence, l'Assemblée déclare élus :
— *Comme Délégués Généraux* :

MM.

CONCHE en remplacement de M. PARENT,
DOLLET en remplacement de M. SIEGFRIED.

(1) La candidature de M. POITRAT et de M. MARCHAL, parvenue tardivement au Comité n'avait pu être portée à la connaissance des membres du P. C. M.

— Comme Délégués du Groupe de Paris :

MM.

COR, DURAND-DUBIEF et COURBON en remplacement de MM. PROT, PAOLI et MICHEL.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à midi 40, après que, sur la proposition de M. GENET, l'Assemblée ait acclamé M. STAHL, pour le féliciter de l'œuvre accomplie sous sa présidence.

Le Secrétaire-Adjoint,
PAOLI.

Le Président,
STAHL.

RAPPORT MORAL DU PRÉSIDENT

Messieurs,

Votre comité doit aujourd'hui, vous rendre compte de son action, depuis le mois de juillet 1945, date à laquelle il est entré en fonctions.

Je serai volontairement assez bref ; car, nous avons tenu à vous mettre au courant au jour le jour, en insérant au bulletin du P.C.M., des procès-verbaux assez détaillés et des comptes-rendus des diverses démarches faites. Je pense d'ailleurs que vous préférerez consacrer plus de temps à la discussion, voire même aux interpellations.

Je pense que vous serez unanimes à remercier M. PROT, Ingénieur en Chef, qui assume la charge entière de la publication du bulletin ; et qui a eu, pour parvenir à l'édition et lui donner la forme que vous lui connaissez, à surmonter bien des difficultés, que vous soupçonnez ou que vous ne soupçonnez pas. Il s'en est tiré au mieux et notre association lui doit, de ce fait, beaucoup de gratitude.

Je voudrais vous parler d'abord de l'état de notre association et de sa structure.

ETAT DE L'ASSOCIATION.

Vous trouverez des chiffres approximatifs dans le bulletin d'avril, qui se résumant ainsi : sur 1604 membres de nos deux Corps, 1298 sont des nôtres, mais 306 ne font pas partie de l'association.

C'est un chiffre beaucoup trop élevé ; le P.C.M. devrait comprendre la grande unanimité des Ingénieurs et je dois rappeler aux délégués de groupe que c'est une de leurs missions, que de faire le point des inscrits et des non inscrits et de nous amener ces derniers.

STRUCTURE DE L'ASSOCIATION.

Vous avez remarqué que nous ne vous avons point demandé, comme nous aurions dû le faire pour être en règle avec nos statuts, d'élire de nouveaux délégués, appartenant au Corps des Mines.

C'est qu'en effet, les Ingénieurs des Mines, ou tout au moins certains d'entre eux, se sont émus de la position qui leur était faite au sein de notre association, où le groupe des Mines ne se distinguait en rien d'un quelconque des groupes régionaux.

C'est un fait acquis et qui selon toutes probabilités durera que les Ingénieurs des Mines et les Ingénieurs des Ponts et Chaussées ressortissent maintenant à deux départements ministériels distincts et que les problèmes qui les concernent n'ont plus autant d'analogie, sinon la même identité, qu'autrefois.

Le Groupe des Mines a donc demandé une modification des statuts, lui donnant, au sein de l'association, une autonomie beaucoup plus grande que dans le passé ; et c'est une préoccupation dont notre ancien président M. DAUVERGNE, vous a déjà entretenu lors de la dernière assemblée générale ordinaire.

Sans doute, pouvait-on penser, que les craintes exprimées de voir un Corps engager l'autre, là où celui-ci ne l'aurait pas désiré, sont beaucoup plus théoriques que réelles : car je ne vois pas le comité ou l'assemblée du P.C.M., adopter une position sur un point touchant plus particulièrement l'un des Corps, ou même sur une question générale, en présence de l'opposition de ses représentants.

Par ailleurs, nous devons sentir l'étroite solidarité qui unit Ingénieurs des Mines et Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Quelques démarches que j'ai faites ces temps derniers me donnent à craindre que cette solidarité n'ait à s'exercer effectivement à bref délai, ne serait-ce que devant les commissions de reclassement, ou devant les organismes qui auront à mettre sur pied un statut des corps techniques.

Il fut un temps, révolu maintenant, et il n'y a pas à y revenir, où Ingénieurs des Mines et Ingénieurs des Ponts et Chaussées constituaient la quasi-totalité des Ingénieurs. S'il n'en est plus de même, sont demeurées des règles de sélection, qui sont, pour eux, infiniment plus sévères que pour les autres corps d'ingénieurs et que sans nous attacher trop à la règle d'une arithmétique ordinale, dont on conteste la valeur de détail, nous devons faire valoir. Ce ne sera certainement pas facile et, pour aboutir, Ingénieurs des Mines, comme Ingénieurs des Ponts, ont intérêt à être étroitement unis.

Le groupe des Mines a d'abord présenté un projet de modification des statuts, qui nous a semblé aller un peu loin. Nous nous sommes réunis à nouveau et nous avons abouti à un projet de modification de statuts, comportant pour l'Administration de l'Association deux sous-comités, un Ponts et Chaussées, un Mines, compétent chacun pour les questions propres à leur Corps, hors l'opposition cependant de l'autre Corps, qui sera représenté au sous-comité. Les questions générales demeureront de la compétence du comité réunissant les deux sous-comités.

Nous pensons soumettre ces modifications à une assemblée générale extraordinaire, spécialement convoquée à cet effet.

SYNDICAT DES INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES.

Suivant le sentiment qui avait paru se manifester à la dernière assemblée générale ordinaire, le Comité n'avait pas placé, au premier rang de ses préoccupations la question syndicale.

Nous avons été informés que quelques Ingénieurs pensaient au contraire qu'il était indispensable de prendre position. Ils ont pris l'initiative de fonder, le 10 avril 1945, un Syndicat, affilié à la Confédération Générale du Travail, par l'intermédiaire de la Fédération des Travaux Publics et nous ont fait connaître leur désir d'entretenir, avec le P.C.M. qui demeure, les meilleures relations. C'est aussi le désir de votre Comité.

ROLE DU P.C.M. ET MÉTHODE DE TRAVAIL.

Nous avons été amenés à nous demander, à diverses reprises, quelles devaient être les limites que le P.C.M. s'assignait. Doit-il rester cantonné dans la sauvegarde de nos intérêts matériels et moraux ; ou doit-il, au contraire, débordant ce que traditionnellement il a fait, essayer de coopérer à la bonne marche, aux progrès et éventuellement à la rénovation de nos services.

Dans l'ensemble votre comité a pensé que cette seconde manière s'imposait, surtout dans les conditions présentes. Notre association n'aura de force que si elle sait se rendre utile, au delà de nos intérêts propres.

L'objection la plus grave qui ait été faite à cette manière de voir est que, ayant de telles ambitions, il faudra savoir les réaliser. A priori, cela ne paraissait pas facile et une expérience de près d'un an dans cette voie montre qu'effectivement cette difficulté n'avait pas été surestimée.

On nous a objecté également que c'était vouloir nous substituer à l'Administration et singulièrement à une Administration que, s'il nous arrive de la critiquer quelquefois dans ses détails, nous respectons infiniment et à laquelle nous avons beaucoup de reconnaissance, par l'esprit large dont elle conduit nos services. Il est à peine besoin de dire que ces sentiments sont encore renforcés vis-à-vis des organismes, où ne siègent d'ailleurs que des nôtres et qui ont plus spécialement la charge d'établir les directives générales : c'est-à-dire nos Inspecteurs Généraux d'une part, les Conseils Généraux des Ponts et Chaussées et des Mines d'autre part. Peut-être pouvait-on craindre qu'ils se formaliseraient quelque peu de nous voir prendre, dans ce qui est leur domaine fonctionnel, quelques initiatives. L'accueil que nous avons reçu des Vice-Présidents de ces hautes assemblées, ainsi que de nos différents Directeurs, nous a rassuré à cet égard.

Au surplus, était-il réellement possible de prendre une position différente ? Il ne me paraît pas douteux que sur les questions qui nous préoccupent au premier chef d'autres voix que la nôtre se feront entendre, à très juste titre d'ailleurs, car je pense que le syndicalisme se doit d'être constructif. Dans cette situation de fait, n'aurions-nous pas beaucoup à perdre et rien à gagner à rester dans le silence.

Mais toutes ces raisons qui sont un peu, il faut le reconnaître, des raisons de chapelle, sont dépassées et de beaucoup par des motifs d'un tout autre ordre et autrement puissants. Ce n'est pas seulement sur le plan matériel que notre pays, si durement éprouvé, a besoin d'une véritable reconstruction : il n'est pas de trop que tous y coopèrent et apportent leur contribution à une rénovation, dans le sens d'un meilleur rendement, qui est à la base de notre position dans le monde ; où, sinon dans le sein de notre association, travaillerons-nous tous en ce sens.

Reste la première objection : celle qu'à entreprendre une telle œuvre on se doit de réussir. Sur ce point, j'ai bon espoir : ce ne sont, ni les Mineurs, ni les Ponts qui manquent d'intelligence ou d'imagination. Peut-être est-il cependant nécessaire que, de temps à autre, votre Président vous redise que si le fait d'adhérer à notre Association vous donne en tout premier lieu ce droit sacré et imprescriptible d'interpeller, une fois par an, votre comité et de lui témoigner que vous estimez qu'il a bien peu fait, votre adhésion comporte par contre un devoir continu, celui de participer de façon permanente à nos travaux, en vous préoccupant, à chaque instant, de ce qui doit être le mieux, et

en nous en faisant part : ce qui sera toujours bien accueilli, mais le sera d'autant mieux que vos propositions seront menées assez loin, pour être directement utilisables.

Vous savez quelle formule nous avons mis sur pied pour répondre à un programme d'une telle ampleur : la constitution d'équipes spécialisées, comprenant un petit nombre de personnes, un chef d'équipe, qui est là pour orienter et apporter son expérience, un rapporteur qui doit être l'âme et quelques-uns d'entre nous que nous pensons plus particulièrement intéressés par le genre de questions qui est l'objet de l'équipe.

Ces équipes sont au travail : les unes ont déjà fait du bon travail ; pour peu apparent qu'il soit, il n'en est pas moins très profitable. Il s'agissait souvent de définir et de préciser une doctrine : et, dans un ensemble de personnes, toutes aussi individualistes que vous l'êtes, c'est moins simple qu'il ne paraît au premier abord.

D'autres équipes sont moins avancées, je n'ai pas à les désigner nommément : elles se reconnaîtront d'elles-mêmes et je pense qu'elles auront à cœur de rattraper les plus avancées.

Nous avons eu la suggestion de désigner dans chaque groupe, un correspondant pour chacune des équipes, correspondant qui aurait son esprit plus particulièrement orienté vers un genre de questions déterminé : vous nous direz tout à l'heure ce que vous pensez d'une telle suggestion.

PERSONNEL — RECRUTEMENT.

A la dernière assemblée générale, vous avez manifesté beaucoup d'émotion, devant les projets de recrutement d'Ingénieurs des Ponts et Chaussées. Nous en avons fait part au Ministre d'alors, M. René MAYER, mais les textes étaient sur le point de sortir et nous n'avons pas obtenu leur modification.

Parmi les arguments qui nous ont été opposés, il faut signaler que le Ministre s'était entouré des avis les plus autorisés, notamment de celui du Conseil Général des Ponts, de celui du Conseil d'Etat ; et également de celui de notre propre Association et le texte intervenu est semblable, quant au fond, à ce dernier avis, antérieur à notre dernière assemblée (il est du 20 mars 1945) et dont vous avez pu prendre connaissance dans le premier numéro de la nouvelle série de notre Bulletin.

100 Ingénieurs des Ponts et Chaussées viennent donc d'être nommés, soit à titre définitif, soit sous réserve d'une confirmation ultérieure, qui doit être de règle.

Quels qu'aient pu être nos sentiments sur la nécessité ou l'opportunité d'une telle mesure, nous avons à souhaiter la bienvenue à nos nouveaux collègues, qui savent bien, que, si notre association se préoccupe à juste titre des conditions de nomination, elle ne connaît plus, comme cela a été le cas lors du rattachement des Ingénieurs du Cadre Latéral, une fois celles-ci réalisées, que des Ingénieurs des Ponts et Chaussées, entre lesquels elle ne distingue pas.

Est-ce à dire que tous les problèmes soient résolus ? Certainement pas. Car la question avait un double aspect :

d'une part, il fallait parer à un déficit numérique ; et ce côté de la question est maintenant hors de cause ;

d'autre part, il y a le point de vue de la nature de nos occupations. C'est un fait, qu'un mouvement de date ancienne, mais qui, même si l'on fait abstraction des circonstances de ces dernières années, dont nous espérons bien qu'elles laisseront peu de résidus, s'est singulièrement accéléré depuis une vingtaine d'années, nous conduit à nous occuper de plus en plus d'administration pure. Ce n'est point que nous en sous-estimions le rôle et la nécessité ; mais le soin que nous sommes amené à donner à ces questions ne peut l'être qu'au détriment de notre rôle ou de notre valeur technique. Et l'intérêt de nos services et l'intérêt général du pays coïncident parfaitement avec nos propres désirs de revenir le plus possible et le plus vite possible à une autre compréhension de notre métier.

Ceci peut se faire dans une double voie ; mais par chacune desquelles bien peu a été fait jusqu'ici et qu'à mon sens, votre Comité et le P.C.M. tout entier doivent mettre au premier rang de leurs préoccupations.

Tout d'abord, il n'est nullement évident que les règles d'administration ne puissent être modifiées dans le sens d'une efficience très accrue. C'est même plausible. C'est la tâche et de la commission des méthodes et de notre propre équipe « méthodes ». Les difficultés, pour peu apparentes qu'elles soient, doivent être très réelles ; car nous avons reçu à ce sujet bien peu de suggestions réellement utilisables. Et je convie tout le monde à notre aide sur ce point, non sans faire observer, encore une fois, que ce dont nous avons besoin, ce n'est pas de discours généraux, sur lesquels, on est vite d'accord, mais qui ne conduisent à rien, mais de propositions précises, étant bien entendu que ces propositions peuvent et doivent porter aussi bien sur les questions de structure que sur les détails.

L'autre voie, c'est de ne pas imposer aux Ingénieurs, de faire eux-mêmes, ce que d'autres,

sous leur direction et sous leur autorité, sont capables de faire. Nous ne croyons pas être trop prétentieux en assurant que nous sommes mal utilisés et que nous sommes capables de faire mieux que ce que nous faisons. Il reste à trouver la structure à donner à nos services à cet effet : le comité s'en est préoccupé. Deux solutions avaient été mises en avant ; elles avaient ceci de commun qu'elles créaient toutes deux un cadre intermédiaire se différenciant en ce que la première créait réellement des grades nouveaux, la seconde se bornant à confier à certains ingénieurs T.P.E. des fonctions spéciales, compensées par certains avantages, mais ne portant pas sur le grade. C'est cette deuxième solution qui avait été préconisée par le Comité. Portant essentiellement sur des Ingénieurs T.P.E., elle ne pouvait aboutir qu'avec l'adhésion de ceux-ci ; le syndicat des Ingénieurs T.P.E. s'y est montré résolument hostile. Si bien que la question reste non résolue et, pour ma part, je pense que c'est une de celles que le comité doit reprendre.

Le comité aura également à se préoccuper des questions d'avancement ; il est bien certain que nous sommes, les Ingénieurs des Ponts et Chaussées surtout, car à cet égard, les Ingénieurs des Mines sont plus favorisés, le Corps où l'avancement est le plus lent. Cette difficulté vient de s'aggraver sérieusement, à la suite de la décision, justifiée d'ailleurs à beaucoup de titres, d'un report de la limite d'âge.

TRAITEMENTS ET RÉMUNÉRATION.

C'est sur ce chapitre que le mécontentement des ingénieurs est à la fois le plus marqué et le plus justifié : nous savons tous, par expérience personnelle, à quelle régression nous a conduit le régime défini pour les traitements par l'Ordonnance du 6 janvier 1945, et pour les indemnités par le décret du 7 juillet 1945.

Si nous ne le savons tous que trop, il ne faut pas croire que ce soit aussi évident pour d'autres et, en particulier, pour les services des Finances.

Il était donc nécessaire d'abord de bien le montrer et ensuite de préciser notre point de vue sur les remèdes et de déposer nos demandes.

C'est une tâche à laquelle s'est attelé le Comité tout entier ; mais plus spécialement notre équipe traitement et surtout son rapporteur M. LEROY qui a réuni, soit dans son rapport, soit dans ses annexes, un faisceau d'arguments et un faisceau de preuves qui nous paraissent devoir rallier à notre thèse ceux qui auront à s'occuper de la question. Je pense que vous avez tous lu ce rapport qui a été inséré dans notre bulletin de février 1946 et que vous en avez

apprécié la valeur. Je vous propose d'abord de remercier M. LEROY de son étude.

Le bien fondé de nos demandes apparaît avec évidence, lorsqu'on constate qu'alors que la règle que s'est fixée le gouvernement est de porter les fonctionnaires au coefficient 3,6 ; nous avons nous, tous les éléments de rémunération compris, des coefficients qui varient de 2,28 pour l'ingénieur ordinaire le moins favorisé, à 2,59 pour la moyenne des ingénieurs en chef et les Inspecteurs généraux eux-mêmes, qui ont été un peu moins maltraités n'atteignent en moyenne que le coefficient 3,2. Pour être porté, comme tout le monde, au coefficient 3,6, cet ingénieur ordinaire, particulièrement touché, devrait donc avoir sa rémunération actuelle augmentée de 58 %.

Cet argument arithmétique est peut-être celui qui devrait le plus frapper : il est loin d'être le seul. Vous avez vu dans le rapport LEROY combien nous avons souffert en valeur relative de l'inflation des titres des administrations et de leur inflation numérique tout court : le cas étant le plus net pour les jeunes administrations.

Il fallait également préciser nos demandes ; à ce sujet, nous avons pensé qu'il y avait lieu de les faire porter à la fois sur les traitements et, en définitive, ce que le Comité a demandé en votre nom c'est :

1°) les échelles de traitement 350-400.000 pour les inspecteurs généraux, 255-315 pour les ingénieurs en chef, 165-210 pour les ingénieurs ordinaires et 90 pour les ingénieurs élèves ;

2°) la mise à la disposition intégrale du ministre des Travaux Publics, pour être réparties sous forme de prime de rendement, des rentrées au fonds commun ;

3°) le rétablissement des indemnités pour notre action au bénéfice des autres ministères, et, sur ces deux derniers points, notre intérêt rejoint pleinement l'intérêt bien compris de l'Etat.

Nous étions fondés à considérer ces demandes comme modérées et, puisqu'il s'agissait simplement de rétablir une parité, qui avait été décrochée à notre détriment, nous étions fondés à penser qu'elles étaient pleinement compatibles avec la situation du pays, qui, nous le savons bien, impose à tous des sacrifices que nous sommes prêts à supporter comme tous.

C'est à notre Ministre, au Ministre des Travaux Publics et des Transports, que nous les avons présentées. L'accueil cordial qu'il nous a fait ne l'a point empêché de nous opposer une fin de non recevoir absolue. Le Ministre a invoqué la décision gouvernementale de stabilisation des traitements et des salaires, décision

qui entraîne le rejet, au moins momentané et jusqu'à nouvel ordre, de tout examen de telles demandes. Nos arguments que, pour nous, il s'agit essentiellement de corriger une erreur, n'ont rien changé à sa position.

Nous avons seulement obtenu de M. Jules MOCH l'assurance que si la situation d'une catégorie de fonctionnaires venait à être examinée — il s'agissait des magistrats — serait alors examinée, et en même temps, la situation de certains des fonctionnaires du Ministère des Travaux Publics.

Tel est le résultat négatif dont nous avons à vous rendre compte.

Votre Comité s'est effectivement demandé si, dans le moment présent, il y avait lieu de s'en tenir là : il l'a pensé, tant du moins, que serait tenue fermement la position du gouvernement, que rien ne serait examiné et qu'il ne serait porté remède à aucune situation particulière, si bien fondés qu'en soient les motifs.

Nous avons suivi attentivement ce qui s'est passé depuis et nos n'avons pas eu connaissance de redressements quelconques.

Cette situation est loin de vous donner satisfaction : pour nous, nous ne considérons pas la question comme résolue et sommes bien décidés à la reprendre à la première occasion.

Depuis, le Gouvernement a constitué une commission de reclassement où seront évoqués ces problèmes : nous avons eu la satisfaction de constater que, parmi les peu nombreux fonctionnaires qu'elle comprend, figure organiquement un Ingénieur, des Ponts et Chaussées. Et nous ne saurions trop remercier l'administration d'avoir désigné l'un d'entre nous dont on peut bien dire qu'il est un de ceux qui connaissent le mieux les besoins de nos services et dont le dévouement à nos deux Corps s'affirme chaque jour.

Enfin, et bien que cette idée soit encore un peu jeune pour avoir chance d'aboutir dans les faits dès maintenant, nous n'avons pas manqué de faire observer combien il était paradoxal, dans l'état nouveau, de faire des situations différentes aux Ingénieurs selon qu'ils sont au service direct de l'Etat, ou qu'ils sont à son service indirect par le truchement de sociétés nationalisées. Je crois, pour ma part, que c'est une idée qu'il faut propager et que, sinon aujourd'hui, du moins dans un avenir pas très lointain, elle peut nous procurer certaines des satisfactions qui nous sont aujourd'hui injustement refusées. Je noterai que l'évoquant devant Monsieur le Ministre de la Production Industrielle, à propos de la situation de la Société Nationale des Houillères de France, il a bien voulu nous dire que, si différence il y avait, elle devait

être à l'avantage des fonctionnaires assurant le contrôle.

ROLE ET ATTRIBUTIONS DE NOS SERVICES — RELATIONS AVEC LES AUTRES SERVICES.

A. — Ponts et Chaussées.

Il était nécessaire, sur ces questions, de définir une doctrine, car il ne paraissait pas évident a priori que l'on puisse dégager, en la matière, une suite de principes qui réponde à l'opinion, sinon de l'ensemble, du moins d'une grande majorité.

Le Comité a eu l'occasion d'en discuter longuement, soit en soi, soit à propos d'autres questions. Contrairement à ce que l'on pouvait croire, la thèse d'après laquelle les services devaient chercher à restreindre leur domaine, pour être mieux à même, dans un domaine limité, d'approfondir leur action, n'a pas eu de défenseurs — et il est apparu, presque tout de suite, que le plus grand nombre d'entre nous estime qu'il y a nécessité d'avoir localement un petit nombre de chefs de service, qu'il n'y a pas lieu de multiplier les corps techniques, en bref, qu'un seul service doit assurer l'ensemble des « Travaux Publics », ces mots étant entendus dans un sens large et sans qu'il y ait lieu de faire de distinctions d'après le département ministériel dont relèvent ces travaux.

Cela a été l'objet d'une note sur les questions d'organisation générale et sur la fonction publique, note que nous avons remise au Ministre des Travaux Publics, d'une part et au Directeur de la Fonction Publique, d'autre part. Ce dernier se préoccupe actuellement d'un statut des corps techniques : ses projets sont encore bien vagues et nous garderons de ce côté un contact étroit. Mais nous avons déjà senti un danger très réel : nous n'avons rien à gagner, ni moralement, ni matériellement, à une unification ; votre Comité tâchera d'être vigilant de ce côté, mais il ne doit pas vous dissimuler que c'est un point où son action lui paraît des plus difficiles à poursuivre. C'est un des domaines où il est le plus évident que Mineurs et Ponts sont étroitement solidaires et doivent rester fermement unis.

Nos interventions, vis-à-vis des autres administrations, dont je vous donnerai le détail tout à l'heure, se sont inspirées de ces principes.

Il est un autre point qui nous tient à cœur. Notre administration mère, celle des Travaux Publics, sait que sa force viendra de la force de ses services extérieurs. Notre Administration centrale sait nous faire confiance, elle nous témoigne chaque jour de l'estime en laquelle elle nous tient. Aussi, sommes-nous très attachés à faire

respecter par toutes autres administrations, qui parfois y sont moins enclines, des règles du même ordre et cela non pas par souci de prestige ou d'indépendance — car enfin, la solution paresseuse pour un chef de service est peut-être le moins indépendant possible — mais pour le bien du service. Autrement dit, nous sommes très attachés à nos règles de structure. Ces considérations ont commandé certaines de nos démarches, dont, il faut le dire, quelques-unes au sein même du Ministère des Travaux Publics, vis-à-vis des directions plus jeunes, ou plus récemment rattachées à la maison.

DISTRIBUTION D'EAU.

Vous avez vu — au bulletin de février — que nous avons été consultés sur la création d'un service départemental des distributions publiques d'eau. L'initiative en a été prise par le Ministère de l'Intérieur et le service serait confié soit au service des Ponts et Chaussées, soit au service du Génie Rural. Un texte préparé par le Ministère de l'Agriculture ne tenait pas un compte suffisant, et de la compétence de nos services, et du rôle qu'ils ont en la matière déjà rempli pour le bien du pays. Nous y avons répondu par un contre projet, où les limites entre attributions des services étaient déplacées.

Les deux administrations — Agriculture et Travaux Publics — ont manifesté le désir que nos associations cherchent à s'entendre à ce sujet. Aussi sommes-nous en conversation avec l'Association des ingénieurs du Génie Rural à ce sujet.

AGRICULTURE — SERVICE HYDRAULIQUE.

L'attention s'est trouvée appelée sur un texte qui avait passé un peu inaperçu à l'époque. Il s'agit d'un décret Agriculture — Finances du 21 février 1941, fusionnant les inspections générales du Service Hydraulique et du Service du Génie Rural. Il en résulterait que, pour le Service Hydraulique, nous pourrions être soumis à l'inspection de fonctionnaires qui ne seraient pas de notre Corps. C'est là un fait sans précédent.

Nous sommes intervenus auprès de M. le Directeur Général des Eaux et du Génie Rural, en protestant et contre le fond et contre la forme, le décret ayant été pris — par le gouvernement de Vichy d'ailleurs — sans le contre-seing du Ministre des Travaux Publics, nécessaire quand il s'agit d'une question d'organisation de nos services.

M. le Directeur Général des Eaux et du Génie Rural ne nous a pas donné de réponse définitive, mais il nous a paru bien peu favorable. Nous

sommes décidés à intervenir à nouveau et, si vous l'approuvez, très fermement, étant donné les répercussions et les extensions possibles d'un tel fait.

URBANISME ET RECONSTRUCTION.

Notre position sur ces questions a été définie par une lettre au Ministre des Travaux Publics que vous avez lue dans notre bulletin de mars. Ce que nous y disons est essentiellement que les Ingénieurs des Ponts et Chaussées doivent, dans l'élaboration même des plans d'urbanisme, être chargés de la partie concernant les services publics.

Nous avons remis cette lettre à M. BILLOUX, Ministre de la Reconstruction, qui a été sensible à nos arguments. L'après-midi même du jour où nous l'avions vu, il a défini à une cérémonie officielle l'établissement des plans d'urbanisme comme l'œuvre conjointe des Urbanistes et des Ingénieurs des Ponts et Chaussées.

Il reste cependant à provoquer les textes qui feront de ces intentions des dispositions réglementaires.

TRANSPORTS.

Votre Comité a estimé que nous devions émettre une opinion sur la meilleure structure à donner, dans un proche avenir, à la structure des transports et aux questions de coordination. Ça ne va pas tout seul : d'abord le problème est difficile en soi, ensuite il est difficile de le dissocier d'opinions idéologiques à priori. Notre doctrine n'a pu jusqu'ici être établie et nous sommes conduits à un véritable referendum, par envoi d'un questionnaire aux délégués de groupes.

AIR.

Lors de son entrée en fonction le Comité se trouvait en présence de deux textes élaborés, en accord avec le Ministère des Travaux Publics : un projet d'ordonnance portant création d'un corps d'Ingénieurs Adjoints et Adjoints Techniques des Travaux du Génie de l'Air et un projet de décret portant organisation de ces Corps.

Dans cette situation, le Comité avait estimé devoir concentrer son action sur deux objectifs principaux :

1°) modification de l'ordonnance, posant comme principe général que le service des travaux d'infrastructure est le Service des Ponts et Chaussées, le rôle du Génie de l'Air étant limité :

— à fournir certains éléments des cadres de l'Administration Centrale ;

— au renforcement, en tant que de besoin, des Services Locaux des Ponts et Chaussées.

— exceptionnellement à la constitution des Services Spéciaux.

2°) non création de l'École du Génie de l'Air, l'enseignement correspondant étant donné à l'École des Ponts et Chaussées. Ce n'est que le 15 octobre qu'une délégation du Comité fut reçue par M. TILLON, Ministre de l'Air, après avoir été reçue le 6 octobre par le Général de BOYSSON, Directeur de l'Infrastructure. Bien qu'elle rencontrât un accueil compréhensif, la thèse du Comité se heurta à la parution, annoncée comme imminente, de l'ordonnance, qui porte en effet la date du 18 octobre ; mais le Ministre promit de nous donner par les décrets d'application les satisfactions que nous demandions.

Un projet de texte fut élaboré par l'Équipe Air et adopté par le Comité, mais la situation se trouva modifiée par le décret du 22 décembre 1945 portant transfert au Ministère des Travaux Publics et des Transports des attributions précédemment dévolues au Ministre de l'Air en matière d'aviation civile.

Le Comité fixa sa position en conséquence et celle-ci fut portée à la connaissance de M. le Ministre des Travaux Publics au cours de l'audience qu'il nous a accordée le 13 février 1946. Cette position consistait à demander l'abrogation pure et simple de l'ordonnance du 18 octobre 1945, étant entendu que, dans l'attente de cette réforme à réaliser par voie législative, il serait fait un usage limité des règles transitoires de recrutement des Ingénieurs du Génie de l'Air et qu'un décret, déterminant les conditions de participation des Ingénieurs des Ponts et Chaussées aux Travaux du Génie de l'Air, interviendrait pour poser le principe qui avait toujours été à la base de l'action du Comité.

En même temps le Comité affirmait à nouveau son point de vue au sujet de l'École du Génie de l'Air et demandait la suppression des Directions Régionales ainsi que la subordination directe au Ministre de la Direction des Bases aériennes, sauf en matière d'Administration Générale.

Le projet de décret dont il vient d'être question, ainsi que trois autres textes d'application, furent élaborés ; mais, dans l'intervalle, la position du Ministère se fixa dans le sens de la préparation d'un projet de loi portant suppression des Corps créés par l'ordonnance du 18 octobre 1945, les attributions de ces Corps étant transférés aux personnels des Ponts et Chaussées, dont les effectifs seraient augmentés en conséquence.

Ce projet n'a pas abouti et on peut déplorer que la position du Service des Ponts et Chaussées n'ait pas été assurée, dans le cadre de la lé-

gislation existante, par le décret dont il a été question plus haut. Toutefois une circulaire du 12 avril 1946 a amorcé l'organisation des Services dans le sens que nous demandons.

ELECTRICITÉ.

Dès le mois de décembre 1945, une Équipe Electricité a été créée en vue d'étudier au double point de vue de l'intérêt général et des intérêts du Corps des Ponts et Chaussées les problèmes posés par la Nationalisation de l'Electricité.

Au cours d'une première réunion qui s'est tenue le 25 janvier 1946, l'Équipe s'est efforcée, en dépit de l'incertitude absolue dans laquelle elle se trouvait quant aux textes qui seraient finalement élaborés, de dégager quelques idées générales sur la base du projet alors déposé par le Gouvernement sur le bureau de l'Assemblée Constituante. Une note préparée par l'Équipe a été envoyée aux Délégués de Groupe et la question a été discutée par le Comité au cours de sa séance du 4 février 1946. La discussion a surtout mis en évidence les divergences de vues existant sur la question de l'échelon auquel doit s'exercer le contrôle des Distributions.

Depuis la promulgation de la loi sur la nationalisation, le 8 avril dernier, l'équipe Electricité s'est réunie. Elle a constaté que la loi n'avait expressément prévu que le contrôle financier et qu'aucune disposition spéciale n'était édictée en ce qui concerne le contrôle technique, cependant conservé du fait du maintien en vigueur des lois de 1906 et 1919.

L'orientation à donner à l'organisation du contrôle reste la préoccupation de l'équipe.

B. — Mines.

1) Un texte ayant créé au Ministère de la Production Industrielle une commission d'études chargée d'examiner la réforme de l'administration centrale de ce département et notre association n'y étant pas représentée, une délégation de votre Comité, au cours d'une audience que lui accorda le Ministre de la Production Industrielle, exposa à celui-ci le rôle de notre Association. Le Ministre voulut bien reconnaître que le P.C.M. avait vocation à participer à des études de cet ordre et deux délégués choisis parmi ses membres furent adjoints à la Commission. Cette Commission ne s'est d'ailleurs pas réunie depuis.

2) Une loi du 24 mars 1946 a supprimé à partir du 1^{er} avril les services régionaux d'un certain nombre de Départements ministériels et notamment les Inspections Générales de la Production Industrielle ainsi que les Services Régio-

naux qui en dépendent. Les Directions de la Sidérurgie et des Carburants perdaient leurs Services Régionaux; les Arrondissements minéralogiques et les Circonscriptions Electriques restent toutefois inchangées.

L'article 15 de la loi du 23 mars prévoyait que dans le même délai le Ministre devait prendre des mesures en vue de la réorganisation de ses services.

Au moment où elle avait connaissance de ce texte notre Association apprenait que l'idée maîtresse du Ministère de la Production Industrielle était la création de délégués départementaux assistés d'adjoints spécialisés, création destinée à pallier l'abolition des anciennes circonscriptions régionales.

Les délégués du groupe des Mines crurent devoir témoigner au Ministre leur émotion d'apprendre que ce plan, sur lequel notre Association n'avait pas été consultée, était soumis au Gouvernement et à la Commission des Finances dans le cadre des mesures urgentes d'assainissement du budget de l'Etat.

Dans une note, dont les termes furent ratifiés par le Conseil Général des Mines et par votre Comité et qui sera incessamment publiée au Bulletin, les Délégués du groupe des Mines exposèrent au Ministre la possibilité, en faisant appel aux seuls Corps permanents de la Production Industrielle — (c'est-à-dire aux Ingénieurs des Ponts et Chaussées pour l'électricité et aux Ingénieurs des Mines pour l'ensemble de l'Industrie lourde, — de procéder à une réorganisation rationnelle de son Ministère et préciser comment le Corps des Mines pourrait — (sous réserve des attributions des Ingénieurs des Ponts et Chaussées en matière d'électricité) — assumer pour l'ensemble de la Production Industrielle les missions essentielles et permanentes qui incombent à ce Département.

Cette note retint l'attention de Monsieur le Directeur du Cabinet du Ministre, qui au cours de diverses entrevues qu'il leur accorda, tout en affirmant la volonté du Ministre de voir aboutir le canevas Départemental qu'il avait proposé, manifesta à nos Délégués son désir de voir les Ingénieurs des Mines jouer dans le secteur de la Production, un rôle plus considérable qu'ils ne l'avaient fait jusqu'alors et demanda si le Corps des Mines était disposé à accepter de voir éventuellement élargir ses attributions organiques et de devenir — (sous la réserve indiquée tout à l'heure, en ce qui concerne l'Electricité) — le Corps Technique de la Production Industrielle; M. SAUSER précisa à cette occasion que la mise en place des Délégués départementaux de la Production Industrielle ne préjugait en rien de la solution qui devrait être prise quant

au Corps de la Production Industrielle dont la constitution s'avérait nécessaire.

Réuni d'urgence pour examiner cette proposition susceptible d'influer profondément sur son avenir, le Corps des Mines décida à l'unanimité de répondre par l'affirmative à la question qui lui était posée.

Informé officiellement de cette réponse, M. SAUSER voulut bien s'en féliciter et fit savoir qu'il prierait le Ministre de lui donner une suite concrète sous forme de propositions précises.

Le Directeur de l'Administration Générale a ultérieurement laissé entendre que son Service voyait favorablement la position prise par le Corps des Mines.

Une incertitude assez considérable semble régner sur le statut de la représentation locale de la Production Industrielle. Le Ministre de la Production Industrielle, dans une déclaration devant l'Assemblée Constituante, a en effet indiqué récemment qu'il « espérait que, à bref « délai, la représentation départementale de son « Ministère aurait définitivement vécu ».

ŒUVRES SOCIALES.

Vos représentants ont pris une part active à la création de la société mutualiste du Personnel des Travaux Publics et des Transports. Vous avez été avisé de cette création et avez reçu, à son sujet, les premiers renseignements par la circulaire série A n° 17 du 8 avril 1946. Le Comité compte que cette mutuelle recueillera l'adhésion de l'unanimité des Ingénieurs.

J'ai laissé de côté, pour ne pas allonger, trop ce compte rendu, certaines interventions moins importantes: vous en trouverez mention dans les différents numéros du bulletin.

Je m'excuse d'avoir retenu si longtemps votre attention et, avant de vous donner la parole pour la discussion, je prie notre trésorier, M. MICHEL, de nous donner lecture de son rapport sur les comptes de notre Association.

Le Président,
STAHL.

RAPPORT FINANCIER DU TRÉSORIER

Messieurs,

Depuis six ans, les comptes de l'Association n'ont pas été soumis à l'approbation de l'Assemblée Générale. Les derniers comptes approuvés

l'ont été par l'Assemblée Générale du 29 janvier 1939, pour l'année sociale 1937-1938. Depuis, les fonds ont été gérés, jusqu'au 31 octobre 1941, par le Comité que présidait M. DAUVERGNE. A cette date, l'Association a été placée sous séquestre de l'Administration des Domaines. La gestion du séquestre a cessé, après mainlevée, le 3 septembre 1945. Nous allons vous présenter un bilan raccourci de ces Exercices.

Nous vous rappelons que, aux termes des articles 17 et 18 des statuts, il est prévu que les fonds de l'Association se divisent en deux : l'un, le fonds social, constitué par le versement des cotisations rédimées ; l'Assemblée Générale peut seule autoriser le Comité à en disposer ; les revenus de ce fonds sont affectés aux dépenses courantes ; l'autre, le fonds de réserve, constitué par le versement des excédents de recettes des Exercices antérieurs, qui reste à la disposition du Comité ; toutefois, l'Assemblée Générale peut décider le versement d'une partie de ce fonds de réserve au fonds social.

Le montant du fonds social au 31 octobre 1938 avait été fixé par l'Assemblée Générale du 29 janvier 1939 ; il s'élevait à 139.050 francs ;

au 31 octobre 1941, il atteignait 148.050 francs ; dans le même temps, le fonds de réserve est passé de 50.396 frs 60 à 32.380 frs 55 ; ces 20.000 francs de diminution correspond à la perte sur les contrats de publicité du Bulletin, dont la publication a été interrompue par la guerre.

Le 31 octobre 1941, le Comité remit au séquestre un porte feuille dont la valeur en bourse était de 129.894 frs 79 et une somme de 40.535 frs 26. Le séquestre a restitué à l'Association un porte-feuille dont la valeur en bourse au 31 octobre 1945 était de 174.224 francs et une somme de 78.000 francs.

Le fonds social n'ayant pas varié, le fonds de réserve passe à 104.174 francs. Ce chiffre ne doit pas faire illusion : le P.C.M. a été presque ruiné par la guerre.

Conformément à l'article 19 des statuts, le Comité vous demande d'approuver, pour régularisation, les comptes de l'ancien Comité et du séquestre.

Il me reste à vous présenter les comptes de l'année sociale écoulée, arrêtée au 31 octobre 1945.

I. — ADHÉSIONS.

La situation numérique des Sociétaires s'établit comme suit :

	P.C.	Mines	Ensemble
Membres Bienfaiteurs	2	0	2
Membres Perpétuels	180	27	207
Membres annuels	941	148	1.089
Totaux	1.123	175	1.298

II. — RECETTES ET DÉPENSES COURANTES DE L'EXERCICE.

Dépenses :		
— frais généraux d'administration.....		44.762,50
— publication du Bulletin (N° d'octobre).....		43.446,00
Total des dépenses.....		88.208,50
Recettes :		
— 266 cotisations seulement étaient rentrées au 31 octobre 1945.....		75.807,50
— divers		650,00
Total des recettes.....		76.457,50
Excédent des dépenses.....		11.751,00

III. — VALEURS EN PORTEFEUILLE.

Votre portefeuille comprend les valeurs suivantes :

— 180 francs Rente 3 % à 101 francs	6.060,00
— 910 francs Rente 3 ½ % 1942 à 101 fr. 75.....	26.455,00
— 500 francs Rente 5 % 1920 à 146 fr. 30.....	14.630,00
— 120 francs Rente 3 % perpétuels à 100 francs	4.010,00

— 3 obligations Chemin de fer Bourbonnais à 449 francs	1.847,00
— 7 obligations Est 4 % à 846 francs.....	5.922,00
— 6 obligations Ouest 2 ½ % à 432 francs.....	2.592,00
— 2 obligations P.O. 2 ½ % à 433 francs.....	866,00
— 9 obligations Chemin de fer Indochine à 355 francs	3.195,00
— 4 obligations Chemin de fer Bourbonnais à 449 francs.....	1.796,00
— 5 obligations P.L.M. 3 % à 410 francs.....	2.050,00
— 7 obligations Chemin de fer Djibouti à 288 francs	2.016,00
— 8 obligations Communales 3 % de 1891 à 340 francs	2.720,00
— 500 francs rente 5 % 1920 à 146 fr. 20	14.620,00
— 10.000 francs Capital Trésor 4 ½ % 1933 à 1.445.....	14.450,00
— 750 francs rente 3 % 1942 à 98 fr. 45	24.612,50

Total 127.341,50

plus 1.327 fr. 50 de rente 4 ½ % 1932-A et 85 francs de rente 4 % 1918, en cours de conversion et toujours entre les mains de l'Administration des Domaines.

Aucune opération n'a été effectuée entre la remise des titres par les Domaines, le 3 septembre 1945 et la fin de l'Exercice.

La valeur en Bourse du Portefeuille au 31 octobre 1945 était de 174.224 francs.

IV. — FONDS DE L'ASSOCIATION.

— A) *Fonds social.*

Aucune cotisation rédimée n'a été reçue : le fonds social est donc resté à 148.050 francs.

— B) *Fonds de réserve.*

La gestion du séquestre avait porté le fonds de réserve à 104.174 francs ; il est à diminuer de l'excédent des dépenses de l'Exercice, soit 11.751 francs : son montant s'élève donc à 92.423 francs.

V. — BILAN.

— *Actif :*

Portefeuille (valeur au 31 octobre 1945).....	174.224
Compte chèques postaux.....	66.285
	<hr/>
Banque	240.509
	— 36
	<hr/>
Balance.....	240.473

— *Passif :*

Fonds social au 31 octobre 1945.....	148.050
Fonds de Réserve au 31 octobre 1945.....	93.423
	<hr/>
Balance.....	240.473

Tel est le résumé des comptes que le Comité a l'honneur de soumettre à votre approbation.

Le Comité a tenu, en outre, à vous informer de la situation de votre Trésorerie au 1^{er} mai 1946 :

— a) Cotisations 1944-45 :	
Rentrées prévues	290.000
Rentrées obtenues	210.000
— b) Cotisations 1945-46 :	
Rentrées prévues	290.000
Rentrées obtenues	37.055
— c) Il reste en caisse	20.000

— d) dépenses d'ici octobre :			
Deux Bulletins payés par la publicité.			
Deux Bulletins à 40.000 francs	80.000		
Six mois de frais d'administration	60.000	140.000	
— e) Rentrées à prévoir			150.000
— f) Situation de la caisse au 31 octobre 1946.....			30.000
— g) Dépenses du 31 octobre au 31 décembre 1946 :			
Un Bulletin à 40.000 francs.....			40.000
Un Bulletin payé par la publicité.			
Deux mois de frais d'administration	20.000	60.000	
— h) Rentrées			70.000

Il ne semble plus qu'il y ait à craindre de se trouver devant une caisse vide. Toutefois, ceci ne manquerait pas de se produire si le P.C.M. reprenait toutes ses activités d'antan : pour assurer les avances qui couvrent les frais d'organisation de voyages, conférences, etc., il faudrait au P.C.M. 100.000 francs de plus en caisse.

Ils y seraient si tous nos Camarades avaient payé leurs cotisations.

Certains Sociétaires ont demandé que la nouvelle cotisation des Membres Perpétuels soit fixée dès maintenant. Le Comité n'est pas de

cet avis : en effet, la valeur du franc est, hélas, encore instable, tandis que la bonne volonté des Sociétaires perpétuels anciens ou futurs est une valeur or. Aussi, il demande à votre Association de lui donner mandat d'établir cette cotisation lorsque la monnaie sera stabilisée : le taux serait dans la même proportion qu'avant guerre, par rapport aux cotisations annuelles.

Le Trésorier,

Jacques MICHEL.

PAIEMENT DES COTISATIONS

AVIS IMPORTANT

A partir de Juillet prochain, nous mettons en recouvrement postal, avec une majoration de 15 FRANCS par quittance, pour frais de recouvrement, les cotisations exigibles et non encore payées.

Nous prions instamment les Sociétaires intéressés soit de se mettre dès à présent en règle avec notre caisse pour éviter des frais, soit de faire bon accueil à la quittance qui leur sera présentée.

Voir à ce sujet les indications données dans le Bulletin du P. C. M. de Mars 1946 (pages 26 et 27).

PROCÈS-VERBAUX DES RÉUNIONS DU COMITÉ

Séance du Samedi 11 Mai 1946

Le Comité du P.C.M. s'est réuni le samedi 11 mai 1946, au Ministère des Travaux Publics, à Paris, sous la présidence de M. STAHL, Président.

Etaient présents : MM. BAUDET, DELAIGUE, DESVIGNES, DUBROCA, FISCHESSE, GENET, GUERBIGNY, ISSARTE, JOUVENT, LESIEUX, LEROY, MACAREZ, MEUNIER, MICHEL, PAOLI, PARENT, PERRIN, PERRINEAU, PROT, RENOUX, SIEGFRIED, STAHL.

Absents excusés : MM. DEUTSCH et VAUTHIER.

La séance est ouverte à 9 h. 45.

1°) APPROBATION DU P. V. DE LA PRÉCÉDENTE SÉANCE.

Le texte proposé pour le procès-verbal de la séance tenue le 1^{er} avril 1946 par le Comité du P.C.M. a été envoyé à tous les membres dudit Comité. Sous réserve de modifications de détails demandées par MM. PARENT, LESIEUX, DELAIGUE, SIEGFRIED, BAUDET et MACAREZ, ce texte est adopté.

2°) PRÉPARATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE.

Le Comité procède à l'examen détaillé du texte, qui a été distribué à ses membres, en vue de la présentation du rapport moral du Président à l'Assemblée Générale Ordinaire de 1946. Les différents paragraphes de ce rapport sont mis successivement en discussion.

Etat de l'Association. — Une liste provisoire des Membres des Corps des Ponts et Chaussées et des Mines a été établie par le Secrétariat, qui est invité à établir la communication de cette liste aux divers Groupes, aux fins de vérification avant publication.

Structure de l'Association. — Le Président rend compte de la réunion tenue avec le Groupe des Mines, en vue de réaliser un accord sur la modification de la structure de l'Association. Cet accord est réalisé et accepté par le Comité, il doit être sanctionné par une modification des Statuts ; à cet effet, une Assemblée Générale Extraordinaire doit être convoquée. Le Comité fixe au lundi 1^{er} juillet 1946 la date de cette Assemblée et décide que les pouvoirs établis pour celle-ci devront être libellés de façon à les

rendre valables pour une deuxième Assemblée Extraordinaire, au cas où le quorum nécessaire ne serait pas atteint à la première Assemblée Extraordinaire.

Syndicat des Ingénieurs des Ponts et Chaussées. — La constitution d'un Syndicat des Ingénieurs des Ponts et Chaussées donne lieu à discussion, parfois assez vive. Dans son ensemble, le Comité regrette que, s'il est littéralement bien exact que les fondateurs de ce Syndicat en ont informé le P.C.M., par une lettre qui sera insérée au Bulletin (1), le Comité ne s'est pas moins trouvé en présence d'une volonté bien arrêtée et n'a pas été mis à même de discuter en temps utile, c'est-à-dire avant sa constitution effective, avec les Membres de ce Syndicat, des rapports entre celui-ci et le P.C.M. Il regrette, en particulier, que ceux-ci n'aient pas consenti à adhérer à la proposition qui leur a été faite par le Président de ne le former qu'après l'Assemblée Générale du 12 mai 1946.

Sous cette réserve, le Comité approuve les termes du rapport moral par lesquels le Président compte en informer l'Assemblée et où, notamment, il émet l'espoir de relations cordiales.

La séance, levée à midi 15, est reprise à 14 h. 50.

Rôle et attributions des Services. — Après observations de M. GENET, quelques rectifications sont apportées au préambule.

Distribution d'eau — Service Hydraulique. — M. MEUNIER demande que la rédaction proposée soit modifiée de façon à ne pas engager l'avenir au cas où, après nouvelle démarche auprès du Directeur Général des Eaux et du Génie Rural, il ne serait pas possible d'obtenir une modification du décret du 21 février 1941, qui a supprimé les Inspecteurs Généraux de l'Hydraulique Agricole.

M. STAHL se déclare partisan d'une position ferme pour que n'interviennent dans les Services des Ponts et Chaussées que des fonctionnaires habilités par le Ministère des Travaux Publics.

Il rend compte de sa récente visite au Ministère de la Reconstruction.

M. RENOUX donne la situation actuelle de la question Transport et M. MACAREZ lit le texte

(1) Voir Bulletin du P. C. M. de mai 1946.

qu'il propose d'insérer dans le rapport moral pour ce qui concerne l'Air et l'Electricité.

Mines. — M. STAHL détaille le texte relatif aux Mines, rédigé par ce groupe et rappelle sa visite à la Direction de la Fonction Publique.

Urbanisme. — M. BAUDET signale que la Commission Interministérielle Travaux Publics — Reconstruction a élaboré un projet de statut fixant les conditions d'intervention du Service des Ponts et Chaussées en matière de Reconstruction. Les idées directrices seraient les suivantes :

— notre Service assurerait le contrôle général des travaux de voirie et des travaux annexes et réseaux divers à exécuter dans les villes sinistrées ; il serait chargé de la direction des travaux lorsque ceux-ci sont exécutés pour le compte du Ministère de la Reconstruction ou qu'ils portent sur les voiries nationale, départementale et vicinale ;

— dans l'élaboration même des plans d'urbanisme, notre Service serait chargé de la partie concernant les Services publics ;

— les Ingénieurs en Chef ne doivent rester Délégués Départementaux que dans les départements peu ou moyennement sinistrés (cas d'espèces) et les Services des Ponts et Chaussées ne doivent intervenir qu'au minimum dans les questions Dommages de guerre.

M. BAUDET signale la tendance du Ministère de la Reconstruction à retirer la Délégation Départementale aux Ingénieurs en Chef des Ponts et Chaussées.

On ignore la suite réservée par M. le Ministre des Travaux Publics à la lettre adressée en février dernier par le P.C.M., concernant le rôle de notre Service et du Ministère des Travaux Publics en matière d'Urbanisme : le Comité donne mission à l'Equipe Urbanisme de suivre la question pour aboutir à des textes précis sous forme d'arrêtés interministériels et circulaires.

Certains Camarades se sont émus de la création de postes d'Inspecteurs Techniques de la Reconstruction, sans aucune règle statutaire. M. STAHL estime que les Inspecteurs chargés d'inspecter les Services des Ponts et Chaussées doivent toujours être des Inspecteurs Généraux des Ponts et Chaussées, même lorsque notre Service prête son concours à d'autres Ministères. Le Comité décide de faire connaître ce point de vue au Ministre des Travaux Publics ; il charge son Président de se concerter avec MM. GENET, Roger RENAULT, BAUDET et MEUNIER, en vue de préparer un projet de lettre.

Traitements. — M. STAHL signale qu'un fait nouveau vient d'intervenir en ce qui concerne les traitements : les magistrats auxquels sont attribuées des indemnités de fonctions. Il demande si, en raison de la réponse faite précédemment par le Ministre des Travaux Publics, à une démarche du P.C.M., une nouvelle intervention est opportune. Le Comité est d'avis que, étant donné sa modicité, l'allocation consentie aux magistrats ne constitue pas le fait nouveau qui permettrait au P.C.M. d'intervenir utilement.

M. DESVIGNES signale les nouveaux traitements et indemnités des Ingénieurs des Travaux des Villes, publiés au Journal Officiel du 1^{er} mai 1946. Le Comité demande à l'Equipe Traitement-Rémunération de tenir compte de ces faits nouveaux lors d'interventions ultérieures.

M. ISSARTE rend compte de l'état de la question du pourvoi du P.C.M. devant le Conseil d'Etat, à propos du paiement des indemnités de fonds commun de 1944. Ce pourvoi est à l'étude de Maître CÉLICE, Avocat et sera déposé conjointement avec un membre du Syndicat des Ingénieurs des T.P.E., ce Syndicat ne pouvant pas légalement intervenir lui-même. Le Comité prend acte de ces indications ; conformément aux Statuts, il donne tous pouvoirs à son Président pour signer le pourvoi dont il s'agit et poursuivre l'instance qui en résultera.

M. LEROY donne connaissance des bases de l'étude qu'a entreprise l'Equipe Traitement-Rémunération en ce qui concerne la réponse à faire à M. le Ministre des Travaux Publics, au sujet de l'éventuelle suppression de la loi du 5 octobre 1941.

L'Equipe a envisagé successivement l'hypothèse où seuls seraient supprimés les versements effectués par les communes et départements en vertu de la loi du 5 octobre 1941 et celle où cette loi serait entièrement abrogée. Elle a préparé, pour le premier cas, un projet d'arrêté interministériel à prendre en exécution de l'article 2 de l'ordonnance du 17 mai 1945 (indemnités aux fonctionnaires de l'Etat) et, pour le deuxième cas, un projet de décret qui serait destiné à remplacer la loi abrogée.

Le Comité après avoir donné son avis sur certains points de ces projets (taux des honoraires, interventions des Services, etc...) s'en remet à l'Equipe Traitement et à son Président du soin de mettre l'étude au point dans le sens des desiderata précédemment exprimés par le P. C. M.

Une réunion de l'Equipe à laquelle assisteront M. STAHL, Président et M. GENET aura lieu, à cet effet, le samedi 18 mai à 14 h. 15.

Sous réserve de ces diverses observations, le Comité donne à son Président son accord sur le texte de rapport moral proposé.

Rapport financier. — M. MICHEL donne lecture du rapport financier à soumettre à l'approbation de l'Assemblée Générale Ordinaire. Après échange de vues sur les cotisations des Sociétaires Perpétuels, le Comité ajourne l'examen de cette question et donne son accord sur le rapport financier proposé.

3°) RESPONSABILITÉ DE L'ADMINISTRATION POUR LES VOYAGES EN AVION.

Le groupe de l'Afrique du Nord a soulevé la question de la responsabilité de l'Administration en cas d'accident survenant à des fonctionnaires effectuant par ordre des déplacements en avion. M. LESIEUX voudrait que cette responsabilité s'applique à tous les risques. Le Comité renvoie cette question à l'examen de l'Equipe Questions Sociales.

4°) CARTES DE CIRCULATION.

Il est rendu compte de la démarche effectuée auprès de la Direction Générale des chemins de fer et de laquelle il résulte que rien n'est changé aux cartes de circulation en chemins de fer.

5°) RÉCLAMATIONS DES INGÉNIEURS ISSUS DE L'EXAMEN PROFESSIONNEL.

M. LESIEUX donne lecture d'un projet de lettre au Ministre des Travaux Publics au sujet des réclamations faites par les Ingénieurs des Ponts et Chaussées issus de l'Examen Professionnel. Le Comité accepte ce texte, qui sera inséré au Bulletin du P.C.M.

6°) INDEMNITÉS POUR PAYS DÉSHÉRITÉS.

Le Comité adopte l'avis, émis par l'Equipe Traitements Rémunérations, de ne pas suivre la question d'extension des indemnités pour pays déshérités.

7°) BULLETIN D'INFORMATION DE SAÔNE-ET-LOIRE.

M. STAHL signale l'existence d'un Bulletin d'information du Service des Ponts et Chaussées de Saône-et-Loire, dû à l'initiative de M. BAUDET, Ingénieur en Chef de ce département qu'il félicite à ce sujet. Le Comité s'associe à son Président pour souhaiter la création de semblables publications dans d'autres départements.

8°) COMITÉ HYGIÈNE ET EAUX.

M. MEUNIER signale que le Comité Hygiène et Eaux a envoyé aux Ingénieurs en Chef un questionnaire concernant les modalités financières à prévoir pour la réalisation des distributions d'eau. Après avoir pris contact avec M. Bernard RENAUD, il estime qu'il y a intérêt à répondre à ces questionnaires. Le Comité donne son accord à ce sujet ; il est demandé aux différents Ingénieurs en Chef d'adresser copie de leur réponse à l'Equipe Agriculture-Distributions d'eau (M. CHASTE Rapporteur), qui est chargée d'en faire la synthèse.

9°) AVANCEMENTS DES INGÉNIEURS DU CADRE LATÉRAL.

Le Comité donne l'assurance à M. DELAIGUE, intervenant à ce sujet, que la question de l'avancement des ingénieurs du Cadre Latéral au grade d'Ingénieur en Chef n'est pas perdue de vue.

La séance est levée à 18 heures 10, étant entendu que les prochaines réunions du Comité auront lieu l'une à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire du 12 mai 1946, l'autre le mardi 4 juin 1946 en deux séances, l'une à 9 heures 30 pour les questions diverses, l'autre à 14 heures 30 pour les questions importantes.

Le Secrétaire-Adjoint,

PAOLI.

Le Président,

STAHL.

Séance du Dimanche 12 Mai 1946

Le nouveau Comité du P. C. M. s'est réuni le dimanche 12 mai 1946, à l'Ecole Nationale des Ponts et Chaussées, à Paris, à l'issue de l'Assemblée Générale Ordinaire, sous la présidence de M. DELAIGUE, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Doyen d'âge.

La séance est ouverte à 12 heures 45.

Etaient présents : MM. BAUDET, COR, COURBON, DELAIGUE, DESVIGNES, DUBROCA, DURAND-DUBIEF, FISCHESSE, GENET, GUERBIGNY, ISSARTE, JOUVENT, LESIEUX, MACAREZ, MEUNIER, PERRIN, PERRINEAU, RENOUX et STAHL.

Absents excusés : MM. DEUTSCH, LEROY et VAUTHIER.

1°) ÉLECTIONS DU BUREAU.

M. STAHL est maintenu à la présidence du Comité du P. C. M. Celui-ci maintient également à la Vice-Présidence MM. DELAIGUE, MACAREZ et PERRINEAU et, au poste de Secrétaire, M. DEUTSCH. Il désigne MM. DURAND-DUBIEF pour les fonctions de Secrétaire-Adjoint et COURBON pour celles de Trésorier.

M. STAHL prend alors la présidence de la séance.

2°) POUVOIRS AU TRÉSORIER.

Après en avoir délibéré, le Comité donne à son Trésorier, M. COURBON Jean, Ingénieur des Ponts et Chaussées, 28, rue des Saints-Pères, à Paris, tous pouvoirs pour l'exercice de ses fonctions.

M. COURBON pourra notamment ouvrir et fermer un compte de chèques postaux et un compte de banque, endosser, verser et retirer toutes sommes et valeur, émettre, endosser et acquitter tous chèques, virements et mandats, donner toutes quittances et décharges, louer tous coffres-forts au nom de l'Association et y accéder, acheter et vendre au comptant toutes valeurs entièrement libérées, régulariser toutes valeurs amorties.

La séance est levée à midi 55, étant entendu que la prochaine réunion du Comité aura lieu, comme il a été convenu, le mardi 4 juin en deux séances, l'une à 9 heures 30, l'autre à 14 heures 30.

Le Secrétaire-Adjoint,
DURAND-DUBIEF.

Le Président,
STAHL.

COMMUNIQUÉ DE LA VILLE DE BOURGES

Le poste d'Ingénieur Directeur des Services Techniques de la ville de Bourges est vacant.

Traitement fixé par l'arrêté ministériel du 23 Avril 1946 portant révision des Echelles de traitements des fonctionnaires communaux.

Adresser les demandes à M. le Maire de Bourges avant le 15 Juillet 1946.

CORRESPONDANCE

INGÉNIEURS DES PONTS ET CHAUSSÉES A MOINS DE TROIS ANS DE LA RETRAITE.

— Par lettre du 27 mai 1946, le Président du P.C.M. est intervenu auprès de M. le Ministre des Travaux Publics et des Transports, en vue d'obtenir que l'indemnité de fonctions des Ingénieurs Ordinaires des Ponts et Chaussées se trouvant à moins de trois ans de leur mise à la retraite soit automatiquement portée au maximum.

NOMINATIONS D'INGÉNIEURS EN CHEF DU CADRE LATÉRAL.

— Le Président du P.C.M. a proposé, par une lettre adressée en juin 1946 à M. le Ministre des Travaux Publics et des Transports, que l'article 3 du décret du 26 décembre 1940 soit modifié, en vue de permettre la nomination au grade d'Ingénieur en Chef, de certains Ingénieurs du Cadre Latéral non pourvus du Brevet National d'Aptitude, étant entendu que ces nominations se feront dans la limite du tiers de l'effectif total des Ingénieurs en Chef du Cadre Latéral.

La Retraite des Ingénieurs du cadre latéral

En vue de faciliter et de hâter la liquidation des retraites des Ingénieurs du Cadre Latéral, le Comité du P. C. M. est intervenu auprès des Ministères de l'Intérieur et des Travaux Publics. La lettre suivante a été adressée, le 27 mai dernier, à M. le Ministre de l'Intérieur, par le Président du P. C. M. :

Monsieur le Ministre,

Notre Association se permet d'appeler votre bienveillante attention sur la situation, au point de vue de la retraite, des anciens Agents du Service Vicinal.

Le décret du 26 décembre 1940 sur le rattachement de ces Agents à l'Administration des Ponts et Chaussées les a assujettis au régime des pensions civiles, mais en précisant que les modalités suivant lesquelles les pensions devraient être liquidées seraient fixées par décret. C'est l'objet du décret du 23 juin 1943.

Or, l'application de ces différents textes se révèle assez difficile et de nombreux Agents du Service Vicinal, admis à la retraite depuis longtemps, attendent encore la liquidation de leur pension. Cela est tout à fait regrettable, surtout dans les circonstances actuelles.

Afin de pallier à une de ces difficultés, l'Administration des Travaux Publics vous a demandé de bien vouloir établir des arrêtés d'assimilation permettant de calculer les pensions fictives dues par les Départements à leurs anciens Agents. Les traitements de ces Agents pouvaient, évidemment, varier d'un Département à l'autre; mais, depuis assez longtemps et sur la recommandation d'ailleurs du Ministère de l'Intérieur, les Conseils Généraux accordaient de plus en plus à leur personnel vicinal des traitements analogues à ceux des Ingénieurs des Services des Ponts et Chaussées. L'assimilation des traitements était réalisée d'une façon presque générale; seuls quelques rares Départements demeuraient à des taux inférieurs, mais l'on peut sans excès soutenir que, l'évolution se continuant, presque tous les Agents du Service Vicinal seraient arrivés à bénéficier d'un traitement égal à celui de leurs Collègues des Ponts et Chaussées.

Dans ces conditions, un arrêté général pris par vos soins et fixant les traitements des Ingénieurs du Service Vicinal aux mêmes taux que ceux des Ingénieurs des Services des Ponts et Chaussées serait véritablement justifié. D'autre part, le calcul des retraites des Agents du Cadre Latéral s'en trouverait simplifié, puisque tous les calculs seraient effectués sur les mêmes bases.

Une solution plus intéressante encore a été proposée par M. le Ministre des Travaux Publics et des Transports, qui, dans une lettre du 30 avril 1945 à M. le Ministre des Finances, a demandé que l'on examine la possibilité d'appliquer aux Agents du Cadre Latéral l'article 72 de la Loi du 14 avril 1924.

Comme vous le savez, cette disposition donne à l'Etat la charge entière de la pension de retraite des fonctionnaires pour l'ensemble de leurs services, l'Etat demandant, bien entendu, aux Collectivités (Départements ou autres) la part contributive qui leur incombe dans ces retraites.

Le Ministère des Finances n'a pas encore répondu à cette proposition, qui satisferait l'ensemble du personnel et qui, ainsi que le fait remarquer M. le Ministre des Travaux Publics, ne constituerait pas une charge nouvelle importante pour l'Etat, car il est à prévoir que les Collectivités locales — quand elles donneront les éléments d'après lesquels seront déterminées les pensions fictives des Agents du Cadre Latéral — auront tendance à avantager leurs anciens Agents. Or, la pension fictive est à la charge de l'Etat.

Dans sa réunion du 19 novembre dernier, le Comité Technique de la Vicinalité, siégeant au Ministère de l'Intérieur, a émis un avis favorable à cette dernière solution. A notre tour, indépendamment des arrêtés d'assimilation dont l'utilité est immédiate, nous venons vous demander, Monsieur le Ministre, de bien vouloir appuyer auprès de votre Collègue des Finances la proposition du Ministère des Travaux Publics, dont l'adoption donnerait une très légitime satisfaction à nos Camarades du Cadre Latéral, ainsi d'ailleurs qu'aux Ingénieurs des T.P.E. de ce cadre, intéressés au même titre à cette question.

Nous vous en remercions à l'avance et vous prions, Monsieur le Ministre, de croire à l'assurance de notre bien respectueux dévouement.

STAHL.

Par le même courrier, copie de la lettre qui précède a été adressée :

— d'une part, à M. le Ministre des Travaux Publics et des Transports, en lui demandant d'appuyer notre demande auprès de ses Collègues de l'Intérieur et des Finances ;

— d'autre part, à M. le Secrétaire Général du Syndicat des Ingénieurs des T.P.E., en vue d'une action concertée, conjointement avec les Syndicats des Adjointes Techniques et des Agents de Bureau.

NOTES TECHNIQUES

Reconstruction du Pont de la R. N. 20 sur la Loire à Orléans

Le 16 août 1944, jour de la Libération d'Orléans, les Allemands faisaient sauter les fourneaux de mine qui avaient été ménagés dans les piles n° 7 et 8 (2 dernières piles rive gauche) du pont Georges V créant ainsi une brèche de 100 m. de longueur environ (deux piles de 5 m.50 d'épaisseur et 3 arches d'environ 30 m. de portée). Les arches en cause surmontent une zone du lit protégée par une digue longitudinale et dans laquelle il n'y a pas d'écoulement en période de basses eaux ; cette circonstance permit de rétablir dès la fin d'août la circulation des piétons et des cyclistes grâce à une passerelle légère établie dans le lit du fleuve et à une rampe inclinée qu'ont connue tous ceux qui, circulant à cette époque par train entre Paris et le Sud-Ouest, ont dû subir « le transbordement d'Orléans ».

Les travaux de construction du pont provisoire destiné à la circulation routière furent retardés au début par la promesse qui avait été faite par les Américains d'affecter à la brèche un de leurs ponts provisoires, ensuite par la circulation extrêmement dense des voyageurs de la S.N.C.F. qui au cours des opérations de transbordement, encombraient les abords du chantier. Le pont provisoire reposant sur des palées de pieux en bois battus à l'aval de la brèche est constitué par des poutres en bois clouées (pin et sapin du pays) de 2 m. de hauteur et de 30 m. de portée. Il mesure 120 m. en 4 travées perpendiculaires au fleuve et 4 travées biaisées de raccordement avec la partie intacte du pont. La largeur de chaussée est de 6 m. et celle-ci est encadrée de deux trottoirs de 1 m. 10. Le pont supporte le passage de camions de 25 t. Il a été ouvert à la circulation le 11 novembre 1944.

Les travaux de déblaiement ont ensuite été poursuivis et la reconstruction du pont définitif a pu commencer en juin 1945. Les piles du pont primitif étaient fondées sur des pieux en chêne surmontés d'un gril en bois ; celui-ci supportait un plancher sur lequel reposaient les maçonneries. Ainsi qu'en fait foi l'ouvrage (édité en 1783) que Perronet a consacré notamment à

ce pont, ces piles avaient, lors de la construction, subi des tassements importants qui avaient rompu les poutres du gril ; ces tassements étaient dus vraisemblablement à l'existence, sous la première couche de calcaire, de cavernes dans lesquelles s'effectue l'écoulement souterrain de la Loire (les sondages effectués récemment pour la reconstruction du pont du chemin de fer d'Orléans situé un peu à l'amont ont montré l'importance de ces cavernes qui, au droit de cet ouvrage, atteignent parfois plusieurs mètres de hauteur et expliquent que certaines des piles de ce pont, sous l'effet du bombardement, se soient enfoncées de plusieurs mètres). Depuis 1755, époque de la construction du pont, les fondations du pont Georges V étaient stabilisées et aucun tassement ne paraissait plus à craindre ; aussi fut-il seulement prévu, d'une part de remplacer le gril brisé par une semelle en béton armé enrobant toutes les têtes des pieux, d'autre part de réaliser un ouvrage plus léger que le pont ancien ; les fouilles avaient, par ailleurs, montré que les pieux étaient parfaitement conservés et peu déversés.

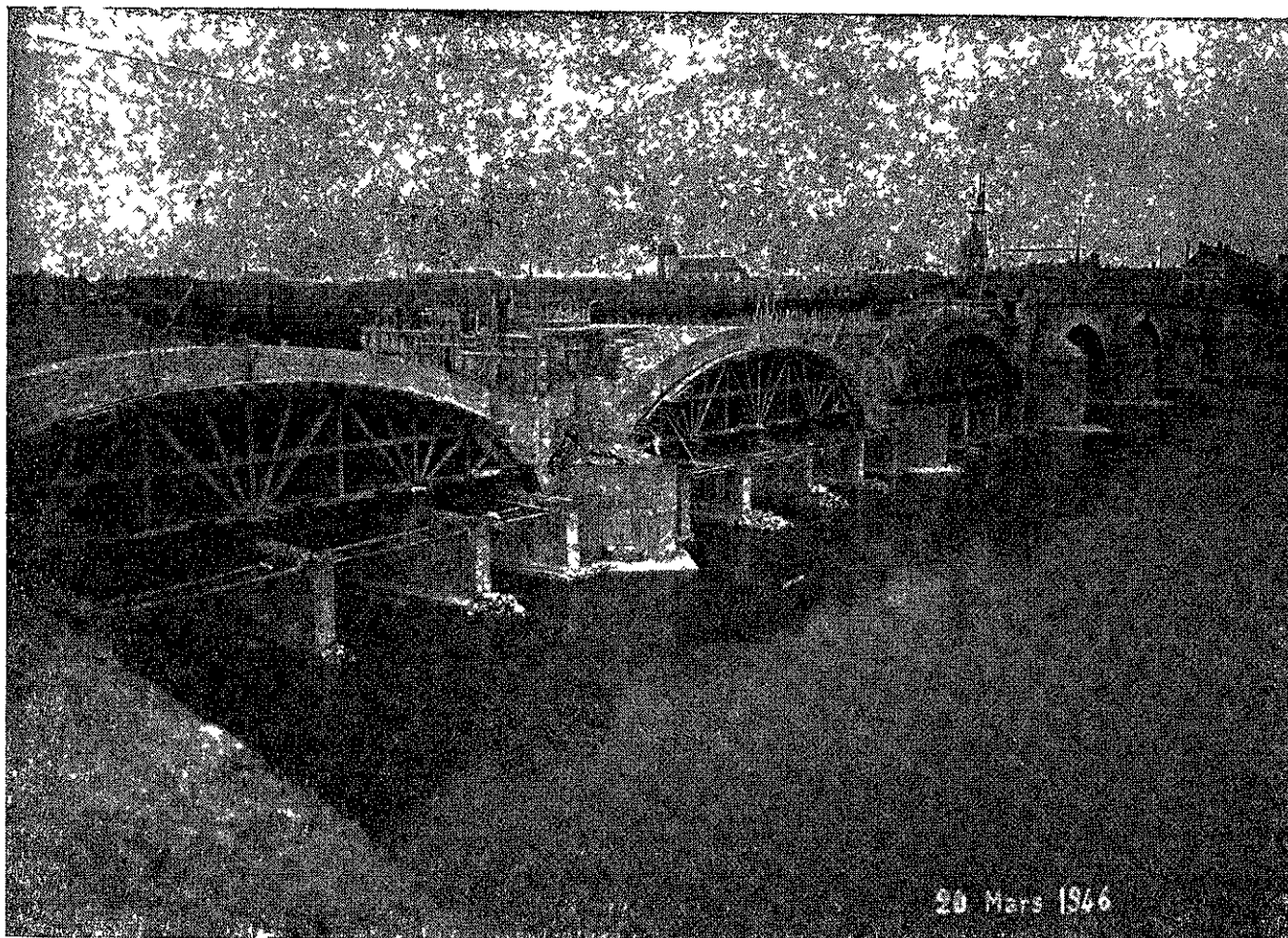
L'ouvrage en construction comprend, pour chacune des trois arches, un anneau central de 11 m. 90 de largeur en béton et deux anneaux latéraux de 1 m. 55 de largeur, isolés du précédent, constitués par des bandeaux de voûte en pierre de taille, appareillés exactement comme les arches antérieures, et un corps de moellons piqués (douelle) et têtus (corps de voûte). L'anneau central en béton a une épaisseur de 1 m. 10 à la clef et de 1 m. 50 aux naissances. L'intrados est en forme d'anse de panier à 3 centres dont le grand rayon est de 28 m. environ. La fibre moyenne a un surbaissement de 1/11 environ. Ce surbaissement a nécessité la mise en place d'une certaine quantité d'armatures, spécialement aux naissances et à la clef où des fretages ont été réalisés. Afin de réduire les effets du retrait et les raccourcissements dus à la charge permanente, des vérins système Freyssinet ont été disposés à la clef, ils seront maintenus en pression jusqu'au moment de l'achèvement de la dalle de la chaussée, époque où sera

seulement effectué le clavage des voûtes en béton.

Actuellement, les 3 anneaux centraux sont coulés. On va entreprendre le coulage des murs longitudinaux destinés à reporter sur la voûte les charges de la chaussée.

Après décintrement des anneaux centraux,

qu'on recourra pour les bandeaux et les avant et arrière-becs à la pierre de Chauvigny (Vienne) et pour les plinthes et parapets à la pierre d'Anstrude (Yonne). Les tympans seront en presque totalité retaillés dans la pierre de récupération. La quantité de pierre de taille dont l'emploi est prévu est de 800 m³.



Pont George V sur la Loire à Orléans (RN 20). Reconstruction des 3 arches rive gauche (20 mars 1946)
Vue générale de l'amont

les mêmes cintres seront utilisés à la construction des arcs latéraux en pierre de taille. Pour celle-ci, on a renoncé à envisager l'emploi des pierres de taille de la même provenance que celles du pont initial (carrières de Mignier et de Beaugency qui ne sont plus en exploitation) et

L'achèvement définitif des travaux est envisagé pour novembre 1946. A ce moment, l'ensemble de ce bel ouvrage du XVIII^e siècle aura repris, la patine du temps à part, son aspect extérieur primitif.

6 avril 1946.



RIVIÈRE DE MOSELLE

Déblaiement du tablier métallique du pont de Liverdun

Le pont métallique de LIVERDUN sur la Moselle d'une portée de 107 m. a été détruit par les Allemands en août 1944 ; il était tombé dans la rivière comme le montre la photographie n° 1.

2 jeux de 2 chevalets métalliques supportant une poutre métallique.

2 vérins de 100 tonnes reposant sur la poutre par l'intermédiaire de sommiers.



Le pont de Liverdun avant relevage

Le déblaiement et le découpage de l'ouvrage ont été confiés aux Aciéries de POMPEY qui après avoir découpé les parties hors d'eau ont opéré de la façon suivante pour relever le tablier :

MATÉRIEL EMPLOYÉ AU RELEVAGE. (Voir dessin joint et photo n° 2).

2 jeux de 2 bielles transmettent au tablier à relever l'effort des vérins agissant sous une entretoise réglable en hauteur qui réunit les bielles deux à deux.

Un dispositif de consoles se fixant sur les bielles permet de maintenir les bielles en place et de retirer les vérins.

MARCHE DES OPÉRATIONS.

Les opérations se sont déroulées en partant de la berge. Un premier jeu de chevalets était placé de part et d'autre du tablier au point où il s'immergeait ; ces chevalets reposaient sur le fond de la rivière régularisé si nécessaire par une assise en matériaux durs.

La poutre est mise en place au niveau convenable. Les bielles et vérins sont disposés comme indiqué plus haut.

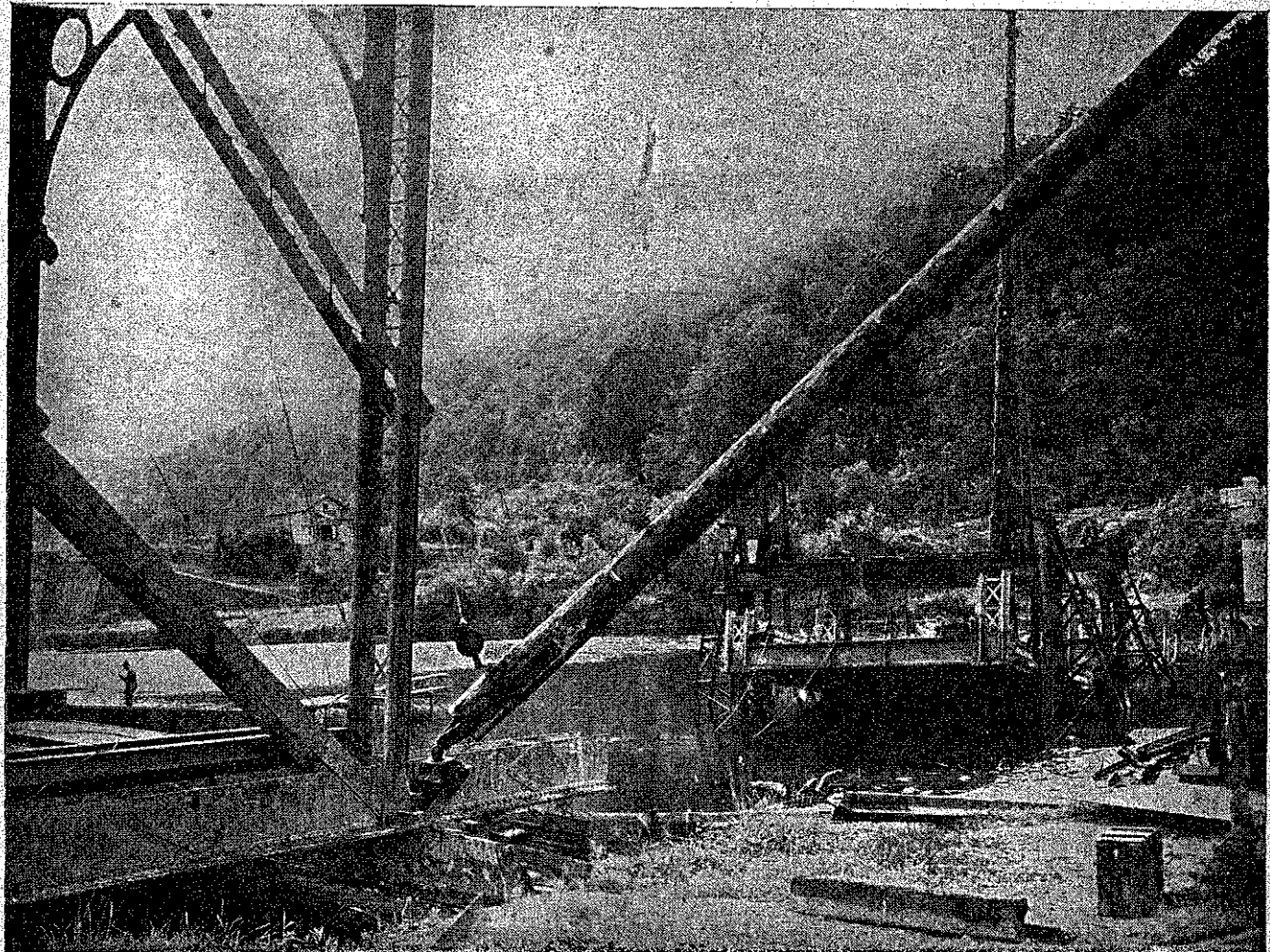
Lorsque le tablier, par la manœuvre combinée

occupe, ce qui permet de démonter le premier dispositif en vue de son utilisation pour une nouvelle opération et ainsi de suite.

Le tablier a été découpé par tronçons successifs, un mât avec palans était utilisé pour les manutentions ; l'évacuation de ferrailles se faisait par pontons.

Ces travaux ont été exécutés pendant les mois de Juin à Septembre 1945 inclus.

Les manœuvres qui se sont déroulées très normalement quand le lit était régulier ont présenté quelques difficultés (qui ont été surmon-



Travaux de levage du tablier au 28 Juin 1945

des vérins, des entretoises réglables et des consoles, est levé au maximum, on le maintient dans cette position à l'aide de ces consoles qui s'appuient sur la poutre transversale, puis les vérins sont enlevés.

Le deuxième dispositif est alors mis en place au point où le tablier émerge et réglé de manière à le maintenir dans la position de relevage qu'il

tées) lorsque le lit était creusé par des affouillements sous certaines parties du tablier.

Le poids de la partie de l'ouvrage immergée (tronçon de gauche sur la vue générale) qui a été relevée par ce moyen était évalué à 300 tonnes y compris l'ensablement et après découpage des superstructures dépassant le niveau de la rivière.

ACTIVITÉ DES GROUPES

GROUPE DE LYON

Le Groupe Lyonnais du P.C.M. a fait une tournée au barrage de GENISSIAT le mercredi 29 mai dernier.

Grosse assistance : 54 présents dont 4 dames, qui ont renoué la tradition d'avant guerre. Journée très réussie dans une ambiance sympathique.

Inutile de souligner l'intérêt de la visite du chantier de GENISSIAT dont nos Camarades DELATRE et HENRY, de la Compagnie Nationale du Rhône, nous ont fait les honneurs.

Déjeuner en commun à l'Hôtel de la Colonne à BELLEGARDE. Après le déjeuner, réunion P.C.M. très animée avec tous les présents... y compris les dames.

Le Groupe Lyonnais entend bien maintenir son activité ; tous les camarades ont promis de travailler efficacement dans les équipes P.C.M. et se déclarent prêts à refaire une agréable tournée à la première occasion... peut-être au Col de l'Iseran, en juillet prochain.

Avis aux Camarades

Mon cher Camarade,

Avant de fermer ce Numéro du Bulletin, de le classer, et de l'oublier, vous avez un certain nombre de décisions à prendre :

I° Envoyer votre cotisation au Trésorier, 28, rue des Saints-Pères, si vous ne l'avez déjà fait.

II° Prendre contact avec les **Equipes de Travail**, dont les travaux vous intéressent, ou auxquelles vous pouvez apporter une contribution intéressante.

III° Adresser au camarade PROT, Ingénieur en Chef, au Ministère, pour insertion au Bulletin :

a) Un bref article technique sur les travaux que vous poursuivez actuellement dans votre service.

b) Toutes communications, demandes de renseignements, suggestions, critiques, communications personnelles (avis de fiançailles, mariage, naissance, décès), problèmes de mathématiques, d'échecs, de bridge, de mots croisés, etc.

c) Les changements d'adresse.

LISTE DES MEMBRES

des Corps des Ponts et Chaussées et des Mines

Bien qu'elle n'ait pas encore pu être mise complètement à jour, nous publions ci-après la liste des membres des Corps des Ingénieurs des Ponts, et Chaussées et des Ingénieurs des Mines.

Ceux qui font partie de notre Association sont indiqués par l'une des mentions :

- MB. Membre bienfaiteur ;
- SP. Sociétaire perpétuel ;
- S. Sociétaire annuel.

Nous prions très instamment les intéressés qui relèveraient dans cette liste des erreurs ou des omissions de les signaler d'urgence à leurs Délégués de Groupe, pour les départements, au Secrétariat du P.C.M., 28, Rue des Saints-Pères, à Paris-VII^e, pour le Groupe de Paris, le Groupe des Mines et le Groupe des Ingénieurs-Elèves.



PONTS ET CHAUSSÉES

1^o. — FONCTIONNAIRES EN ACTIVITE

A. — Inspecteurs Généraux.

- BATICLE, 1, Rue Newton, Paris-16^o.
- SP — BEAU Christian, 31, Avenue de Louvois, Chaville (Seine-et-Oise).
- SP — BLANCHET René, 41, Rue Caraman, Toulouse.
- S — BOUTET Daniel, 9, Avenue Emile-Acolas, Paris-7^o.
- SP — BRESSOT, 7, Rue Daubenton, Paris-5^o.
- S — BRIANCOURT, 13, Avenue de Metz, Châlons-sur-Marne (Marne).
- SP — BUFQUIN, 70, Boulevard de la Reine, Versailles.
- SP — CAVENEL, 246, Boulevard Saint-Germain, Paris-7^o.
- S — CLAUDON René, 15, Rue Duguay-Trouin, Paris-6^o.
- COLLIN, 7, Rue Messier, Nancy.
- S — COYNE André, 10, Rue Vezelay, Paris-8^o.
- S — CRESCENT Charles, 217, rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8^o.

- S — DARGENTON, 4, Rue de la Planche, Paris-7^o.
- SP — DENIS, 3, Rue de Fougères, Rennes (Ille-et-Vilaine).
- S — DESPUJOLS Pierre, 27, Avenue Mac-Mahon, Paris-17^o.
- S — DORGES, 6, Rue Jean-Goujon, Paris-7^o.
- S — DUTARET, 40, Rue de Seine, Paris-6^o.
- S — FABRE, 2, Rue de Vallence, Marseille.
- SP — FAVIÈRE, 3, Rue de Luynes, Paris-7^o.
- S — FRONTARD, 29, Rue de Sèvres, Paris-6^o.
- SP — GENET, 5, Avenue Daniel-Lesueur, Paris-7^o.
- SP — GENISSIEU, 27, Rue de Fleurus, Paris-6^o.
- SP — GERVAIS DE ROUVILLE André, 43, Avenue Président-Wilson, Paris-16^o.
- S — GEX Raymond, 22, Avenue Docteur-Desfrancois, Chambéry (Savoie).
- S — GIRARD Edmond, 24, rue François-1^{er}, Paris-8^o.
- SP — GRELOT, 28, Rue des Saints-Pères, Paris-7^o.
- S — HUPNER, 97, Rue de Courcelles, Paris-8^o.
- SP — JEANNIN, 9, Rue de Luynes, Paris-7^o.
- S — LEMOINE Charles, 2, Rue de Buenos-Ayres, Paris-7^o.
- SP — LEVÊQUE François, 28, Rue Guynemer, Paris-6^o.
- S — LIPMANN, 9, Rue Gustave-Flambert, Paris-17^o.
- SP — MABILLEAU, 2, Rue Daniel-Lamazière, Limoges.
- SP — MONTIGNY, 59, Avenue de la Bourdonnais, Paris-7^o.
- S — NAUD, 19, Rue Théodore-de-Banville, Paris-17^o.
- S — NOËL Henri, 4, Rue Guynemer, Paris-6^o.
- SP — NORMANDIN, 8, Avenue de Lamballe, Paris-16^o.
- S — NOTTE, 45, Avenue La Motte-Picquet, Paris-15^o.
- S — OUTREY, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7^o.
- S — PARMENTIER, 24, Rue de l'Université, Paris-7^o.
- S — PELISSONNIER, 8, Boulevard Voltaire, Dijon.
- SP — PICARD François, 35, Avenue de la Victoire, Rabat (Maroc).

- SP — RABUT, 16, rue du Gouvernement, Saint-Quentin (Aisne).
 SP — RENAUD Bernard, 70, Rue Madame, Paris-6°.
 S — SCHWARTZ, 10, Cité Vaneau, Paris-7°.
 S — SOLEIL, 44, Rue La Tour-d'Auvergne, Paris-9°.
 S — SURLEAU Frédéric,
 S — THIERY Maurice, 40, Boulevard Anatole-France, Châlons-sur-Marne.
 SP — WAHL, 7, Rue du Tour-de-l'Etang, Le Plessis-Robinson (Seine-et-Oise).

B. — Ingénieurs en Chef.

- S — AGARD André, 7, Rue Montgolfier, Alger.
 S — AIMOND (Mre de l'Air), Boulevard Victor, Paris-15°.
 S — ALFANO Vincent,
 S — ALIX Pierre, Beauvais (Oise).
 S — ANTOINE Camille, Directeur du Port d'Oran, Oran.
 SP — AUBERT Jean, Ecole des P.C., 8, rue de la Boétie, Paris-8°.
 S — AUSSÉL Hippolyte, 78, Avenue de Camargue, Nîmes (Gard).
 SP — BABINET, Compiègne (Oise).
 S — BACHET, 10, Rue de la Source, Paris-16°.
 S — BALLAN Michel, 132, rue Mazarin, Bordeaux (Gironde).
 SP — BARRILLON, Rouen (Sce-Maritime).
 SP — BARS Yves, Service des Travaux Publics, Casablanca (Maroc).
 S — BARTOLI Mathieu, Ajaccio (Corse).
 S — BASTE André, 5, Rue de la Cloche, La Rochelle (Charente-Maritime).
 S — BAUDET Jean, Mâcon (Saône-et-Loire).
 S — BEAU François, 24, Boulevard Latour-Maubourg, Paris-7°.
 S — BEDAUX Gaston 9 bis, rue d'Assas, Paris-6°.
 S — BERNARD Paul-Hippolyte, Privas (Ardèche).
 S — BERNARD Paul-Raymond (Mre des T.P.), 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-6°.
 S — BESSE Robert, 11, Place de l'Université, Strasbourg (Bas-Rhin).
 S — BERTIN, 17, Rue du Petit-Montesson, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
 S — BIGORNE Olivier,
 S — BIGOT Pierre, Coutances (Manche).
 S — BIREAU Armand, La Roche-sur-Yon (Vendée).
 S — BLANCHARD Camille, Poitiers (Vienne).
 SP — BLOSSET, Navigation de la Seine, 9, Rue Leboutoux, Paris-17°.
 S — BOISSIÈRE Paul, Saint-Etienne (Loire).

- S — BOLLARD André, 28, Rue de la Pompe, Montauban (Tarn-et-Garonne).
 S — BONNEAU Raoul, Vannes (Morbihan).
 S — BONTOUX, 4, Rue Saint-Charles, Avignon (Vaucluse).
 S — BOSANO, Délégué Départemental de la Reconstruction, 38, Rue d'Angivilliers, Versailles.
 S — BOSE Jean, Directeur des Transports de l'A.O.F., Dakar.
 S — BOUCHER Albert, 25, Rue du Laos, Paris-15°.
 S — BOULIN Claude, Mont-de-Marsan (Landes).
 S — BOULY Georges, 1 bis, Rue de Buenos-Ayres, Paris-7°.
 S — BOUREY, 2, Place du Croisic, Nantes (Loire-Inférieur).
 SP — BOURGEOIS Jean, La Floride, Saint-Servan-sur-Mer (Ille-et-Vilaine).
 S — BOUTET Marcel, 5, Quai des Célestins, Lyon (Rhône).
 S — BRIGOL Pierre, 14, Boulevard Baudin, Alger.
 S — BROUSSE, 3° Circonscription Electrique, Boîte Postale n° 42, Saumur (Maine-et-Loire).
 S — BRUGIDOU, Rodez (Aveyron).
 S — DE BRUN Charles, 14, Avenue du Président-Roosevelt, Vannes (Morbihan).
 S — BRUNOT André, 8, Rue Leneveux, Paris-14°.
 S — BUOVOLO Marcel, Carcassonne (Aude).
 S — BURE Léon, 45, Avenue Gambetta, Valence (Drôme).
 S — BUTEAU Léon, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-6°.
 S — CADENAT Paul, 30, Rue Desaix, Nantes (Loire-Inférieure).
 S — CALES Georges, 25, Rue Saint-Jean-d'Août, Mont-de-Marsan (Landes).
 S — CALLET Pierre, Dr. du Port Autonome du Havre, 125, Boulevard de Strasbourg, Le Havre.
 SP — CAMUS Jean, Chaumont (Haute-Marne).
 S — CARNEL, 223, rue d'Aixe, Limoges (Haute-Vienne).
 S — CASSARD E., 26, Rue Georges-Clémenceau, Mont-St-Aignan (Seine-Inférieure).
 S — CAYOTTE Pierre (Don. des Travaux Maritimes), Brest (Finistère).
 S — CAZES Pierre, 27, Quai de Grenelle, Paris-15°.
 S — CHADENSON Lucien,
 S — CHAMBOREDON René, 14, Boulevard de Vésone, Périgueux (Dordogne).
 S — CHAMPSAUR, Toulouse (Haute-Garonne).
 S — CHARRUEAU, 33, Avenue du Général-Sarail, Paris-16°.
 SP — CHARY Paul, Chambéry (Savoie).

- S — CHAVAGNAC Robert, Moulins (Allier).
S — CONDEMINE Henri, 54, Boulevard La Tour-d'Auvergne, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
S — COQUAND Roger, Bourges (Cher).
S — COR Jean, 152, Avenue Victor-Hugo, Paris-16°.
S — CORBIN Edmond, 9, Rue Ernest-Psichari, Paris-7°.
S — COSMI, 2, Rue Beaubourg, Paris-4°.
S — COTTARD Henri, 1, Rue Alphonse-de-Neuville, Paris-17°.
SP — CÔUPRIE Georges, 10, Avenue Berriau, Rabat (Maroc).
SP — COUTEAUD Jean, Marseille.
S — CRÉANGE Maurice, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
S — CURET Henri, 18, Rue Taylor, Pau (Basses-Pyrénées).
S — DAUTEZAC Georges, Auch (Gers).
S — DELAIGUE Claude, 60, cours de la Liberté, Lyon (Rhône).
S — DELATTRE Alexandre, 4, Rue Edouard-Delesalle, Lille (Nord).
S — DELATRE Pierre, 9, Quai de Retz, Lyon (Rhône).
S — DEMARTINI Paul, Constantine (Algérie).
SP — DESABIE Jacques, 3, Rue Benjamin-Godard, Paris-16°.
S — DE SEZE, 21, Rue du Hameau, Laval (Mayenne).
S — DESVIGNES Louis, Angers (Maine-et-Loire).
S — DEYMIE Philippe, 15, Rue Marceau, Montpellier (Hérault).
S — DIGUE Alphonse, 18, Boulevard Victor-Hugo, Bourg-en-Bresse (Ain).
S — DIVISIA, 95, Boulevard Jourdan, Paris-14°.
S — DONDIN Edmond, 2, Rue de la Poissonnerie, Nevers (Nièvre).
S — DONIZEAU (S.N.C.F.), 8, Rue de Londres, Paris-8°.
S — DORCHE Paul (Mre Colonies), 27, Rue Oudinot, Paris-7°.
S — DROUHIN Georges, 135, Rue Michelet, Alger.
S — DUBROCA, 33, Quai du Foulon, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
S — DUCOUSSOT, 51, Rue Nicolas-Leblanc, Lille (Nord).
S — DUFFAUD François, 152, Avenue Baudin, Limoges (Haute-Vienne).
S — DUFRIER Georges, 18, Quai de Béthume, Paris-4°.
S — DUMAS Fernand, 171, Boulevard de la Liberté, Lille (Nord).
S — DUMAS Paul, 7, Rue des Salins, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
S — DUPOUY Georges, 48, Avenue Dauphine, Orléans (Loiret).
S — DURIEZ Marius, 58, Boulevard Lefèvre, Paris-15°.
S — DUTILLEUL Jean, Laon (Aisne).
S — ÉGUILLON Georges, 2, rue de l'Asile, Alençon (Orne).
S — ELOY Gaston, Saint-Etienne (Loire).
S — ETIENNE Ernest, Caen (Calvados).
S — ETIENNE Marcel, 4, rue de Bruxelles, Lille (Nord).
S — FAURE Henri, Mende (Lozère).
SP — FAVIER Albert, Avignon (Vaucluse).
S — FERRIER Raoul,
S — FLEURY Raymond, Coutances (Manche).
S — FISCHER Eugène, Don des ports maritimes, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
S — FISCHER Jacques (Dr. Gal. des Travaux Publics de Madagascar), Tananarive.
S — FONLLADOSA (Don. des Routes), Mre. T.P., 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
S — FONTANA Ernest, 12, Rue Saint-Michel, Arras (Pas-de-Calais).
S — FRANCINGUES, Bourges (Cher).
GARDAIR Georges, Marseille (Bouches-du-Rhône).
S — GARNIER Jean, 9, Quai Créqui, Grenoble (Isère).
SP — GASPARD Bernard, 2, Quai de Grenelle, Paris-15°.
SP — GASPARD Roger (Dr. de l'électricité), 30, Avenue Marceau, Paris-16°.
S — GAUSSENS Maurice, 1 bis, Rue Saint-Erembert, Toulouse (Haute-Garonne).
S — GAZET, Amiens (Somme).
SP — GENY Marc (Don. de l'Electricité) Mr. de la P.I., 38, Rue du Bac, Paris-7°.
S — GIBERT René, 2, Place de l'Edit, Nantes (Loire-Inférieure).
S — GIGUET Raymond (Cie Nle du Rhône), 10, Boulevard Jules-Favre, Lyon.
S — GILBERT Henri, 2, Rue Larribe, Paris-8°.
GILBERT René, Nantes (Loire-Inférieure).
S — GIRAN Albert, 19 bis, Rue Louis-Laget, Nîmes (Gard).
SP — GIRARD Georges, Rabat (Maroc).
S — GODOT Hyppolyte, 61, Mail Albert-1^{er}, Amiens (Somme).
S — GOSSELIN Marcel, 5, Rue des Eaux, Paris-16°.
S — GRAFF René, Directeur du Port Autonome, 25, Rue de la Nuée-Bleue, Strasbourg.
S — GRANGE Alphonse, Service du Port Autonome, Bordeaux (Gironde).
S — GRANIER Paul, 11, Rue Fontvielle, Albi (Tarn).
GRISSIER.

- S — GRIVEAUD Jacques, 8, Rue de la République, Châteauroux (Indre).
- S — GUÉNÉE Ernest, Caen (Calvados).
- S — GUÉNOT André, 11, Rue Nicolas-Berthot, Dijon (Côte-d'Or).
- S — GUERBIGNY Georges, 105 bis, Boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).
- SP — GUILLOT Jean, Mre Reconstruction, 67, Rue de Lille, Paris-7°.
- S — GUIZERIX Jean, 175, Boulevard Président-Wilson, Bordeaux.
- S — HAEGELEN, 17, Boulevard Ed.-Rey, Grenoble (Isère).
- S — HAGUENAU Daniel, 100, Avenue Paul Doumer, Paris-16°.
- SP — HÉBERT François, 6, Rue Chanoinesse, Paris-4°.
- S — HÉMAR Jacques, 20, Place Félix-Faure, Paris-15°.
- S — HEDUY Yves, 131, Boulevard Malesherbes, Paris-17°.
- S — HENRY Marc (Cie Nle du Rhône) 10, Boulevard Jules-Favre, Lyon (Rhône).
- SP — HERREMAN Pierre, Albi (Tarn).
- S — HUBIE Jacques, Chef du Service des Installations Mécaniques à la Préfecture de la Seine, 98, Quai de la Rapée, Paris-17°.
- SP — ISSARTE, 2, Avenue Eugène-Godin, Melun (Seine-et-Marne).
- S — JACQUINOT, 41, Rue de Lévis, Paris-17°.
- SP — JAMBERT, Tours (Indre-et-Loire).
- S — JARLETON Antoine, 38, Avenue Beaumont, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- S — JOIGNEAU Pierre, Angoulême (Charente).
- SP — JOUVENEUX, 41, Rue du XX^e-Siècle, Caen (Calvados).
- S — JULIEN Paul (I.C. des Transports) 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- SP — KIRCHNER Marcel, Nice (Alpes-Maritimes).
- S — KIRCHNER Robert, 124, Chemin de Coullans, Lyon (Rhône).
- SP — KOCH Pierre, 4, Rue Eugène-Manuel, Paris-16°.
- S — LACOSTE René-Gabriel, Oran.
- S — LADEFROUX André, 21, Allée des Demoiselles, Toulouse (Haute-Garonne).
- S — LAJUGIE, Tulle (Corrèze).
- S — LAMER, 11, Rue du 4-Septembre, Auxerre (Yonne).
- S — LAPÉBIE Jean, 2, Rue Beaubourg, Paris-4°.
- S — LARRAS Jean (Dr. du Port d'Alger) 14, Boulevard Baudin, Alger.
- S — LAURAIN André, Directeur Général des Travaux Publics et des Transports de l'A.E.F., Brazzaville.
- S — LECOMTE Albéric, Quimper (Finistère).
- SP — LE GORGEU Victor, 7, Rue du Ponceau, Dunkerque (Nord).
- S — LEHANNEUR, 74, Boulevard de Belgique, Le Vésinet (Seine-et-Oise).
- S — LEMAIRE René (Mre de l'Aviation) 26, Boulevard Victor, Paris-15°.
- SP — LE PORT Roger, Quimper (Finistère).
- SP — LEROUX Marcel, Chartres (Eure-et-Loir).
- S — LESIEUX Louis, 43, Rue Gounod, Nice (Alpes-Maritimes).
- S — LÉVÊQUE Gaston, Châteauroux (Indre).
- SP — LÉVY Louis-Alexandre, 2, Rue Beaubourg, Paris-4°.
- S — LÉVY Pierre-Maurice, 73, rue de l'Assomption, Paris-16°.
- S — LIFFORT DE BUFREVENT, 11, Place du Château, Blois (Loir-et-Cher).
- S — LIOTARD Joseph, « Les Abeilles », Avenue du Lycée, Digne (Basses-Alpes).
- SP — LITZ René, Vesoul (Haute-Saône).
- SP — LIZÉE Jacques, 24, Boulevard Pasteur, Evreux (Eure).
- S — LUDINART Henri, 13, Place Carnot, Charleville (Ardennes).
- S — MACAREZ Jean, 9, Rue de Milan, Paris-9°.
- SP — MAGNIFN Julien, Constantine (Algérie).
- S — MAHÉ Jean, Directeur Général des Travaux Publics de l'A.O.F., Dakar.
- S — MALET Henri, 10, Rue du Guet, Sèvres (Seine-et-Oise).
- S — MALET Raymond, 2, Rue Blanqui, Cahors (Lot).
- SP — MARDON Marcel, Service Central de la Voirie Routière, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- MARÉE, Rabat (Maroc).
- S — MARÉCHAL Maurice, 19, Avenue Gambetta, Belfort.
- S — MARLIN Jules-Emile, 15, Avenue de la Gare, Tulle (Corrèze).
- SP — MARTIN Charles, Le Puy (Haute-Loire).
- S — MARTIN Louis-Jean, 15, Avenue Colonel-Bonnet, Paris-16°.
- S — MARTIN René, Dr. des Irrigations, Alger.
- S — MARTINET Guy, 5 bis, Boulevard Saint-Saëns, Alger.
- S — MARY Marcel, 26, Rue de Varenne, Paris-7°.
- S — MASSELIN Henri, Montpellier (Hérault).
- S — MASSON Jean, Bordeaux (Gironde).
- SP — MAUX, 33, Avenue Duquesne, Paris-7°.
- S — MÉCHIN André, 41, Rue Gounod, Nice (Alpes-Maritimes).
- SP — MESNAGER, Besançon (Doubs).
- MESSIAH, Ministère de la Reconstruction, 67, rue de Lille, Paris-7°.
- S — MINOT André, Direction des Travaux Publics de l'A.O.F., Dakar.
- S — MITAULT Robert, 15, Rue des Dames, Rennes (Ille-et-Vilaine).

- S — MONSENERGUE,
 SP — MONSERAN, 2, Rue Carnot, Oran (Algérie).
 MOREL, 13, Rue des Grands-Viziers, Arras (Pas-de-Calais).
 S — MOREL Etienne, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
 S — MOUGENOT Ernest, Strasbourg (Bas-Rhin).
 S — MOYSE Lucien, 9, Rue Lagrange, Paris-5°.
 S — NETTER Louis, 12, Rue de l'Université, Paris-7°.
 S — NICOLLAS Marcel, 25, Rue Saint-Simon, Paris-7°.
 SP — PARTRIDGE Jean, (Préfecture du Département de la Seine) 62, Rue de Maubeuge, Paris-9°.
 S — PASCAL Marcel, 34, Avenue Pasteur, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
 S — PELTIER Pierre (Dr. des Voies Navigables) 21, Rue Monsieur, Paris-7°.
 S — PETIT Daniel, 17, Boulevard de Verdun, Poitiers (Vienne).
 S — PETIT René, Périgueux (Dordogne).
 S — PÉTRI Albert, 9, Quai Créqui, Grenoble (Isère).
 S — PETRY Paul (Dr. des Phares et Balises) 43, Avenue du Président-Wilson, Paris-16°.
 S — PEYRE, Guéret (Creuse).
 S — PIRAUD René, 29, Rue Raynouard, Paris-16°.
 S — PITEAU Emmanuel, Agen (Lot-et-Garonne).
 SP — POUPEY Emile, Villa Beltzer, Rue n° 11, Parc Hydra Birmandreïs, Alger.
 S — POUSSET Paul, Le Mans (Sarthe).
 SP — POUYAT René, Aurillac (Cantal).
 S — POYET, 21, Avenue Foch, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
 S — PREMPAIN, 25, Boulevard des Belges, Rouen (Seine-Inférieure).
 S — PROT Marcel, 21, Boulevard Lefebvre, Paris-15°.
 S — QUESNEL Bernard (Secrétariat Gal de l'Agriculture) Rue de Varenne, Paris-7°.
 S — RAPILLY Georges, 10, Rue de l'Esplanade, Metz (Moselle).
 S — RAULT Jean (Conseil Général des Ponts) 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 S — RAYROLLES Léon (Mre de la Reconstruction) 67, Rue de Lille, Paris-7°.
 S — REME Edmond.
 RENARD Georges, Oran (Algérie).
 S — RENAUD Albert,
 S — RENAUD Pierre (Ministère de la Reconstruction) 67, Rue de Lille, Paris-7°.
 S — RENAULT Roger, Auxerre (Yonne).
 S — RENOUX Jean, 3, Rue Vauban, Bordeaux (Gironde).
 S — REROLLE Jacques, 3, Rue Oiseau-Blanc, Lyon (Rhône).
 SP — ROBERT Louis-Paul, 120, rue d'Assas, Paris-6°.
 SP — ROBERT DE BEAUCHAMP, 18, Rue Chabaudy, Niort (Deux-Sèvres).
 S — ROBINSON, 28, Rue des Saints-Pères, Paris-7°.
 SP — ROSSIGNOL DE FARGUES Jean, 56, Rue de Bourgogne, Paris-7°.
 S — ROSTAND Georges, 2, Rue de Solférino, Paris-7°.
 S — ROUELLE Gérard, Reconstruction des Voies de Communication, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 SP — ROY René, Ministère des T.P., 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 S — RUMPLER André, 7, Rue Louis-Besquel, Vincennes (Seine).
 S — SCHUHL André, 2, Rue Vallence, Marseille.
 SP — SIEGFRIED René (Service du Port Autonome) Strasbourg (Bas-Rhin).
 S — SIGMANN Georges (Mre de l'Air) 26, Boulevard Victor, Paris-15°.
 S — STAHL Léon, 1, Rue du Peintre-Le-Brun, Versailles (Seines-et-Oise).
 S — TEISSIER DU CROS François, 8, Rue du Cloître-N.-D., Paris.
 S — THIEBAUT Pierre, Troyes (Aube).
 S — THIRION Edouard, Orléans (Loiret).
 S — THOMAS-COLLIGNON Robert (Mre de la P.I.) Service Central de l'Electricité, 30, Avenue Marceau, Paris-16°.
 S — TICHOUX Henri, Palais Saint-Vaast, Arras (Pas-de-Calais).
 S — TOUBIN, 24, Avenue Bouvard, Annecy (Haute-Savoie).
 S — TRINCHE, Service Central de la Reconstruction, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 S — TRUET, 20, Rue Jean-Jaurès, Nantes (Loire-Inférieure).
 S — VALENTIN Henry, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
 S — VARLET Henri, 2, Port Saint-Etienne, Toulouse (Haute-Garonne).
 S — VASSEUR Pierre, Ajaccio (Corse).
 SP — VAUTHIER Pierre, 40, Boulevard Anatole-France, Châlons-sur-Marne (Marne).
 S — VERNIER Maurice, Châlons-sur-Marne (Marne).
 S — VIDAL Paul, 62, Avenue Carnot, Draguignan (Var).
 S — VIERFOND, Poitiers (Vienne).
 S — VILLEVIEILLE Marcel, Directeur des Travaux Publics, Alger.

- S — VIGNE Auguste, 12, Rue Boussairolles, Montpellier (Hérault).
 S — VINCENT Maurice (Dr. du Personnel) 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 S — DE VIRY François, 7, Boulevard Daunou, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
 S — WALTHER Charles, 4, Rue Curé-Marion, Lons-le-Saunier (Jura).
 S — WECKEL Marcel,
 S — WEIRICH Adrien (Don. Port Autonome) 7, Rue des Pontonniers, Strasbourg (Bas-Rhin).

C. Ingénieurs ordinaires.

- S — ABRIAL René, 30, Rue d'Amboise, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
 S — AHU (Ministère des Colonies) 27, Rue Oudinot, Paris-7°.
 S — AIGROT Pierre, Rue Mistral à Carcassonne (Aude).
 S — ALBERT Maurice, 4, Place de la Préfecture, Bourges (Cher).
 S — ALLIAS Julien, 4, Rue Gambetta, Pontivy (Morbihan).
 S — ALTIERI Eugène, 2, Rue Capanelle, Bastia (Corse).
 S — AMELIN, 10, Rue Charles-Gide, Poitiers (Vienne).
 S — ANSARD, Pavillon Suédois, Cité Universitaire, 9, Boulevard Jourdan, Paris-14°.
 S — ANTOINE Georges, 10, boulevard Carpeaux, Valenciennes (Nord).
 S — ANTOINE Jean, Port Autonome de Bordeaux, Place Gabriel, Bordeaux.
 S — ANTOINE Pierre (Service du Contrôle des Transports routiers), 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 S — ARMENGAUD Pierre, 3, rue Emile-Duclaux, Paris-15°.
 SP — ARNOULD Francis, 10, Port Saint-Etienne, Toulouse.
 S — ARON Jean-Claude,
 S — ARQUIE Georges, Chartres (Eure-et-Loir).
 S — ARRIBEAUTE, 21, rue Rosa-Bonheur, Fontainebleau (Seine-et-Marne).
 S — ARTIGUE Joseph, 201, Allée de Gagny, à Clichy-sous-Bois (Seine-et-Oise).
 S — ATTALI Jean, 133, Avenue de Villiers, Paris-17°.
 S — AUBERT Albert, 7, Rue François-Coppée, Paris-15°.
 S — AUBRIOT Jacques (Port Autonome de Bordeaux) (Gironde).
 S — AUDY Jean, S.T.G.B., Mauriac (Cantal).
 S — AVENAS Paul, 28, rue des Saints-Pères, Paris-7°.
 S — BAILLY Pierre, Blois (Loir-et-Cher).
 S — BALAZARD Roger, Le Vigan (Gard).
 S — BALCH François, Service central des Phares et Balises, 43, Avenue du Président-Wilson, Paris-16°.
 S — BALLADE Pierre, 2, Rue du Docteur-Garnier, Nantes (Loire-Inférieure).
 — BANAL Michel,
 S — BANETTE Francis, Strasbourg (Bas-Rhin).
 S — BAQUERRE Armand, Mostaganem (Algérie).
 S — BARBET Gaston, 4, Boulevard Victor-Hugo, Alger (Alger).
 S — BARDY, Epinal (Vosges).
 S — BARON Marcel, 1, Rue Frédéric-Mistral, Chaumont (Haute-Marne).
 SP — BARRILLON Charles, à Rouen (Seine-Inférieure).
 S — BARTHEZ Georges, Béziers (Hérault).
 S — BATSCH, 270, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.
 S — BAUDELAIRE Jean, 1763 r. Street N.W. Washington, D.C. (U.S.A.).
 BAUDOIN Léonard, à Lille (Corrèze).
 S — BEAUFRÈRE Paul, 5, rue Auguste-Michelon, Auxerre.
 BEAULIEU Henri, à Troyes (Aube).
 S — BELTREMIEUX, Sce Municipal de la Ville de Paris.
 S — BENOIST Michel, Service des Travaux Publics de l'Indochine, Saïgon (Indochine).
 S — BENQUET Robert, 3, Rue Vauban à Bordeaux (Gironde).
 BERNASSE Pierre, à Nevers (Nièvre).
 S — BERNHEIM, Office Nle de la Navigation, 47, rue Cambon, Paris.
 S — BERSON Robert, à Abbeville (Somme).
 S — BERTELOOT René, 2, Rue Daniel-Lamazière à Limoges (Haute-Vienne).
 S — BERTIN Pierre, 4, Rue Jérôme-d'Aleulin à Vannes (Morbihan).
 S — BERTRAND Pierre, 44, Avenue Foch à Lyon.
 BESANÇON Raymond, Rodez (Aveyron).
 S — BESOMBES-VAILHE, Béziers (Hérault).
 SP — BESSON Pierre (Ministère de la P. I.), 101, rue de Grenelle, Paris-7°.
 S — BIDEAUX Emile, 25, rue du Croisic à St-Nazaire (Loire-Inférieure).
 S — BILLAUD Joseph, 23, Pont André de Loheau, Laval (Mayenne).
 S — BISCH, 45, rue de Montjoly à Charleville (Ardennes).
 S — BLACHÈRE Gérard,
 S — BLAISE Pierre, Le Mans (Sarthe).
 S — BLOCH Pierre, Léon, 203, Boulevard Malesherbes, Paris-17°.
 S — BLONDEAU, Chemin de la Vezene, La Roche-sur-Yon (Vendée).

- S — BŒUF Robert, 27, Place Carrière à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S — BOILOT Jacques, à Verdun-sur-Meuse.
- S — BOILOT Pierre (Mre des Colonies), 27, Rue Oudinot, Paris-7°.
- S — BOIS Aimé, 12, Rue de Belgrade à Grenoble (Isère).
- S — BOISSELOT Marcel, 5, Place Louis-Comte, St-Etienne (Loire).
- SP — BOISSINS Henri, (Préfecture de la Seine), Don des Services Techniques), Paris-4°.
- S — BONAFOS Lucien, à Narbonne (Aude).
- S — BONAL Michel, 76, Rue Arnaud-Dutieux à Limoges (Haute-Vienne).
- S — BONIFACE Léon, Boulevard Saint-Saëns, Alger.
- S — BONNAL Robert, Bizerte (Tunisie).
- S — BONNEMOY Guy, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- S — BONNENFANT Jean, à Tunis (Tunisie).
- S — BONNET Michel, à Saint-Etienne (Loire).
- S — BONNOME Camille, Mre de la Reconstruction), 67, Rue de Lille, Paris-7°.
- S — BONTRON Joannès, 59, Rue de Rennes à Nantes (Loire-Inférieure).
- S — BOUCHERY Alfred, 9, Quai Créqui, à Grenoble (Isère).
- S — BOUE Jacques, Directeur des Travaux Maritimes, Arsenal de Toulon à Toulon (Var).
- S — BOULLOCHE André, à Laon (Aisne).
- S — BOURGIN André, à Grenoble (Isère).
- S — BOURRIÈRES Paul (Service des Travaux Publics du Dahomey) à Cotonou (Dahomey).
- S — BOUVET Jacques, à Oran (Algérie).
- S — BOUZOUD Albert, à Montbéliard (Doubs).
- S — BRANDEIS, 5, Quai de l'Entrepôt à Cherbourg (Manche).
- S — BRETON (Service de l'Air) Infrastructure, Le Blanc (Indre).
- S — BREMARD Charles.
- S — BREURE Emile, à Orléans (Loiret).
- S — BREUZARD André, Secrétariat général à l'Aviation Civile, Boulevard Montparnasse, Paris-6°.
- SP — BRINGER Raymond, à Melun (S.-et-M.).
- S — BROC Edouard.
- S — BROCARD André.
- S — BROCHET Lucien, Port d'Oran (Oran).
- S — BRUGIÈRE Jean, 27, Boulevard Triozonpayle, Issoire (Puy-de-Dôme).
- S — BRUYANT Jacques, 7, rue du Ponceau, à Dunkerque (Nord).
- S — BUFNOIR Marcel, 2, Rue Vallence, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S — BUSSENS André, 3, Place Thiers, à Salon (Bouches-du-Rhône).
- S — BUSSY, (Ingénieur des Transports), 7, Cité Martignac, Paris-7°.
- S — CACHERA Alphonse, 13, rue Littré, à Bourges (Cher).
- S — CADIÈRE Charles, 10, rue du Couyres, à Nice (Alpes-Maritimes).
- S — CAILLET, à Mont-de-Marsan (Landes).
- S — CAILLOL Xavier, (Service Maritime des Bouches-du-Rhône), Arles.
- S — CAMBAU Jean-Emile, 20, Rue Taylor, à Pau (Basses-Pyrénées).
- S — CAROUGE Léon, 3, Rue Passot, Evreux (Eure).
- S — CARPENTIER Pierre, rue de la Préfecture, à Epinal (Vosges).
- S — CARRIÈRE René, 19, Boulevard Amiral-Courbet, à Nîmes (Gard).
- S — CASSARD Jean, (Service Maritime), 25, Boulevard de la Liberté, Nantes (Seine-Inférieure).
- SP — CASSOIX Robert, Service des Travaux Publics de l'Indo-Chine, Saïgon (Indo-Chine).
- S — CASTOGNONI Antonin, Tlemcen, Oran (Algérie).
- S — CAUDRELIER Bénac, à Senlis (Oise).
- S — CAVE, 11, rue Anatole-France, à Roanne (Loire).
- S — CAYET Jean, 53, rue de Douai, à Arras (Pas-de-Calais).
- SP — CHABANNES Léon, 186, Avenue Victor-Hugo, Paris-16°.
- S — CHAPOULIE, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S — CHARDEAUX.
- S — CHASTE Roger, 17, Rue Félix-Ziem, à Dijon (Côte-d'Or).
- S — CHATELLIER Henri, Nantes (Loire-Inférieure).
- S — CHAUCHOY Jean, 22, rue Lamoricière, à Nantes (Loire-Inférieure).
- S — CHEVIER Charles, 11, rue Castillet, à Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- S — CHOAIN Albert, Le Havre (Seine-Inférieure).
- S — CIRILLY Bruno, à Cherbourg (Manche).
- S — CLÉMENT Désiré, à Valence (Drôme).
- S — CLÉMENT Jean, (Service Départemental de la Reconstruction), à Troyes (Aube).
- S — CLÉREMBAULT Albert, 33, Rue Jules-Ferry, à Poitiers (Vienne).
- S — CLOS Paul, 51, Rue Nicolas-Leblanc, à Lille (Nord).
- S — COLIN Henri, à Alger.
- S — DE CONIHOUT Pierre, 15, Rue Franqueville, Paris-16°.
- S — CORDONNIER Anatole, à Bizerte (Tunisie).
- S — CORTADE Jean, (Délégué Départemental de la Reconstruction), Belfort (Tre-de-B.).

- S — COT Pierre, 3, Avenue Victoiria, Le Havre (Seine-Inférieure).
- S — COTARD Armand, Avranches (Manche).
- S — COUDERG Pierre, (Service des Travaux-Publics), Saïgon (Indo-Chine).
- S — COUPRY Maurice, 16, rue de Lanord, Alençon (Orne).
- S — COURBON Jean, 8, Place du Commerce, Paris-15°.
- S — COUVREUX, Rue de la Congrégation, Laon (Aisne).
- S — COYNE Louis, 6, Boulevard de l'Observatoire, Montpellier (Hérault).
- S — CRESTOIS Raymond, à Saint-Lô (Manche).
- S — CROSNIER Paul.
- S — CROUZET Etienne, Directeur de la Production Industrielle de Madagascar, à Tananarive.
- S — CRUSSARD Jean, 6° Circonscription Electrique, à Grenoble (Isère).
- S — CUNEO Henri, Directeur du Dakar-Niger, Thiès (A.O.F.).
- S — CUSTAUD.
- S — DANTU Pierre, à Forcalquier (Basses-Alpes).
- S — DARTIGUES, 54, rue d'Antony, Limoges (Haute-Vienne).
- DAVAZAC Maurice, Saint-Gaudens (Haute-Garonne).
- S — DAVID Robert, à Colmar (Haut-Rhin).
- MB — DAVIN Marcel, à Aurillac (Cantal).
- S — DECELLE André, (Service Ord. du département de la Seine), 2, Rue Beaubourg, Paris-4°.
- S — DECIS Raoul, Rue de la Casernette, Nîmes (Gard).
- S — DECUGIS Raymond.
- S — DELATTRE Henri, 97, Grande Rue, à Besançon (Doubs).
- DELEFIE Eugène, Dunkerque (Nord).
- S — DEROCHÉ Guy, 207, Boulevard de la Madeleine, Nice.
- S — DESBAZELLE Pierre, à Dieppe (Seine-Inférieure).
- S — DESCHAMPS Jacques, 11, rue Joseph-Gaillard, à Vincennes (Seine).
- S — DESCHENES Henri, 14, Avenue Henri Woollett, Le Havre (Seine-Inférieure).
- S — DESMAZES, 4, rue Saint-Charles, à Avignon (Vaucluse).
- S — DESORGES Robert, à Briançon (Hautes-Alpes).
- DETŒUF Pierre, 76, rue de Rennes, Paris-6°.
- S — DEUTSCH Charles, (Navigation de la Seine), 2, Quai de la Tournelle, Paris-5°.
- S — DILLIES Hubert, Calais (Pas-de-Calais).
- S — DOLLET Henri, à Meaux (Seine-et-Marne).
- S — DOR Paul, 2, rue Dupuytren, Paris-6°.
- S — DOUMENC André, 5, Rue d'Estrée, Paris-7°.
- S — DOYEN Pierre, Boulevard Anatole-France, Châlons-sur-Marne (Marne).
- S — DREYFUSS Gilbert, 24, Rue des Bégonias, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S — DUBON Jean, 54, Rue Pévrolières, Toulouse (Haute-Garonne).
- DUCLOS, Angoulême (Charente).
- S — DUCREUX, 11, Rue Houzeau-Muiron, Reims (Marne).
- DUFOUR Charles, Sce des Ponts-et-Chaussées, Cambrai (Nord).
- S — DUMAS André, 39, Quai du Foulon, à Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- S — DUMAS Max, 135, Avenue Coligny, La Rochelle (Charente-Inférieure).
- SP — DUMAY, à Bone (Algérie).
- S — DUMINY André, 25, Boulevard des Belges, à Rouen (Seine-Inférieure).
- S — DUMOND Jules, Tulle (Corrèze).
- S — DUPERRE, 22, Rue Boulay, Toulouse (Haute-Garonne).
- S — DURAND Jean, 17, Quai Jayr, Lyon (Rhône).
- S — DURAND Max, 3, Place de la Préfecture, Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- S — DURAND René, 3, Avenue Chambaubert, Paris-15°.
- S — DURAND-DUBIEF Maurice, 24, Rue du Renard, Paris-4°.
- S — DUREPAIRE, 4, Rue Premion, à Nantes.
- S — DURRIEU Jean-Ernest, à Bone (Algérie).
- S — DUTEIL Marcel, à Verdun (Meuse).
- S — DUVAL Julien, Caen (Calvados).
- S — DUVAL Lucien, Colmar (Haut-Rhin).
- SP — EHRMANN Paul.
- *SP — EISENMANN, (Mre Reconstruction), 67, Rue de Lille, Paris-17°.
- S — ESTRADÉ Jean, (Mre de la Marine), à Brest (Finistère).
- S — EYNARD Jean, 41, Rue Gounod, Nice (Alpes-Maritimes).
- FAGOTAT, Auxerre (Yonne).
- S — FAURE Pierre, 51, Rue de la Gendarmerie, Bourg-en-Bresse (Ain).
- S — FAVIER Pierre, 70, Avenue Foch, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S — FAYET Louis, 13, Rue des Grands V., à Arras (Pas-de-Calais).
- S — FERAUD Albert, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- S — FERNIQUE NADAU DES ISLETS, 123, Rue de la Tour, Paris-16°.
- S — FERON Louis, à Coutances (Manche).
- S — FILIPPI Pierre, (Don des Transports), 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.

- S — FLAJOLIET Bernard, Blois (Loir-et-Cher).
- S — FOIN Camille, 10, Rue Angélique-Vérien, à Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S — FONTAINE, 5, Rue Bonaparte, Paris-6°.
- S — FORAY Georges, à Lons-le-Saulnier (Jura).
- S — DE FORESTA Pierre, à Nevers (Nièvre).
- S — FORFERT, Hôtel des Travaux publics, à Constantine.
- S — FORMERY Jacques, Directeur des Travaux Maritimes, à Toulon (Var).
- S — FOURNEL Paul, 270, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.
- S — FOURNET Roger, en Mission aux U.S.A.
- S — FOURNIER Lucien, 3, Rue de Mirande, à Dijon (Côte-d'Or).
- S — FRANC Pierre.
FRANCHI Toussaint.
- S — FREYCHET André, 24, Rue de Jarente, Lyon (Rhône).
- S — FROMENTIN Claude, Route de Sées, à Alençon (Orne).
- S — FUMET Paul, Rue Croix-Verte, à Autun (S.-et-L.).
- S — FUZEAU Albert, à Libourne (Gironde).
- S — GALARD Ernest, 39, Rue de Brest, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
GALLERNEAU Prosper, Service de la Navigation, Strasbourg (Bas-Rhin).
- S — GALLIEN Maurice.
- S — GAUDEL Jean, 28, Rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S — GAUTIER Camille, 5, Rue Baudelaire, Rennes (Ille-et-Vilaine).
- S — GEAIS Robert, C. L. A. E. O., 63, Avenue des Champs-Élysées, Paris-8°.
- S — GENDREAU Yvon, Direction des Chemins de Fer de Madagascar, Tananarive (Madagascar).
GENEST Maurice, à Tours (Indre-et-Loire).
- S — GENESTIER, Périgueux (Dordogne).
- S — GEOFFROY Louis, à Bar-le-Duc (Meuse).
- SP — GERVAIS DE ROUVILLE Maurice, Don des Travaux Maritimes, à Bizerte (Tunisie).
- S — GERY Jules, 20, Rue Molière, Soissons (Aisne).
- S — GIACOBBI, 12, Avenue des Cottages, à Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- S — GILBERT Louis, Privas (Ardèche).
- S — GILLARD Adrien, à Annecy (Haute-Savoie).
- S — GINOCCHIO Roger, 5, Passage d'Orléans, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S — GIRAUD René, 30, Avenue Anatole-France, à Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S — GIRAULT Pierre, 12, Rue François-Arago, à Tours (Indre-et-Loire).
- S — GIROD Marie-Pierre, Rue Grand, à Héricy (Seine-et-Marne).
- S — GLASSER Georges, 130, Avenue Victor-Hugo, Paris-16°.
- S — GRAND Marc, 1, Quai de la Joliette, à Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S — GRANDMOUGIN Charles, 14, Boulevard Baudin, Alger.
- S — GRANDPERRET Louis, Avenue de Coux, Privas (Ardèche).
GRAPPIN Marius, Saint-Claude (Jura).
- S — GRATTESAT Guy, à Saint-Brieuc (Côtes-du-Nord).
- S — GRONIER Raymond, 104, Rue Thomas-Dubosc, Rouen (Seine-Inférieure).
- S — GUERIN Jacques, Place Foch, à Alençon (Orne).
- S — GUERRINI Philippe, 10, Boulevard Garisson, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- S — GUEYDON DE DIVES Jean, 25, Rue du Renard, Paris-4°.
- S — GUILHAMON J., 20, Avenue Reille, Paris-14°.
- S — GUILLON Pierre, 16, Rue Racine, à Angers (M.-et-L.).
- S — GUILLOT Edouard, à Charleville (Ardennes).
- S — GUY Gabriel.
- S — HAAS René, Direction des Travaux Publics de l'A.O.F. à Dakar (A.O.F.).
HAMONIAUX.
- S — HENRY Georges-Victor, Directeur des Travaux Publics de la Réunion, à Saint-Denis (Réunion).
HERITIER Alexis, Bourg-en-Bresse (Ain).
- S — HERZOG André, 114, Rue Castagnary, Paris-15°.
- S — HESSE Maxime, à Caen (Calvados).
HEURARD DE FONTGALLAND, Direction des Travaux Publics du Cameroun, Douala (Cameroun).
- S — HEURTEBISE Eugène, 81, Avenue de Limoges, Niort (Deux-Sèvres).
- S — HEUZE Henri, à Bizerte (Tunisie).
- S — HOFFMANN, 2, Rue Beaubourg, Paris-4°.
- S — HOMBERT Henri, à Auch (Gers).
- S — HUE DE LA COLOMBE Jean, 54, Rue Sablonville, Neuilly-sur-Seine.
HUET Yves, Service des Travaux Publics de l'A.E.F., Brazzaville (A.E.F.).
- S — IRION René, à Colmar (Haut-Rhin).
- S — JAMME Gabriel, (Service des Travaux Publics de l'Indo-Chine), Saïgon (Indo-Chine).
- SP — JANET, 39, Av. Paul Doumer, Paris-16°.
- S — JAUPART Edouard, 270, Rue Saint-Jacques, à Paris-5°.
- SP — JAY Antoine, Directeur des Chemins de Fer du Sud de l'Indo-Chine, Saïgon (Indo-Chine).
- S — JAY Georges, 16, Rue Lulli, Marseille (Bouches-du-Rhône).

- S — JEANDET Henri, à Casablanca (Maroc).
- S — JONEAUX, 34, Rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine.
- S — JONTE Pierre, 9, Quai Créqui, à Grenoble (Isère).
- S — JOUBERT Pierre, Inspection Générale des Travaux Publics du Nord de l'Indo-Chine, à Hanoï.
- S — JOUVENT Albert, à Toulon (Var).
- S — JUNGELSON Eugène, 40, Rue du Père Correntin, Paris-14°.
- S — JUZAU André, Service des Travaux Publics de l'Indo-Chine, Saïgon (Indo-Chine).
- S — KALESKI Gaston, Service des Travaux Publics, à Saïgon (Indo-Chine).
- S — KEMLER Henri, (Gouvernement Général de l'Algérie), à Oran.
- S — LACOMBE Marc, 70, Boulevard F. Roux, Angoulême (Charente).
- S — LACORNERIE Marcel, 9, Porte du Miroir, à Mulhouse (Haut-Rhin).
- S — LACROIX Jean, 2, Port Saint-Etienne (Haute-Garonne).
- S — LAFFORE, 8 bis, Boulevard Président Carnot, à Agen (Lot-et-Garonne).
- S — LAHITETE Jean, 24, Boulevard Delamarre, Mont-de-Marsan (Landes).
- S — LAMOUREUX Jean, à Fez (Maroc).
- S — LAMOUREUX François, 58, Rue de l'Alma, à Tours (Indre-et-Loire).
- S — LANTENOIS Roger, Délégation Aménagement du Cap Vert, Hôtel Continental, Rue de Castiglione, à Paris-1°.
- S — LAPERNON, 5, Quai des Célestins, Lyon (Rhône).
- S — LASSALVY, Boulevard Renouvrier, Montpellier (Hérault).
- LAURENT Jacques, Metz (Moselle).
- S — LAURENT Michel, 15, Avenue de Breteuil, Paris-7°.
- S — LAURENT Paul, 175, Chemin du Telemly, Alger.
- S — LAVAL Daniel, Rouen (Seine-Inférieure).
- S — LAZARD Achille (Mre de l'Economie Nationale) Direction des Programmes Economiques, 23, Avenue Président-Roosevelt, Paris-8°.
- S — LAZARD Raymond, Dôle (Jura).
- S — LEBEL (Don. des Ports Maritimes) Mre des Travaux Publics, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S — LEBLANC Victor, 26, Rue Gambetta, Nantes (Loire-Inférieure).
- S — LECLERCQ Robert, Boulogne-sur-Mer (Pas-de-Calais).
- S — LECŒUR Michel, 61, Rue de Rome, Paris-8°.
- S — LECONTE Jean, 14, Boulevard Jeanne-d'Arc, Douai (Nord).
- S — LEFEBVRE Charles, Amiens (Somme).
- S — LEGER Louis, Chambéry (Savoie).
- SP — LEGOUX Georges,
- S — LEGRAND Jean, 18, Rue des Clos-Selliers, Mantes (Seine-et-Oise).
- S — LEHUEDE Michel, Montluçon (Allier).
- SP — LEHUEROU-KERISEL (Mre Reconstruction) 67, Rue de Lille, Paris-7°.
- S — LEPOUSE Georges, Niort (Deux-Sèvres).
- S — LEROUGE Jacques, Sce des Ponts et Chaussées, Saint-Quentin (Aisne).
- S — LEROY Léon, Béthune (Pas-de-Calais)
- S — LESCANNE (Directeur des Travaux de l'Air) Dakar (A.O.F.).
- SP — LE VERT Paul, 15, Avenue Président-Wilson, Paris-16°.
- S — LEVIANT Israël (Mre de l'Economie Nle) Paris.
- S — LEVY François, 72, Rue de Rennes, Paris-6°.
- S — LEVY Gilbert, 23, Rue Bourgmayer, Bourgen-Bresse (Ain).
- S — LEVY Henri-Pierre (Prod. Ind.) Service Central de l'Electricité, 30, Avenue Marceau, Paris-16°.
- S — LEVY Léon, en congé, Nice.
- S — LEVY-BALENSI Maurice, Direction des Chemins de Fer, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S — LEYRIS, 4 bis, Rue de Calves, Nîmes (Gard).
- S — LHUILLIER, 28, Rue du Petit-Cloître, Langres (Haute-Marne).
- S — LIGOUZART André, 25, Rue de Treilles, Béthune (Pas-de-Calais).
- S — LION Pierre, 9, Rue Descamps, Paris-16°.
- S — DE LISLE Melchior, Douala (Cameroun)
- S — LONG-DEPAQUIT Albert, Evreux (Eure).
- S — LONGEAUX Arthur, Direction du Cabinet du Haut Commissaire en France pour l'Indo-Chine.
- S — LORDET Jean, Service de l'Electricité, 126 bis, Rue Michelet, Alger (Algérie).
- SP — LORIFERME Hubert, 41, Rue du Quinconce, Angers (Maine-et-Loire).
- S — LOVICONI Colombon, Foix (Arriège).
- S — MABS Jean, 41, Boulevard du Mail, Sens (Yonne).
- S — MAIGNAUD Charles 1, Rue de Savoie, Lyon (Rhône).
- S — MALCOR René, Oran.
- MALHOMME Jean, Aurillac (Cantal).
- S — MALLET Charles.
- S — MARCÉ, Boîte Postale 81, Rabat (Maroc).
- S — MARCEL Henri, 46, Rue Saint-Blaise, Alençon (Orne).

- S — MARCHAL Maurice, 21, Place Bellecour, Lyon (Rhône).
- S — MARQUET Antoine, 14, Boulevard de Véronne, Périgueux (Dordogne).
- S — MARTIN Antoine, Directeur des Chemins de Fer de l'Indo-Chine, Saïgon (Indo-Chine).
- S — MARTIN Camille, Embrun (Hautes-Alpes).
- S — MARTIN Jean, Service des Travaux Publics de l'Indo-Chine.
- S — MARTINOT, 8, Rue d'Isly, Verdun (Meuse).
- S — MARTY Marcel,
- S — MATHIEU Jean, 37, Cours Joseph Thierry, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S — MATHIS Pierre, Boulogne (Pas-de-Calais).
- S — MAUCLAIR François, 12, Avenue des Vallées, Thonon-les-Bains (Haute-Savoie).
- S — MAUDET, 30, Rue Berthelot, Le Mans (Sarthe).
- MAURAND Pierre, Tunis.
- S — MAURIN Georges, 9, Rue Lebouteux, Paris-17°.
- MEGISSIER André, Service de la Navigation, Mulhouse (Haut-Rhin).
- S — MEO Gaston (Navigation de la Seine) 9, Rue Lebouteux, Paris-17°.
- S — MÉRIAUX André, Service des Travaux Publics de l'Indo-Chine, Saïgon (Indo-Chine).
- SP — MERLIN Pierre, Direction des Travaux Publics, Dakar (A.O.F.).
- S — MESLIN Eugène, 35, Rue du Stade, Caen (Calvados).
- SP — MEUNIER Georges, 17 bis, Rue du Faubourg Saint-Jean, Orléans (Loiret).
- S — MEUNIER Stéphane, Directeur du Port de Saïgon, Saïgon (Indo-Chine).
- S — MEYNIER Henri,
- S — MIALET François, Saintes (Charente-Inférieure).
- MICHAUD Louis, Colmar (Haut-Rhin).
- S — MICHAUD dit VAUDOIS Maurice, Chambéry (Savoie).
- S — MICHEL Jacques, 2, Rue de Buenos-Ayres, Paris-7°.
- MILLIER Jean, Service des Travaux Publics de la Côte d'Ivoire, Abidjan (Côte d'Ivoire).
- SP — MOCH Pierre, 1, Avenue Milleret-de-Brou, Paris-16°.
- S — MOINEAU, Service de la Navigation, 76, Rue de Talleyrand, Reims (Marne).
- S — MONNERET Yves (Service Central d'Etudes Techniques) 28, Rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S — MONNIER Henri, Quai de la Pêcherie, Corbeil (Seine-et-Oise).
- S — MONTAGNE, 1, Rue Saint-Jacques, Poitiers (Vienne).
- S — MOOK-ARAY André, 5, Quai des Célestins, Lyon (Rhône).
- S — MORET Georges, 8, Rue de l'Eglise Saint-Germain, Compiègne (Oise).
- S — MOURAILLE Lucien, 75 bis, Rue Michelet, Alger.
- S — MOURIES Fernand, B.P. 139, Casablanca (Maroc).
- S — NAISSANT Raoul (Service des Travaux Publics), Marrakech (Maroc).
- S — NAULLEAU, La Roche-sur-Yon (Vendée).
- S — NESTERENKO, 50, Rue des Francs-Bourgeois, Paris-3°.
- S — NICOLAS Auguste, Service des Travaux Publics de la Côte d'Ivoire, Abidjan (Côte d'Ivoire).
- SP — NIZERY André (Office de Recherche Scientifique Coloniale) 8, Rue Paul Baudry, Paris-8°.
- S — OLIVIER Urbain, Péronne (Somme).
- S — OLIVESI Joseph, 92, Boulevard Raspail, Paris-6°.
- S — OLIVIER Jean-Robert, 5, Quai des Célestins, Lyon (Rhône).
- OLLIERO Albert, Arsenal de Brest, Brest (Finistère).
- S — ORTET François, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- S — OUVRRARD Roger, 5, Rue Elisa-Lemonnier, Paris-12°.
- OZON Noel, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- S — PAGES André, 5, Quai de l'Entrepôt, Cherbourg (Manche).
- S — PAIRIER-WOLODKOWIEZ,
- S — PALLY René, 200, Rue Caponnière, Caen (Calvados).
- S — PAOLI Robert (Contrôle des Voies Ferrées d'intérêt local) 2, Rue Beaubourg, Paris-4°.
- S — PARANT Jacques, 10, Rue Bonnard, Montpellier (Hérault).
- S — PARINET Pierre, 16, Rue Cardinal-Pie, Chartres (Eure-et-Loir).
- S — PARMENTIER Guy, 24 bis, Avenue Aristide-Briand, La Rochelle (Charente-Maritime).
- S — PASQUET André, 52, Quai Gaston-Boulet, Rouen (Seine-Inférieure).
- S — PAVAUX Emile, Laval (Mayenne).
- S — PELNARD CONSIDERE Roger, Directeur du Port de Dakar (A.O.F.).
- PERRIN Lucien, Rennes (Ille-et-Vilaine).
- S — PETIGNY Bernard, 16, Rue de la Colombine, Vesoul (Haute-Saône).
- S — PETIT André, 31, Rue Villebois-Mareuil, Paris-16°.
- PEULTIER Henri, Sce des Ponts et Chaussées, Strasbourg (Bas-Rhin).

- S — PEYRONNET, 52, Quai Gaston-Boulet, Rouen (Seine-Inférieure).
- S — PEZET Gabriel, 30, Rue du Château, Dijon (Côte-d'Or).
PIERRE Marcel, Service de la Navigation, Saint-Quentin (Aisne).
- S — PILLOT Maurice, Directeur des Travaux Publics de la Côte d'Ivoire, Abidjan (Côte-d'Ivoire).
- S — PINCHON Marc, 12, Avenue Marronnier, Guéret (Creuse).
- S — PFAFF André, Service Reconstruction, 17, Rue Arthur-Ranc, Poitiers (Vienne).
- S — PFAHL Henri, 9, Quai Créqui, Grenoble (Isère).
- S — PINCHON Marc, 12, Avenue Docteur-Manouvrier, Guéret (Creuse).
- S — PIQUEMAL Maurice, 24, Rue Branda, Brest (Finistère).
- S — PLANTE Roger, Service des Travaux Publics du Sud Annam, Nha-Trang (Indo-Chine).
- S — PLOUIN Jacques, 13, Rue René-Bazin, Paris-16°.
- S — POITEVIN Albert, Sétif (Constantine).
- S — POITRAT Raymond (Service de la Navigation), Strasbourg.
- S — PONCHON Auguste, 18, Boulevard Sully, Ambert (Puy-de-Dôme).
- S — POUGNAUD Albert, Lyon (Rhône).
- S — POULAIN René, Gray (Haute-Saône).
- S — POULIQUEN Jacques, Quimper (Finistère).
- S — POUSSE Marcel, Bougie (Algérie).
POUYOL, Secrétariat Général à l'Aviation Civile, Boulevard Montparnasse, Paris-6°.
- S — PRIOT, Limoux (Aude).
- S — PROAL Jean, Digne (Basses-Alpes).
- S — PROST Marcel, Lons-le-Saunier (Jura).
- S — PRUD'HOMME André, 3° Circonscription Electrique, Saumur (Maine-et-Loire).
- S — PUECHMARY Jean, 3, Rue de Fougères, Rennes (Ille-et-Vilaine).
- S — RADECK Robert, 12, Rue Raymond-Poincaré, Troyes (Aude).
- S — RAYTON Lucien, Bonneville (Haute-Savoie).
- S — RAMBAUD Paul, 6 bis, Rue Cap-dé-Bresson, Gap (Hautes-Alpes).
RAOUL Jean, Laval (Mayenne).
- S — RAYNAUD Robert, 9, Rue Saint-Romain, Paris-6°.
- S — REBUFFEL Léon, Préfecture du Doubs, Besançon (Doubs).
- S — REFFAY Louis, Service des Travaux Publics du Soudan, Bamako (A.O.F.).
- S — REGNIER J.-B., Service des Travaux Publics de la Guadeloupe, Basse-Terre (Guadeloupe).
- S — RENET Pierre, 18, Rue Meilliers, Vesoul (Haute-Saône).
- S — RENOLLAUD René, Les Sables d'Olonne (Vendée).
- S — RETOUR Roland, Chemin du Champ-de-Courses, Bernay (Eure).
- S — REY Gaston, Rue Négrier, Batna (Algérie).
- S — RICHARD Maurice, 16, Rue de la Renaissance, Bordeaux (Gironde).
- S — RICHIN Jean, Montauban.
- S — RIOBE Auguste, Moulins (Allier).
- S — RIQUOIS Raymond, Limoges (Haute-Vienne).
- S — ROBERT Etienne, 58, Rue Roger-Salengro, Tours (Indre-et-Loire).
- S — ROBIN M., 270, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.
- S — ROLLET Edmond, 10, Avenue P.-Lanfrey, Chambéry (Savoie).
- S — ROQUES Clément, 9, Quai Créqui, Grenoble (Isère).
- S — ROQUES Jacques, 6, Avenue Maréchal-Joffre, Perpignan (Pyrénées Orientales).
- S — ROSIER Pierre, 27, Rue Emile-Zola, Montargis (Loiret).
- S — ROSSARD Louis, Sarrebourg (Moselle).
- S — DU ROUCHET Jean, Avenue Jules-Gau, Sfax (Tunisie).
ROUGIER Jean, Guéret (Creuse).
- S — ROULLIER Emile, 8, Rue Ferdinand-Marie, Valence (Drôme).
ROUSSELIN Michel, Service des Travaux Publics de l'A.O.F., Dakar (A.O.F.).
- S — ROUX Ambroise, 22, Rue de Grenelle, Paris-7°.
- S — ROUX Jacques, Place des Mobiles, Privas (Ardèche).
- S — RUAIS Pierre, 5, Hameau de Boulainvilliers, Paris 16°.
- S — SAIGOT, 75, Rue Georges-Lafontaine, Le Havre (Seine-Inférieure).
- S — SAINT-REQUIER Edouard, 2, Rue des Trois-Raisinets, Reims (Marne).
- S — SALGUES Simon, Rue d'Etigny, Auch (Gers).
SALLENAVE Camille, Sce Ordre des Ponts et Chaussées, Strasbourg (Bas-Rhin).
SARRAT Raoul, Sce des Travaux de l'Air, 70, Rue des Chalets, Toulouse (Haute-Garonne).
- S — SAULGEOT Louis, 9, Boulevard Sévigné, Dijon (Côte-d'Or).
- S — SCHAEERER Pierre, 50, Quai du Breuil, Mâcon (Saône-et-Loire).
- S — SEMAT, Carcassonne (Aude).
- S — SERVIERE, Mende (Lozère).
- S — SIAU Emile, Figeac (Lot).
- S — SINDZINGRE André, 2, Levée du Canal, Châlon-sur-Saône (Saône-et-Loire).
- S — SORET Louis, Fontenay-le-Comte (Vendée).

- S — SORS Albert, 28, Rue des Paradoux, Toulouse (Haute-Garonne).
- S — SORS Charles, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
- SP — SOUBEYRAND Rémi, Régie des Chemins de Fer Coloniaux, 24, Rue Cambacérès, Paris-8°.
- S — SOULES Georges,
- S — SOURNAC Gustave, 46, Avenue de Chchy, Paris-18°.
- S — STAMBOUL Paul, Préfecture d'Alger, Alger.
- S — SUDER Charles, 40, Rue Morisset, Deuil (Seine-et-Oise).
- S — TABART Pierre, 66, Faubourg Mourtier, Montauban (Tarn-et-Garonne).
- S — TARBOURIECH, 18, Rue Saint-Léon, Toulouse.
- S — TATRY Georges, 12, Boulevard Claude-Magne, Oran.
- S — TERNANT Gérard, 7, Rue du Ponceau, Dunkerque (Nord).
- S — TEYSSENDIER DE LA SERVE Bernard, Brest (Finistère).
- S — THENAULT Jean, Chef du Service Central Technique, Service des Travaux Publics de Madagascar, Tananarive (Madagascar).
- S — THIER Charles, 1, Rue des Cheminots, Gap (Hautes-Alpes).
- S — THIERRY Robert, 35, Rue du Stade, Caen (Calvados).
- S — THILLE Aimé, 28, Rue des Saints-Pères, Paris-7°.
- S — THOMAS Louis, Bayeux (Calvados).
- S — THOREL Jean, 1, Quai de la Joliette, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S — TOURASSES Max (Navigation de la Seine, 3° Section) 9, Rue Leboutoux, Paris-17°.
- S — TREDE Charles, Directeur des Services Techniques de la Ville, 10, Boulevard J.-Vernet, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S — TRETON Henri, 7, Boulevard de Lesseps, Versailles (Seine-et-Oise).
- TREUILLE Hubert (Mre Trav. Publics) 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- SP — TRUMELET, 3, Rue Porte-Clos, Haut (Bois).
- S — UHRY Paul,
- S — VADOT Robert, 29, Côte des Chapeliers, Valence (Drôme).
- S — VALLA Fernand, 4, Rue Saint-Charles, Avignon (Vaucluse).
- S — VANDANGE Robert, 12, Rue Carnot, Versailles (Seine-et-Oise).
- S — VASSEUR Jacques, Port Autonome du Havre, Le Havre (Seine-Inférieure).
- S — VAVASSEUR, 49, Rue Prémartine, Le Mans (Sarthe).
- S — VELITCHKOVITCH Jean, Direction de l'Electricité, 30, Avenue Marceau, Paris-16°.
- S — VELUT Jean, Saint-Malo (Ille-et-Vilaine).
- S — VENDRYES Georges, 50, Boulevard de Montboron, Nice (Alpes-Maritimes).
- S — VERGNE Jean, 18, Rue Carnot, Briey (Meurthe-et-Moselle).
- S — VERGNES Albert, 12, Rue Croix-de-la-Paix, Albi (Tarn).
- S — VERMONT Camille, 4, Rue du Général-Hoche, Malo-les-Bains (Nord).
- S — VERNISSE Jean, Service des Travaux Publics de l'Indo-Chine, Saïgon (Indo-Chine).
- S — VEY Pierre, 45, Rue Docteur-Escat, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S — VEZIN Martial, 7, Rue Saint-Maurille, Angers (Maine-et-Loire).
- S — VIALA Albert, Mulhouse (Haut-Rhin).
- S — VIELLIARD Jean (Mre Education Nle) Château de Versailles, Versailles.
- VINCENT Léon, Le Mans (Sarthe).
- S — VRAIN Georges, 20, Rue Saint-Sulpice, Paris-6°.
- S — WENDLING Alfred,
- S — WENNAGEL Jean, 4, Place de la République, Strasbourg (Bas-Rhin).
- § — WILBOIS Michel, Square Guynemer, Baraquement N° 9, Dunkerque (Nord).
- S — WIMBEE Jacques, Caen (Calvados).
- S — ZAEPFEL Louis, 9, Rue Pierre-Durand, Langres (Haute-Marne).

D. Élèves Ingénieurs.

- S — ASTIER André, 2, Rue des Sorins, Montreuil-sous-Bois (Seine).
- S — BLOCH André, 91, Rue Boileau, Paris-16°.
- S — BOCHET, 28, Route de Choisy, Ivry-sur-Seine.
- S — BONITZER Jacques, 30, Rue Marius-Aufan, Levallois-Perret (Seine).
- S — BRISSON, 16, Rue Pierre-Curie, Paris-5°.
- S — CAYLA, 73, Boulevard Montparnasse, Paris-6°.
- S — CHAFFOIS, 6, Rue de Verneuil, Paris-7°.
- S — CHAZY Claude, 6, Rue Joseph-Bara, Paris-6°.
- S — DARDE, 270, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.
- S — DEVOUGE Robert, 7, Avenue Saint-Julien, Mézières (Ardennes).
- § — DREYFUS F., Pavillon Franco-Britannique, Cité Universitaire, 9, Boulevard Jourdan, Paris-14°.
- S — FOUASSIER, 109, Rue de Grenelle, Paris-7°.
- S — FOUCAUD, 57, Boulevard Montparnasse, Paris-6°.
- S — GARABIOL Robert, 8, Square Léon-Guillot, Paris-15°.
- S — GAYET, 270, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.

- S — GEMAEHLING Claude, Boulevard Bertrand, Le Puy (Haute-Loire).
- S — GENDROT, 270, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.
- S — HALBRONN, 38, Avenue Wagram, Paris-8°.
- S — HUET Marcel, 16, Rue Pierre-Curie, Paris-5°.
- S — LAFOND, 51, Rue du Ranelagh, Paris-16°.
- S — LECOMTE Pierre, 3, Rue Hébert, Clamart (Seine).
- S — LEDAIN Claude, 102, Rue Jeanne-d'Arc, Rouen.
- S — LEREBOUR, 13, Avenue Marceau, Colombes (Seine).
- S — MASSON Paul, 6 bis, Rue Campagne-Pre-mière, Paris-14°.
- S — MENEZ, 16, Rue des Carrières-d'Amérique, Paris-19°.
- S — MERLIN, 7, Rue Neuve-Notre-Dame, Ver-sailles.
- S — MOLIN, 270, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.
- S — MORIN Martial, 270, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.
- S — ODIER Lionel, 40, Rue de Lubeck, Pa-ri-16°.
- S — PFEIFFER, 62, Rue Boissière, Paris-16°.
- S — PROTAT, 40, Rue du Bac, Paris-7°.
- S — RAMA, 11 bis, Rue de Moscou, Paris-8°.
- S — RATTIER, 51, Rue du Ranelagh, Paris-16°.
- S — REYMOND, 81, Boulevard Saint-Michel, Pa-ri-5°.
- S — ROULET Jean, 20, Rue Daniel, Asnières (Seine).
- S — SIREYJOL Pierre, Cité Universitaire, Pa-villon Franco-Britannique, 9, Boulevard Jourdan, Paris-14°.
- S — THIEBAULT André, 28, Rue Guynemer, Paris-6°.
- 2° — FONCTIONNAIRES EN DISPONIBILITE
— HORS CADRES — EN CONGE, etc...
- A. — Inspecteurs Généraux.**
- S — COLSON Georges, 16, Rue Alfred-de-Vigny, Paris-16°.
- B. — Ingénieurs en Chef.**
- S — ALEXANDRE Paul, 148, Rue Perronet, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S — BALENSI Edouard, Ministère de la Re-construction, 67, Rue de Lille, Paris-7°.
- S — BAUZIL Vincent, Service des Travaux Pu-blics, Rabat (Maroc).
- S — BETEILLE, 145, Avenue de Suffren, Paris-15°.
- S — BIZOT, 78, Rue de Rennes, Paris-6°.
- S — BLANQUET, 35, Avenue du Général-Sarrail, Paris-16°.
- SP — BORDIER (S.N.C.F.) 144, Rue Faubourg-Saint-Denis, Paris-10°.
BOURGOIN Jean, Hôtel Bristol, Paris.
- S — BOUTTEVILLE Roger, 47, Rue de Belle-chasse, Paris-7°.
- SP — CAQUOT Albert, 1, Rue Beethoven, Paris-16°.
- S — DU CASTEL Etienne, 241, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- SP — CHALON Paul, 2, Rue Meissonier, Paris-17°.
- SP — CHALOS Marcel, 25, Rue de Courcelles, Paris-8°.
- S — COMMELIN (S.N.C.F.) 42, Rue de Château-dun, Paris-9°.
- SP — COTTIN, Banque de l'Union Parisienne, 6, Boulevard Haussmann, Paris-9°.
- S — COURSIN Léon, Directeur de la Délégation Générale de l'Aménagement du Cap Vert. Hôtel Continental, Rue de Castiglione, Paris-1°.
- S — DETCEUF, 38, Avenue Kléber, Paris-16°.
- S — EYDOUX, 21, Rue Descartes, Paris-5°.
- S — FOURAULT Paul, 175, Rue du Faubourg-Poissonnière, Paris-9°.
- S — FRANÇOIS Alfred, 74, Rue d'Assas, Pa-ri-6°.
- SP — GARBE Georges,
- S — GIRETTE Jean (S.N.C.F.) 2, Rue de Gri-beauval, Paris-7°.
- S — GONON René, 85, Rue du Ranelagh, Pa-ri-16°.
- S — GUERIN Albert, 46, Avenue des Ternes, Paris-17°.
- SP — GUIGNARD Georges, 3, Avenue Bosquet, Paris-7°.
- S — GUILLEBOT DE NERVILLE, 56, Rue d'Assas, Paris-6°.
- S — GUINVARCH Pierre, 9, Rue Schoelcher, Paris-14°.
- SP — HAELLING Gaston, 26, Rue Las-Cases, Pa-ri-7°.
- S — HERMANN Léon, 145, Avenue de Saint-Ouen, Paris-17°.
- S — HOUEL, 119, Avenue de Wagram, Paris-17°.
- S — IMBS, 1 bis, Boulevard Saint-Cyr, Paris-17°.
- S — LAMBERT René, 17, Boulevard de la Reine, Versailles (Seine-et-Oise).
- S — LESBRE André, Président Directeur Gé-

néral de la S.A.C.E.R., Boîte Postale 35, Grenoble.

- SP — LE VERRIER, 35, Rue d'Angivilliers, Versailles (Seine-et-Oise).
 S — LEVI Robert, 21, Rue d'Amsterdam, Paris-9°.
 S — LION, 1, Rue de la Planche, Paris-7°.
 S — MALEGARIE-GALATOIRE, 23, Rue de Vienne, Paris-8°.
 S — MARLIO,
 S — MAROGER, 23, Quai d'Orsay, Paris-7°.
 SP — MARTIN Paul, 22, Avenue de Saxe, Paris-7°.
 S — MASSON Henri, 6 bis, Rue Campagne-Première, Paris-14°.
 S — MATHIEU Roger, 14, Rue Pétrarque, Paris-16°.
 S — MESSIAH, 5, Rue de la Bretèque, Saint-Pierre-les-Elbeuf (Seine-Inférieure).
 S — MUFFANG André, 16, Rue d'Armenonville, Neuilly-sur-Seine.
 SP — OPPENHEIM, 3, Boulevard des Sablons, Neuilly-sur-Seine (Seine).
 S — PENE, 60, Rue de la Tourelle, Boulogne-sur-Seine (Seine).
 SP — PORCHEZ Armand, Installation Fixes, S.N.C.F., 42, Rue de Châteaudun, Paris-9°.
 S — POUYANNE Charles, « Les Cayades » La Colle-sur-Loup (Alpes-Maritimes).
 S — RIBOUD, 5, Rue Danton, Paris-6°.
 S — THIMEL, 3, Boulevard Delessert, Paris-1°.
 S — VAUBOURDOLLE, 20, Rue de Rome, Paris-8°.
 S — VERRIERE Henry, La Colombière, Beau-lieu-sur-Mer (Alpes-Maritimes).
 SP — VILLIE Jacques, 19, Rue de la Ravinelle, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
 S — WIBRATTE Louis, 3, Rue d'Antin, Paris-8°.

C. — Ingénieurs ordinaires.

- SP — AILLERET, 34, Rue des Vignes, Paris-16°.
 S — ALIAS Jean, 2, Quai Charcot, Nantes (Loire-Inférieure).
 AMANTE Georges, Gouvernement Général de l'Algérie, Alger.
 S — ANTOINE Aristide, 10, Avenue d'Iéna, Paris-16°.
 S — APPRILL Jules,
 S — BALENSI René, 27, Rue de Richelieu, Paris-1°.
 BALISTE Paul, Ministère de l'Armement, Direction des Travaux Immobiliers et Maritimes, Paris.
 BALMAIN Emile, Gouvernement Général de l'Algérie, Alger.
 S — BARBIER SAINT-HILAIRE, 9, Rue de la Marine, Pondichéry (Indes-Françaises).

BEAU Jean, Service des Travaux Publics de l'Indo-Chine, Saïgon (Indo-Chine).

- SP — BEAU J.-M., 4, Rue Franqueville, Paris-16°.
 BECKER Edouard, Secrétariat Général à l'Aviation Civile, Boulevard Montparnasse, Paris-6°.
 S — BLONDEL Serge, 23, Rue de la Bienfaisance, Paris-8°.
 SP — BOLLACK, 22, Avenue de la Grande-Armée, Paris-17°.
 S — BONFILS, '80, Rue Spontini Paris-16°.
 SP — BONNEVAY, Hanoi (Indo-Chine).
 S — BOULINIER Henry (Cie Nle du Rhône) 12, Boulevard Jules-Favre, Lyon-6°.
 S — BOURGEOIS René, 67, Boulevard Raspail, Paris-6°.
 SP — BOURNISIEN, 4, Rue de Franqueville, Paris-16°.
 S — BOUTELOUP Pierre, 7, Rue Perronet, Neuilly-sur-Seine (Seine).
 SP — BRICKA, 44, Rue Laugier, Paris-17°.
 S — BRUNEAU, 114, Avenue Mozart, Paris-16°.
 SP — BUNAU-VARILLA Philippe, 53, Avenue d'Iéna, Paris-16°.
 S — CAMBOURNAC, 235, Rue La Fayette, Paris-10°.
 S — CANDELIER Charles, 1, Rue de Cérises, Paris-8°.
 S — CARRUS André, 92, Boulevard Flandrin, Paris-16°.
 S — CASANOVA, 16, Rue Sainte-Victoire, Versailles (Seine-et-Oise).
 CASSAGNE Pierre, Service des Travaux Publics de la Guinée, Konakry (A.O.F.).
 S — CAUDRELIER, 11, Rue de Milan, Paris-9°.
 CHAMBLAN Louis, Chef de Service des Travaux. Direction des Travaux Publics, Alger.
 S — CHANU André, 4, Rue de l'Ecole de Médecine, Paris-6°.
 S — CHAPOUTHIER, 63, Boulevard des Invalides, Paris-7°.
 CHARDAYOINE René, Sec des Travaux Publics, Tunis (Tunisie).
 S — CHARPENTIER Jean (S.N.C.F.) 88, Rue Saint-Lazare, Paris-8°.
 S — CHARRON Guy,
 S — CHIDAINE Paul, 4, Rue Leconte-de-Lisle, Paris-16°.
 S — CLAUDON Georges, 150, Rue de Longvic, Dijon (Côte-d'Or).
 SP — CLEMENT, 2, Quai de Grenelle, Paris-15°.
 SP — COINTE Nicolas, 122, Boulevard Malesherbes, Paris-17°.
 SP — COMBET, 24, Avenue Notre-Dame, Nice (Alpes-Maritimes).
 S — CONTE Joseph, 5, Rue d'Estrées, Paris-7°.

- S — COULLIE, 16, Rue de Blagis, Bourg-la-Reine (Seine).
- S — COURTAIGNE Olivier, 6, Avenue de Madrid, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- SP — DEGARDIN Ernest, 5, Place Daumesnil, Paris-12°.
- S — DHERSE Louis, 2, Avenue Camoëns, Paris-16°.
- S — DINE René (S.N.C.F.) 26, Boulevard de la Comtesse-Saint-Julien, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- SP — DOUDRICH Maurice, 45, Rue du Château, Asnières, (Seine).
- SP — DUPIN, 186, Avenue Victor-Hugo, Paris-16°.
- SP — EPINAY Charles, 5, Rue Jean-Carries, Paris-7°.
- S — FAUCONNIER, 50, Avenue Charles Floquet, Paris-7°.
- S — FELIX Robert, 3, Avenue Mozart, Paris-16°.
- S — FERRADINI Robert, Port Saint-Etienne, Toulouse (Haute-Garonne).
- S — FEYRABEND Charles, 13, Rue Michel-Charles, Paris-12°.
- S — FLINOIS Alfred, 77, Chemin Saint-Julien, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- FREJACQUES Jean, Service des Travaux Publics de l'Indo-Chine, Saïgon (Indo-Chine).
- SP — FREYSSINET, 5, Rue Beaujon, Paris-8°.
- S — DE FRONDEVILLE R., 79, Boulevard Raspail, Paris-6°.
- S — GENTHIAL André, 76, Avenue Paul-Doumer, Paris-16°.
- S — GILMAIRE, 183, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S — GIRARD René, Direction des Travaux Publics de l'A.E.F., Brazzaville (A.E.F.).
- S — GIRAND J.-B., Directeur Général de la Cie Générale des Eaux, 13, Rue Raffet « Villa Jasmin », Paris-16°.
- S — GUIBERT Roger, 103, Rue du Faubourg Saint-Honoré, Paris-8°.
- S — HERMIL, 1, Rue Lincoln, Paris-8°.
- SP — HINSTIN, 39, Rue Pergolèse, Paris-16°.
- S — HUET Robert, 29, Avenue de la Grande-Armée, Paris-16°.
- S — HUVELIN Georges, 19, Rue Mirabeau, Paris-16°.
- S — JAUDEAU, 19, Boulevard Henri-IV, Paris-4°.
- S — DE JOYET, Jurignac (Charente).
- SP — LABORDE-MILAA, 209, Boulevard Péreire, Paris-17°.
- S — LAFEUILLE, 14, Boulevard Augier, Paris-16°.
- S — LAFAYE Robert, 1, Rue Maurice-Barrès, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S — LANOS, 6, Rue Rochambeau, Paris-9°.
- S — LEBoulLEUX, 3, Rue Magenta, Versailles (Seine-et-Oise).
- S — LE BOURHIS Pierre, 38, Avenue Kléber, Paris-16°.
- SP — LECAT, 3, Avenue Mozart, Paris-16°.
- S — LECLERC DU SABLON, 4, Rue Joseph-Bara, Paris-6°.
- S — LECOANET, 7, Rue Amiral Coligny, Alger.
- S — LEFEBVE Charles, 77, Boulevard Berthier, Paris-17°.
- SP — LEFORT Henri, 76, Avenue Raymond-Poincaré, Paris-16°.
- S — LEFORT-LAVAUZELLE Fernand, 66, Avenue Baudin, Limoges (Haute-Vienne).
- S — LEFRANC, 17, Rue Latil, Tarbes (Hautes-Pyrénées).
- S — LEGRAND Michel, 38, Rue la Bruyère, Paris-9°.
- S — LEHUEDE René, 1, Rue Albert-Porel, Paris-14°.
- SP — LIOTIER, 179, Avenue Victor-Hugo, Paris-16°.
- LUARD Marcel, Ministère Production Industrielle, Direction du gaz et de l'électricité, 30, Avenue Marceau, Paris.
- S — MAILHEBIAU Gilbert, Direction des Travaux de la Marine, Bizerte (Tunisie).
- S — MARGOT Maurice, 63, Avenue Kléber, Paris-16°.
- S — MARINETTI, Pnom-Penh, (Cambodge).
- S — DE MARLIAVE, 47, Avenue Alsace-Lorraine, Grenoble (Isère).
- S — MARTIN Paul-Eugène, 48, Avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S — MARTINET André, 18, Rue Armand-Moisant, Paris-15°.
- SP — MATHERON Jean, 1, Place Alphonse-Deville, Paris-6°.
- S — MATUSZEK, 94, Avenue de Suffren, Paris-15°.
- S — MAZEN Henri, 2, Place B. Niollon, Aix-en-Provence (Bouches-du-Rhône).
- S — MERMIER, 148, Boulevard Montparnasse, Paris-14°.
- S — MARISSON Jean, 20, Rue de Rome, Paris-8°.
- SP — MUGNIOT, 15, Boulevard Diderot, Paris-12°.
- SP — NERVILLE (GUILLEBOT DE), 56, Rue d'Assas, Paris-6°.
- S — NICOLAS Charles, 6 bis, Rue Campagne-Première, Paris-14°.
- SP — OLIVIER-MARTIN Didier, (S.N.C.F.), 100, Avenue de Suffren, Paris-15°.
- SP — OLLIVIER Pierre, 42, Rue Notre-Dame-des-Champs, Paris-6°.
- S — OUDOTTE, 26, Rue Vavin, Paris-6°.
- SP — PAPI, 53, Boulevard Murat, Paris-16°.

- P — PATIN Pierre, (SNCF), 88, Rue Saint-Lazare, Paris-8°.
- S — PAVIN Alain, Service Technique des Travaux Maritimes, 2, Rue St-Florentin, Paris-1°.
- S — PELLARIN, 1, Rue Madame, Paris-6°.
- S — PETEL, Directeur des Etablissements Decauville, Corbeil (Seine-et-Oise).
- S — PETIT Léon.
- SP — PIALOUX Pierre, Régie des Chemins de Fer Coloniaux, 24, Rue Cambacérés, Paris-8°.
- S — PIZON, 1, Rue du Général Largeau, Paris-16°.
- S — QUERON Léon, 8, Boulevard de la Bastille, Paris-12°.
- S — RENAULT Camille.
- SP — RIDET Jacques, 5, Rue Danton, Paris-6°.
- S — RIGAL, 2, Avenue Emile Acolas, Paris-7°.
- S — ROUX Edouard Jean, 26, Avenue Foch, Paris-16°.
SEMEAC, S.N.C.F. Service V. B. Sud-Est, 15, Rue Traversière, Paris-12°.
- S — SEVIN, 1, Place Valhubert, Paris-13°.
- S — SIMON Auguste, 4, Rue du Donjon, Brunoy (Seine-et-Oise).
- S — SIMONNET, 3, Rue Guillaume Tell, Paris-17°.
- S — STEIN Marc, 20, Rue de Rome, Paris-8°.
- S — STIRNEMANN, Le Clos, Wintzenheim (Haut-Rhin).
SURLEAU Henri, Service des Travaux Publics, Casablanca (Maroc).
- S — TATON, 71 bis, Rue de Vaugirard, Paris-6°.
- S — TESTE.
- S — THALLER, 33, Cours des Chartreux, Lyon (Rhône).
- S — THOUARD Roger, 66, Boulevard Saint-Michel, Paris-6°.
- SP — THUILLIER, 2, Avenue du Colonel Bonnet, Paris-16°.
- S — TROUIS, 39, Rue Washington, Paris-8°.
- S — VIGIER Louis, Délégué Départemental à la Reconstruction, 19, Rue E. Fousset, Orléans (Loiret).
- SP — DE VITRY D'AVAUCOURT, 10, Boulevard Emile Augier, Paris-16°.
- S — WOLFF Robert.
- S — AROLES Jules, Villa Marie, Argelles-sur-Mer (Pyrénées-Orientales).
- S — ARON Alexandre, 16, Rue Greuze, Paris-16°.
- S — AUBRY, Ouroux-sur-Saône, (S.-et-L.).
- SP — AUBRY Maurice, 23, Rue Pierre-Leroux, Paris-7°.
- S — BARBET Léandre, 12, Rue Baillet Lévion, Versailles (Seine-et-Oise).
- S — BARE Jules, Quai Dufaure Saujon, (Charente-Inférieure).
- S — BECQUEREL Jean, 57, Rue Cuvier, Paris-5°.
- SP — BOURGEOIS Désiré, 52, Avenue de la Motte-Picquet, Paris-15°.
- SP — BROQUAIRE Raymond, 11 bis, Rue aux Juifs, Provins (Seine-et-Marne).
- SP — BUISSON René, 28, Rue de Paris, Bièvres (Seine-et-Oise).
- S — CHAUVÉ Charles, 2, Rue Guiglia, Nice (Alpes-Maritimes).
- SP — CONTE Léandre, 26, Boulevard des Pyrénées, Pau (Basses-Pyrénées).
- S — DELEMER Léon, 136, Avenue Ortolan, Toulon (Var).
- S — DUBOIS Paul-Firmin, 37, Rue Vital, Paris-16°.
- SP — GERDES Pierre, 10, Rue de la Source, Paris-16°.
- S — GIBOIN Louis, 17, Chaussée de la Muette, Paris-16°.
- S — GILLES-CARDIN, 44, Boulevard Maillot, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S — GRIMPRET Cyrille, 28, Boulevard Flandrin, Paris-16°.
- SP — GUYOT Joseph, 30, Boulevard des Brosses, Dijon (Côte-d'Or).
- SP — HOUPEURT Henri, 74, Rue de Rennes, Paris-6°.
- S — JOYANT Edouard, 77, Rue de Prony, Paris-17°.
- S — KERVILER (Pocard du Cosquer de), 16, Rue de Magdebourg, Paris-16°.
- S — LEVESQUE Emile, La Forge, par Saillat (Haute-Vienne).
- S — LOMBARD Modéré, 26, Avenue Carnot, La Rochelle (Charente-Inférieure).
- SP — MÉTIVET, 21, Rue du Bourdon-Blanc, Orléans (Loiret).
- SP — MONET Adolphe, 16, Avenue d'Orléans, Paris-14°.
- S — NINCK André, 6, Rue des Bégonias, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S — PARENT Henri, 23, Boulevard de la Tour, Maubourg Paris-7°.
- SP — PASCALON Pierre, 5, Rue Alphonse Fochier, Lyon (Rhône).
- SP — PERRIER Louis, 5, Place de l'Alma, Paris-8°.

3°. — FONCTIONNAIRES EN RETRAITE,
DEMISSIONNAIRES, RAYES DES CADRES

A. — Inspecteurs Généraux.

- S — ALBOUY Emile, 8, Avenue Jean-Jaurès, Cahors (Lot).
- S — ALIX Gaston, La Chaussée-St-Victor (Loiret-Cher).

- S — PIGEAUD Gaston, 13, Rue Duroc, Paris-7°.
- S — RABY Emmanuel, 7, Rue Marceau, Alger.
- S — ROCHERAY Martin, 41, Boulevard Jean-Jaurès, Carcassonne (Aude).
- S — SCHWOB Jean, Raymond, 69, Boulevard Haussmann, Paris-8°.
- SP — SENTENAC, 34, Rue Copernic, Paris-16°.
- S — SIMON Pierre, 9, Place Vauban, Paris-7°.
- MB — STABLO Paul, 8, Passage Dombasle, Paris-15°.
- S — STOCLET Arthur, 148, Boulevard Montparnasse, Paris-14°.
- S — SUQUET, 95, Avenue Kléber, Paris-16°.
- S — TARTRAT, 66, Boulevard Raspail, Paris-6°.
- THEVENOT Marcel.
- SP — THIOLLIÈRE, 62, Avenue Maréchal de Saxe, Lyon.
- S — TROTÉ, 78, Rue de Varennes, Paris-7°.
- SP — VASSEUR Louis, 42, Rue de la Pompe, Paris-16°.
- S — VERGNIEAUD Jean, 11, Rue Degas, Oran (Algérie).
- S — VICAIRE Jules, 16, Rue des Cordelières, Lons-le-Saunier (Jura).
- B. — Ingénieurs en Chef.**
- S — AMANTE Sylvio, 21, Boulevard Henri-Nabonne, Bone (Algérie).
- S — AMBLARD Antoine, Place d'Augiran, Mende (Lozère).
- SP — ARNAUD Jean, 8, Rue Gounod, Paris-17°.
- S — AUBERTIN, 53, Boulevard de Besançon, Vesoul (Haute-Saône).
- S — AUGUSTIN Paul, 29, Rue Ste-Sophie, Versailles (Seine-et-Oise).
- S — AURIC, 106, Boulevard Saint-Germain, Paris-6°.
- S — AUSSENAC Théophile, 9, Rue Aujard, Talence (Gironde).
- S — BENEZIT Victor, 89, Avenue de Villiers, Paris-17°.
- S — DE BERGH, 28, Rue Alexandre-Delmar, Mons-en-Baroeul (Nord).
- SP — BERTRAND Léon, 42, Rue du Général-Foy, Paris-8°.
- S — BETBEDER-MATIBET, 260, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.
- SP — BONNEAU Louis, 6, Rue du Boccador, Paris-8°.
- SP — BONNISSEAU Edmond, 2 bis, Rue de l'ancienne Comédie, Poitiers.
- S — BOULLE Léon, 3, Rue Moncey, Paris-9°.
- SP — BOULONGUE (Lestorey de), 25 bis, Rue de la Paroisse, Fontainebleau.
- S — BRUNET Léon, 43, Boulevard d'Alsace, Cannes (Alpes-Maritimes).
- S — CANEL Charles, 11, Rue Jacquinet, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S — CESTRE Louis, Molay (Yonne).
- S — CHABOUREAU, « Le petit Bois », Melun-sur-Yèvre (Cher).
- S — COLLIGNON, 10, Avenue Camille Flammarion, Ris-Orangis (S.-et-O.).
- S — CONCHE, 26, Avenue Georges-V, Paris-8°.
- S — DEBES G., 4, Rue de la Motte-Picquet, Paris-15°.
- S — FERRUS, 14, Rue de Bellechasse, Paris-7°.
- S — DE FOLIN, 2, Rue Ernest Godard, Bordeaux.
- S — GERVET Pierre, 16, Rue Lamothe, Libourne (Gironde).
- S — GIRARDOT Jean, 112, Rue Armand-Dutreix, Limoges (Haute-Vienne).
- S — GODARD Télémaque, Villa Margarita, Rue de Montardon, Pau (Basses-Pyrénées).
- S — GODIN Adrien, 10, Rue de la Motte-Picquet, Paris-15°.
- S — HELARY Eugène, rue de la Bruyère, Saint-Brieuc (G.-du-N.).
- S — HENNEQUIN Louis, 11 bis, Rue Monthosier, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
- S — HUGUES Urbain, 26, Boulevard Saint-Michel, Avignon (Vaucluse).
- SP — JACQUET Claude, Sainte-Foy-les-Lyon (Rhône).
- S — LAGERE, 6, Place Breteuil, Paris-15°.
- S — LANGUEREAU Gaston, Esmorot, par Villaines-en-Duesnois (Côte-d'Or).
- S — LARROQUE Justin.
- SP — LEFÈBURE Henri, 117, Rue Barreyre, Bordeaux (Gironde).
- SP — LEMAI Louis, 8, Rue Arago, Sainte-Savine (Aube).
- SP — LÉWY André, 133, Boulevard Montparnasse, Paris-6°.
- S — LUZINIER, 54, Rue Waldeck-Rousseau, Angoulême (Charente).
- S — MATHEU Henri, 18, Avenue Paul-Séjourné, Toulouse (Haute-Garonne).
- S — MATHIEU Ernest, 20, Rue Lahillardière, Alençon (Orne).
- S — MERCIER Gustave, 31, Avenue Georges Mandel, Paris-16°.
- S — OURSON Henri, 55, Avenue de Breteuil, Paris-7°.
- S — PEYCHEZ Maurice, 53, Boulevard Flandrin, Paris-16°.
- SP — NABONNE Alfred, Villa Mirazur, Rue Jusieu, Nice (Alpes-Maritimes).
- S — PORCHE Georges, 32, Rue des Bourdonnais, Versailles (Seine-et-Oise).
- S — REULOS, 34, Boulevard de Lamenc, Chambéry (Savoie).
- S — ROGIE.

- S — SOUFFRON Louis, 18, Rue Clément-Rosal, Nice (Alpes-Maritimes).
 S — VALETTE, Villa les Abeilles, Cros-de-Cagnes (Alpes-Maritimes).
 S — WILHELM, 109, Grande Rue, La Tronche (Isère).
 SP — YGOULIN Albert, Boulevard Bertrand, au Puy (Haute-Loire).

- S — SALVANE, « Plaisance », Lacourt, Saint-Pierre, par Montbeton (Tarn-et-Garonne).
 S — TINTANT, 7, Rue de l'Estrapade, Paris-5°.



MINES

C. — Ingénieurs ordinaires.

- S — BALLING, 1, Rue Saint-James, Neuilly-sur-Seine (Seine).
 S — BARRAT E., Boulevard Général de Gaulle, Cusset (Allier).
 S — BIZE, 14, Rue Gambetta, Toulouse.
 S — CASTEX, 22, Rue du Japon, Toulouse (Haute-Garonne).
 S — CHAUVET, 100, Avenue Auber, Vincennes (Seine).
 S — CHEVREUX François, 15, Rue de la Louvière, Epinal (Vosges).
 S — DEBARNOT, 127, Rue de la Palle, Cherbourg (Manche).
 S — DUCHATEL, 87, Boulevard Saint-Michel, Paris-5°.
 SP — FONTAINE Maurice, 5, Rue Bonaparte, Paris-6°.
 S — FOUCHER, 36, Rue de l'Arsenal, Angoulême (Charente).
 S — GAUTHIER Jean-Louis, 21, Avenue de la Liberté, Aurillac (Cantal).
 S — GONDON Emmanuel, 343, Rue Paradis, Marseille (Bouches-du-Rhône).
 S — HAMON.
 S — JARDIN, 360, Rue Paradis, Marseille (Bouches-du-Rhône).
 S — LABADIE, 9, Rue Charles-Muller, Rouen (Seine-Inférieure).
 S — LAURENT Théodore, 12, Rue La Rochefoucauld, Paris-9°.
 S — MAGDELENAT, 5, Rue Victor-Hugo, Bourges (Cher).
 SP — MAZIN L. A., 18, Rue de Stamboul, Alexandrie (Egypte).
 S — PAUL, 134, Boulevard Péreire, Paris-17°.
 S — PLATEL, 5, Boulevard Galliéni, Oran (Algérie).
 SP — PROMPSAL, 20, Rue de l'Arrivée, Paris-15°.
 S — RAMBAUD Gustave, Reillanne (Basses-Alpes).
 S — RAULT Louis.
 S — REYNAUD Emile, 7, Rue Foy, Perpignan (Pyrénées-Orientales).
 S — RICHEN.
 S — ROUEN L., 15, Avenue de Noves, Avignon (Vaucluse).

1°. — FONCTIONNAIRES EN ACTIVITE

A. — Inspecteurs Généraux.

- AUDIBERT, 10, Rue Saint-Hilaire, Senlis (Oise).
 S — BETIER, 145, Chemin Telemby, Alger.
 S — BLUM-PICARD, 91, Quai d'Orsay, Paris-7°.
 S — CHOLIN André.
 CHAPELON, 2, Boulevard Morland, Paris-6°.
 S — COUTARD, 4, Rue Czernowitz, Paris-16°.
 SP — DAUVERGNE Henri, 8 bis, Avenue des Sycomores, Paris-16°.
 SP — DAVAL, 137, Boulevard Raspail, Paris-6°.
 DEMAY, Professeur à l'Ecole Supérieure des Mines, 60, Boulevard Saint-Michel, Paris-6°.
 DESCOMBES, 168, Avenue Victor-Hugo, Paris-16°.
 S — DROUARD Charles, 6, Rue des Pontonniers, Strasbourg (Bas-Rhin).
 S — DUHAMEAUX Michel, 9, Avenue Percier, Paris-8°.
 S — DURAND Jules-Armand, 34, Rue de Metz Toulouse.
 S — DURUY Maurice, 39 bis, Rue de Marseille, Lyon (Rhône).
 SP — FANTON d'ANDON André, 11, Rue Elisabeth, Mulhouse (Bas-Rhin).
 S — FRIEDEL, 6, Boulevard Saint-Michel, Paris-6°.
 S — JARLIER Jean, 14, Rue Pierre-1^{er} de Serbie, Paris-16°.
 SP — LE SUEUR, 207, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 SP — LEVY Paul, 38, Rue Théophile-Gautier, Paris-16°.
 LEVY René, 11, Impasse Doran, Arcueil (Seine).
 SP — LOCHARD, 159, Boulevard Bineau, Neuilly-sur-Seine (Seine).
 S — MAYER Armand, 51, Rue Raynouard, Paris-16°.
 NIEWENGLOWSKI, 26, Rue Pierre-Curie, Paris-5°.

- S — RABY Marcel, 1, Rue Mignet, Paris-16°.
 SP — REUFFLET, 5 bis, Rue Isabey, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
 RIVOLLE, 23, Rue de la République, Marseille (Bouches-du-Rhône).
 THIBERGE, 38, Rue de Chézy, Neuilly-sur-Seine (Seine).
 SP — VIGIER René, 38, Rue de la République, Rabat (Maroc).
 S — WEILL Henri, 4, Rue de Berri, Paris-8°.

B. — Ingénieurs en Chef.

- S — ADAM Pierre, Tananarive (Madagascar).
 ARMANET, 22, Avenue Mozart, Paris-16°.
 S — ARNAUD Gilbert, Dakar, Afrique Occidentale Française.
 S — BABOIN, 91, Boulevard Pereire, Paris-17°.
 SP — BARRAL Maurice, 12, Boulevard Roosevelt, Saint-Quentin (Aisne).
 S — BASEILHAC Paul, 30, Boulevard des Ecoles, Lille (Nord).
 S — BERNADET Robert, Montpellier (Hérault).
 S — BONDON Jacques, Rabat (Maroc).
 S — BRUN Georges-Jean, 217, Rue de l'Université, Paris-7°.
 S — BUREAU Albert, 10, Rue Alfred de Vigny, Paris-8°.
 S — CELLIER.
 SP — CHARBONNEAUX, 3, Rue du Général-Langlois, Paris-16°.
 CHERADAME, 35, Rue Saint-Dominique, Paris-7°.
 COLOT, 9, Rue Huysmans, Paris-6°.
 S — COUTURE Pierre, Sarre-et-Moselle, Merlebach (Moselle).
 S — DAMIAN Jean, 22, Rue de l'Hôpital, Rouen (Seine-Inférieure).
 S — DEGOT Pierre, Cité Vando, Clermont-Ferrand (Puy-de-Dôme).
 DODU, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 S — DUCHEMIN, Union Européenne et Française, 174, Rue de l'Université, Paris-7°.
 S — ESTIVAL Jean, 31, Rue Pierre-Curie, Cauderan (Gironde).
 S — EYSSAUTIER Louis, Alès (Gard).
 S — FISCHESSE, 60, Boulevard Saint-Michel, Paris-6°.
 S — FREREAU Aristide, 8, Rue Marcel-Sambin, Dijon (Côte-d'Or).
 S — GOGUEL Jean, 62, Boulevard Saint-Michel, Paris-16°.
 S — GRARD Alexandre, 112, Avenue de Versailles, Paris-16°.
 S — GUILLANTON André, Hanoï (Indochine).
 S — GUILLAUMAT Pierre, 85, Boulevard Montparnasse, Paris-6°.

- S — JOUVEN Pierre.
 DE LACOTE, 5, Rue Mazagran, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
 S — LATOURTE Jean, Etablissement Schneider, 42, Rue d'Anjou, Paris-8°.
 S — LEGOUX Pierre, 27, Rue Oudinot, Paris-7°.
 S — LENHARDT Edgard, 20, Rue Revoil, Rabat (Maroc).
 S — LOISY Théodore, 26, Rue Gambetta, Toulouse (Haute-Garonne).
 S — MASSENET Louis, 43, Boulevard Victor-Hugo, Neuilly-sur-Seine (Seine).
 S — MOCH Paul, 30, Avenue Marceau, Paris-16°.
 NELTNER, 158 bis, Cours Fauriel, Saint-Etienne (Loire).
 S — NICOLET Victor.
 SP — PARISOT Georges, 9, Avenue Marceau, Paris-16°.
 S — PERRINEAU, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 S — POUILLAIN Louis, 6, Avenue de la Frillières, Paris-16°.
 S — RAGUIN Eugène, 16, Rue Bertrai, Sceaux (Seine).
 S — RICHARD Charles, Groupe de Béthune des H.N.N.P.C., Nœux-les-Mines (Pas-de-Calais).
 S — ROBERT Pierre, 12, Avenue du Dragon, Marseille (Bouches-du-Rhône).
 S — ROUX (dit « LEROUX Alfred), 2, Place de l'Edit de Nantes, Nantes (L.-I.).
 S — SAMUEL-LAJEUNESSE René, 129, Boulevard Saint-Germain, Paris-6°.
 SP — SAVORNIN André, 27, Rue Oudinot, Paris-7°.
 S — SCHNEIDER Emile, 8, Place du Roi-Georges, Metz (Moselle).
 SP — SCHNEIDER Georges, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 SEYER, 44, Cours Gay-Lussac, Limoges (Haute-Vienne).
 S — TIVOLLE Léonard, 175, Rue de Rome, Marseille (Bouches-du-Rhône).
 S — TURQUET DE BEAUREGARD Gabriel, 14, Boulevard Baudin, Alger.
 SP — VIGNAL, 6, Rue Joseph-Bara, Paris-6°.
 S — VINCOTTE Jean, 26, Cours Arnozan, Bordeaux (Gironde).

C. — Ingénieurs ordinaires.

- S — ALBY Pierre, 35, Avenue Michelet, Béthune (Pas-de-Calais).
 S — ALLAIS Maurice, 218, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
 S — BENEZIT Jacques, 89, Avenue de Villiers, Paris-17°.

- S — BLANCARD Jean, 85, Boulevard Montparnasse, Paris-6°.
- S — BOUCHENY, 30, Boulevard des Ecoles, Lille (Nord).
- SP — BOUILLOT André, 10, Rue Jacques Desgeorges, Saint-Etienne (Loire).
- S — CAMILLERAPP Xavier, 104, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S — CHENEVIER Jean, 24, Rue des Glacis, Douai (Nord).
- S — CLERMONT, 28, Rue du Four, Paris-6°.
- S — COCHE, 10, Rue Alfred de Vigny, Paris.
- S — COUTURE Jean, 101, Rue de Grenelle, Paris-7°.
- SP — CRUSSARD Charles, 4, Rue Lisbonne, Paris-8°.
- S — CUSSET Paul.
- S — DENIS Albert, 17, Avenue d'Iéna, Paris-8°.
- S — DESAINT, 85, Boulevard Montparnasse, Paris-7°.
- S — DESROUSSEAUX, Hanoï (Indochine).
- S — DESPORTES Jean, 3, Square du Croisic, Paris-15°.
- S — DONTOT Jacques, 6, Rue Lamartine, Châlons-sur-Saône.
- S — DOUMENC Raymond, 10, Rue Jacques Desgeorges, Saint-Etienne (Loire).
- S — DUBOIS Gérard, Rabat (Maroc).
- S — ECHARD, 85, Boulevard Montparnasse, Paris-7°.
- S — FER, 158 bis, Cours Fauriel, Saint-Etienne (Loire).
- S — DE FRONDEVILLE, 25, Faubourg Saint-Honoré, Paris-8°.
- S — GACHET Robert, 11, Place Adolphe-Chérioux, Paris.
- S — GARDENT Paul, 2, Boulevard Carpeaux, Valenciennes (Nord).
- S — GEORGES, 244, Boulevard Saint-Germain, Paris-7°.
- S — GUERONICK Sacha, 61, Avenue Mozart, Paris-16°.
- S — GUIMBAL, Ecole Nationale Supérieure des Mines, Saint-Etienne (Loire).
- S — JACQUELIN, 21, Avenue du Président-Wilson, Paris-16°.
- S — JEAN, 35, Rue Michelet, Béthune (Pas-de-Calais).
- S — JENN, 39, Avenue Ernest-Reyer, Paris-14°.
- S — KAAS, 8, Place du Roi-Georges, Metz (Moselle).
- S — LAGABRIELLE, Châlons-sur-Saône (Saône-et-Loire).
- S — LEGENDRE, 8, Place du Roi-Georges, Metz (Moselle).
- S — LOISON, 5, Rue Mazagran, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S — MANDEL Jean, Maître de Conférences, Ecole Polytechnique, 21, Rue Descartes, Paris-5°.
- MARELLE, Douala (Cameroum).
- MARTIN, 10, Rue Alfred-de-Vigny, Paris-8°.
- S — MARTIN Roger, Directeur de la Sidérurgie, Ministère de la Production Industrielle, 101, Rue de Grenelle, Paris-7°.
- S — MIALARET François, Crédit Lyonnais, 19, Boulevard des Italiens, Paris-9°.
- S — MURARD, 10, Boulevard Jules-Fabre, Lyon (Rhône).
- S — NICOLAS Henri, 12, Rue Marceau, Tunis.
- S — PERRIN Yves, 65, Avenue de Ségur, Paris-7°.
- S — REGARD Marcel, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S — RIFFAUD Ernest, 7, Rue Beausset, Alès (Gard).
- S — REROLIE, 14, Boulevard Baudin, Alger.
- S — RITTER Rolland, 6, Villa Seuret, Paris-14°.
- S — SABATIER Jean, 26, Rue de la Baume, Paris-8°.
- S — SAINT GUILHEM René, 16, Place de Verdun, Neuilly-sur-Seine (Seine).
- S — SALA Marcel, 9, Quai Créqui, Grenoble, (Isère).
- S — SCHNELL Bernard, 12 a, Rue Dragon, Marseille (Bouches-du-Rhône).
- S — TERESTCHENKO, 23, Avenue Franklin-Roosevelt, Paris-8°.
- S — VAROQUAUX, 5, Rue Mazagran, Nancy (Meurthe-et-Moselle).
- S — VENTURA Elie, 25, Rue Boislevant, Paris-16°.
- S — VIELLEDENT, 158 bis, Cours Fauriel, Saint-Etienne (Loire).
- S — VUILLOT, 38 bis, Rue Roquelain, Toulouse (Haute-Garonne).

D. — Élèves Ingénieurs.

- CHAUVEZ, 62, Rue Balagny, Paris-17°.
- FAUCHER DE CORNIEN, 270, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.
- LABALLERY, Ecole Supérieure des Mines, 60, Boulevard Saint-Michel, Paris-6°.
- LUGOL,
- MABILE Jacques, 1, Avenue Jean-Jaurès, Royat (Puy-de-Dôme).
- PROUST, 270, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.
- RAMBAUD, 270, Rue Saint-Jacques, Paris-5°.

2° FONCTIONNAIRES EN DISPONIBILITE
HORS CADRES EN CONGE, ETC.

A. — Inspecteurs Généraux.

S — GALLIOT Armand, 10, Rue César-Franck, Paris-15°.

B. — Ingénieurs en Chef.

S — BACHELLERY Henri, 160, Boulevard Peireire, Paris-17°.

SP — BLONDEL Fernand, 24, Rue Vineuse, Paris-16°.

SP — BREYNAERT, 7, Avenue Frédéric-le-Flay, Paris-7°.

S — BRUNSCHWIG Robert, 3, Rue Théodore-de-Banville, Paris-17°.

S — COSTE Philippe, 63, Rue de Faisanderie, Paris-16°.

S — DAUM Léon, 5, Rue Auguste-Comte, Paris-6°.

SP — DUBY, 60, Rue de la Victoire, Paris-9°.

SP — DUMAS Lucien, 2, Rue Gribeauval, Paris-7°.

S — GENDRIN, Kaysersberg (Haut-Rhin).

S — GEORGES, Rue Prévost, Béthune (Pas-de-Calais).

S — PAINVIN Georges-Jean, 36, Rue Michel-Ange, Paris-16°.

SP — LANGROGNE, 2, Avenue Camoëns, Paris-16°.

SP — NICOU Paul, 19, Rue Octave-Feuillet, Paris-16°.

SP — PARENT Pierre, 106, Avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine).

S — ROY Maurice, 86, Avenue Niel, Paris-17°.

S — SCHERESCHEWSKY, 91, Quai d'Orsay, Paris-7°.

SP — SIMON Jules, 3, Avenue Bosquet, Paris-7°.

S — TAFFANEL, 8, Avenue Gourgaud, Paris-17°.

S — THIBAUT Jacques, 23, Boulevard Murat, Paris-16°.

C. — Ingénieurs ordinaires.

S — ARON Alexis, 3, Rue Anatole-de-la-Forge, Paris-17°.

S — AUBRUN,

S — BABOIN Robert, 109 bis, Avenue de Neuilly, Neuilly-sur-Seine (Seine).

S — BELUGOU, 30, Rue Guynemer, Paris-6°.

S — BORGEAUD Maurice, Forges et Aciéries du Nord et de l'Est, 25, Rue de Clichy, Paris-9°.

S — BRIZARD Paul, 46, Boulevard Magenta, Paris-10°.

S — BUCHER, 8, Rue Saint-Louis, Sens (Pas-de-Calais).

S — BURSAUX Jacques, Compagnie des Phosphates de Gafsa, 60, Rue de la Victoire, Paris-9°.

S — CHAMPY, 166, Boulevard Haussmann, Paris-8°.

S — CHANZY Jacques, 42, Quai de Passy, Paris-16°.

S — CHARVET Louis, 2, Rue de Commaille, Paris-7°.

S — DAGALLIER Henri, Boîte Postale N° 52, Grenoble (Isère).

S — DUGAS, S.N.C.F., 88, Rue Saint-Lazare, Paris-8°.

S — HENRY-GREARD, 30, Rue Guynemer, Paris-6°.

S — HENTSCHEL, 81, Boulevard J.-Courtin, Casablanca-Maarif (Maroc).

S — HUTTER Roger, 13, Avenue Mozart, Paris-16°.

S — LAFOND, 102, Avenue du Roule, Neuilly-sur-Seine (Seine).

S — LEAUTE André, Professeur à l'école Polytechnique, 21, Rue Descartes, Paris-5°.

S — LE BESNERAIS Robert, 60, Rue de Maubeuge, Paris-9°.

SP — LEBRUN Albert, Ancien président de la République.

S — LION Pierre, 94, Boulevard Flandin, Paris-16°.

S — MAILLET Raymond, 34, Quai Louis-Blériot, Paris-16°.

S — MARCHAL Charles, 105, Avenue Raymond-Poincaré, Paris-16°.

S — MIGAUX, 1, Place du Panthéon, Paris-5°.

S — PAGEZY Henri, 250, Rue de Rivoli, Paris-1°.

S — PELNARD, 5, Rue des Roses, Fontenay-aux-Roses (Seine).

S — RICARD Pierre, 172, Boulevard Berthier, Paris-17°.

S — ROUER, Mondeville (Calvados).

S — VIEUX Raymond, 49, Rue Borghèse, Neuilly-sur-Seine (Seine).

S — DE VITRY D'AVAUCOURT, 69, Avenue Victor-Hugo, Paris-16°.

S — VICAIRE André, 1, Rue de l'Alboni, Paris-16°.

SP — WALCKENAER François, 54, Avenue Victor-Hugo, Paris-16°.

3° FONCTIONNAIRES EN RETRAITE,
DEMISSIONNAIRES, RAYES DES CADRES

A. — Inspecteurs Généraux.

S — DOUAT Albert, 21, Rue Roquelaine, Toulouse (Haute-Garonne).

- SP — ÉTIENNE, 2, Avenue Bugeaud, Paris-16°.
SP — GRANDJEAN François, 8, Square de l'Alboni, Paris-16°.
S — LANTENOIS Honoré, 160, Boulevard Montparnasse, Paris-14°.
S — LE PRINCE-RINGUET Félix, 176, Boulevard Saint-Germain, Paris-6°.
SP — LIENARD Alfred, 20, Rue de Tournon, Paris-6°.
S — RODHAIN Pierre, 3, Rue Lafayette, Versailles (Seine-et-Oise).

B. — Ingénieurs en Chef.

- S — OPPERMAN, 42, Rue Montgrand, Marseille.

C. — Ingénieurs ordinaires.

- S — GRUSON, 81, Rue Nollet, Paris-17°.

D. — Ingénieurs élèves.

- S — BERTHON Louis, 31, Avenue des Félîtres, Tunis.

BIBLIOGRAPHIE

La Reconstruction française.

Le succès de l'ouvrage édité en 1945 par l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise, sur la Reconstruction des Ponts de Lyon, a incité ce Groupement à élargir le problème qu'il avait traité sur le plan local et à faire éditer un ouvrage sur la Reconstruction traitée dans son ensemble, donnant une vue synthétique des immenses travaux entrepris sur tout le territoire.

La liste des chapitres de cet ouvrage, qui ne comprendra pas moins de 120 pages grand format, sur papier couché avec deux cents illustrations et les titres scientifiques et professionnels des collaborateurs suffiront à démontrer l'ampleur de ce volume qui arrive à son heure : c'est un document unique faisant foi de l'ardeur des Français à remettre en état leur pays.

Comme on le constatera par le sommaire ci-après, la Reconstruction Française est un ouvrage technique de qualité, qui apportera à tous les Ingénieurs et Techniciens, en même temps que des précisions sur les nombreuses difficultés surmontées ici et là, un plan général de l'œuvre de rénovation nationale après la tourmente.

C'est l'hommage rendu à nos grands constructeurs et à l'industrie française qui caractérisera cette publication luxueuse, soignée, de présentation impeccable. Une belle couverture cartonnée, en couleurs, fera de cet ouvrage, en plus de la valeur du texte signé par des spécialistes et des dessins qui l'agrémenteront, un souvenir précieux qui prendra place dans les bibliothèques.

En voici le sommaire :

— Avant-propos, par le Conseil d'Administration de l'Association des Anciens Elèves de l'Ecole Centrale Lyonnaise ;

— Introduction, par M. Raoul DAUTRY, ancien Ministre, Délégué du Gouvernement au Commissariat de l'Energie Atomique ;

— La France et l'Art de construire, par M. Auguste JOURET, Ingénieur E.C.L. ;

— Hommage à M. René FERET, à l'occasion de son jubilé scientifique.

A. — LES DONNÉES GÉNÉRALES DE LA RECONSTRUCTION :

— La Reconstruction Immobilière, par M. Jean KERISEL, Directeur du Plan au M.R.U. ;

— L'Industrie du bâtiment en face des problèmes de la Reconstruction, par M. G. LANFRY, Président de la Fédération Nationale du Bâtiment ;

— Le matériel dans les entreprises de travaux publics, par M. G. HUMBERT, Président de la Fédération Nationale des Travaux Publics ;

— Les matériaux de construction, par M. E. BOYER, Répartiteur des matériaux de construction ;

B. — RECONSTRUCTION IMMOBILIÈRE ET URBANISME :

— Urbanisme et Industrie, par M. PROTHIN, Directeur Général de l'Urbanisme au M.R.U. ;

— Reconstruction, Architecture et Autorité, par M. U. CASSAN, Architecte D.P.L.G. ;

— L'industrialisation du Bâtiment, par M. Pol ABRAHAM, Architecte D.P.L.G. ;

— La normalisation dans le Bâtiment, par M. LECHEVALLIER-CHEVIGNARD, Architecte, D.P.L.G. ;

C. — LES CHEMINS DE FER :

— La reconstruction et la rénovation du Réseau français, par M. A. PORCHEZ, Directeur du Service Central des Installations Fixes et de la construction de la S.N.C.F. ;

— La reconstruction des installations fixes du Chemin de fer, par M. LEDUC, Ingénieur en Chef chargé de la Reconstruction à la S.N.C.F. ;

— Les bâtiments du Chemin de fer — Reconstruction, par M. PEIRANI, Chef de la Division des Bâtiments à la S.N.C.F. ;

— La reconstruction du parc de la S.N.C.F., par M. L. ARMAND, Directeur du Service Central du Matériel de la S.N.C.F. ;

D. — ROUTES, PORTS, CANAUX, MATÉRIEL FLUVIAL ET NAVAL :

— Les destructions des ponts routiers en 1944-45 et l'effort de reconstruction réalisé depuis le début de l'été 1944, par M. RUMPLER, Directeur des Routes ;

— Reconstruction des ponts de Lyon, par M. MOOK-ARAY, Ingénieur des Ponts et Chaussées ;

— La restauration des voies navigables, par M. COTTARD, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Adjoint au Directeur des Voies Navigables ;

— Reconstruction de la flotte fluviale française, par M. BEAU, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, Sous-Directeur de l'O.N.N. ;

— Les ports maritimes, par M. FISCHER, Directeur des Ports Maritimes ;

— La reconstruction de la flotte de commerce, par M. LYCOYS, Ingénieur E.C.L., Inspecteur général honoraire, du Bureau « Veritas » ;

E. — TECHNIQUES RÉCENTES DE LA CONSTRUCTION :

— La pierre de France, par M. BOLLARD, Ingénieur E.C.L., avec introduction de M. BORIE, Président du C.P.P.T.P. ;

— Les bétons actuels, par M. VALLETTE, Chef de la Division des Ouvrages d'art de la S.N.C.F. ;

— Les constructions soudées dans les travaux publics, par M. SUQUET, Directeur Honoraire de l'École Nationale des Ponts et Chaussées ;

— Les ciments expansifs, par M. LOSSIER, Ingénieur-Conseil ;

— La précontrainte, par M. SÉCRETTE, Ingénieur E.C.L.

On souscrit dès à présent au siège de l'Association des Anciens Elèves de l'École Centrale Lyonnaise, 7, Rue Grôlée à Lyon. Le prix de l'ouvrage est fixé à 100 ou 200 francs (25 francs en plus pour expédition postale recommandée), suivant que le souscripteur est ou non adhérent de la dite Association.

Nous avons tenu à signaler cet ouvrage, comme nous l'avions fait pour le précédent traitant de la Reconstruction des Ponts de Lyon : les deux volumes nous paraissent avoir leur place dans la bibliothèque de la plupart de nos Camarades .

MARIAGES

La presse quotidienne a annoncé les fiançailles de Mlle Françoise MESNAGER, fille de notre Camarade René MESNAGER, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées et de Madame, avec M. Paul BENOIST, Diplômé des Hautes Etudes Commerciales.

Notre Camarade Raymond MALET, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées à Cahors et Madame, nous ont fait part du mariage de Mlle Françoise MALET, leur fille, avec le Lieutenant Henri NICOLAS.

Notre Camarade Pierre ROSIER, Ingénieur des Ponts et Chaussées à Montargis et Madame nous ont fait part du mariage de Mademoiselle Françoise ROSIER, leur fille, avec M. Maurice MEROT

Nos félicitations aux heureux parents et nos vœux de bonheur aux jeunes époux.

NÉCROLOGIE

Le Retour des communications que nous lui avons faites nous a appris le décès de notre Camarade Henri BLAISE, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées, à Besançon.

Madame RASCOL nous a fait part du décès de son mari, notre Camarade RASCOL, Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées en retraite à Toulouse.

Nous assurons les familles des défunts de toute notre sympathie attristée.
